REGISTRATO

TABLEAU

DE

PARIS.

Faiſant Suite aux Éditions précédentes.

Socrates autem primus Philoſophiam devocavit è cœlo, & in urbibus collocavit, & in domos etiam introduxit; & coëgit de vita & moribus, rebuſque bonis & malis quærere.

TUSCUL. Lib. V.

TOME IX.

BIBLIOTECA · LUCCHESINI

A AMSTERDAM.

1788.

BIBLIOTECA NAZIONALE · VITTORIO EMANUELE III · NAPOLI

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il a déjà paru huit Volumes de cet Ouvrage; ſon ſuccès univerſel nous a engagés à décider l'Auteur à une continuation: il s'y eſt prêté. Nous publions aujourd'hui les Tomes *neuf*, *dix*, *onze* & *douze* de cet Ouvrage, ſi répandu & qui a trouvé par-tout des Lecteurs. Ces Volumes ſont ſuite aux deux éditions qui ont été faites à Neufchâtel en Suiſſe. On prie le Lecteur d'être en garde contre les contrefaçons toutes incorrectes, infidelles, & qui défigurent le ſens de l'Auteur; l'édition que nous publions ici, ayant été faite ſous ſes yeux, & étant la ſeule qu'il avoue.

On trouvera chez le même Libraire les Volumes précédens, ou bien l'Ouvrage complet; & l'on délivrera les *quatre derniers Volumes* ſéparément, en faveur de ceux qui ont les *8 premiers*.

TABLEAU
DE PARIS.

CHAPITRE DCLXXV.

Les Enragés.

Ce ſont des chevaux qui vont à Verſailles & qui en reviennent en trois heures de temps. Un ſolliciteur de graces, un courtiſan, veulent ſe montrer à Verſailles & revenir dîner à Paris : ils partent à onze heures, & à deux heures ils ont viſité les bureaux, vu le miniſtre ou les commis, & ſont de retour chez eux. Il n'y a pas de pavé dans le monde, plus froiſſé que celui de Verſailles à Paris.

On paie vingt-quatre livres pour deux *enragés*. Afin d'épargner ſes chevaux, on prend des *enragés*. L'animal tout en ſueur attend à la grille ; il eſt maigre, efflanqué. On ne nourrit ces chevaux qu'avec du foin, de ſorte qu'ils ſont toujours échauffés.

Mais que ces *enragés* ſont précieux, lorſque, tout dégouttans de ſueur, ils portent rapidement aux pieds du trône un ſage, qui va y préſenter l'examen & le calme de la raiſon, au milieu des paſſions orageuſes, toujours précipitées & toujours mauvaiſes conſeillères!

Verſailles eſt le pays des chevaux. On en voit de toutes parts des troupeaux nombreux ; les écu-

ries des princes rivaliſent avec celles du monarque. Malgré les réformes, on y voit encore preſque autant de chevaux que d'hommes. Il y a, parmi les chevaux qui ſont à Verſailles, la même différence que parmi les habitans de la ville : ceux-ci, gras, bien nourris, bien dreſſés, ont des graces particulières ; ceux-là ſont d'une triſte encolure, ne voiturant que les valets de cour ou les provinciaux. On diroit qu'ils ſont humiliés de la préſence des ſuperbes courſiers, qui ne les regardent qu'avec dédain.

Puiſque nous tenons deux *enragés*, & que nous ſommes ſur la route inceſſamment battue, allons à la cour ; accompagnons cette famille provinciale, qui accourt du fond de ſa petite ville pour voir le roi, les appartemens & le grand couvert ; (ils ont déjà vu le dôme & les marmites des Invalides.) Tous ſont fagotés, Dieu ſait ! la robe de madame reſſemble à une tapiſſerie de haute-liſſe ; mademoiſelle rapporte une mode qui n'a que vingt-cinq ans, & qui eſt toute nouvelle dans ſon pays ; elle eſt dans l'attente de l'effet que produiront ſes charmes ; elle eſt graſſe & fraîche, mais ſes appas ont une rondeur qui ſent la nullité de la province. Le père a un habit de velours, qui n'eſt rapé qu'à certains endroits ; c'eſt le pli économique de l'armoire, qui n'a pu s'effacer. Ce ſont d'honnêtes-gens ; mais on va ſe moquer d'eux : ils ne s'en appercevront pas ; ils trouveront tout le monde fort poli : c'eſt un peuple ricaneur que celui de Verſailles ; mais le rire eſt là ſi imperceptible !

Me voilà dans la galerie avec la famille, & les remarques ſont déjà faites. Mademoiſelle, dans un excès de politeſſe, afailli ſaluer les ſuiſſes à livrée ; mais le père, qui ſait la cour, lui en a impoſé d'un regard, & lui dit à l'oreille, qu'on ne ſalue perſonne, pas même les cordons-bleus : ſans cet

avertiſſement, mademoiſelle auroit bien pu faire une profonde révérence à la famille royale.

Je ſuis ſûr que mademoiſelle dit dans le fond de ſon cœur qu'elle n'a jamais vu nulle-part tant de ſi beaux hommes ; mais quoiqu'elle ait paſſé en revue tous les militaires qui compoſent la garde, elle n'en témoigne rien. Ce qui l'intéreſſe le plus enſuite, c'eſt de bien conſidérer de quelle manière les princeſſes & les dames de la cour ſont coiffées.

Le père, grand admirateur de Louis XIV, malgré Fénelon & l'abbé de Saint-Pierre, cherche ſon portrait, & fait des réflexions ſi profondes, qu'il n'oſe me les communiquer ; mais il m'avertit d'un coup-d'œil, qu'il remet à un autre temps la manifeſtation des penſées hardies dont il eſt travaillé ; il a peur qu'on ne les ſurprenne dans ſon cerveau, & ſon maintien grave & froid ſemble recommander à tous la circonſpection & la diſſimulation politique.

La mère, qui faiſoit encore la jeune, & qui paroiſſoit telle aux yeux de M. le ſubdélégué, s'apperçoit tout-à-coup qu'elle eſt vieille ; elle ſouhaite que la foule redouble : car un inſtinct ſecret lui dicte qu'elle n'a pas le ton du pays. Cependant la politeſſe eſt ſi grande, que la famille n'a pu remarquer ſur les viſages le moindre ſigne ; il n'y a que moi qui ai démêlé que tous les regards s'étoient amuſés de l'honnête & plaiſante famille.

Le grand frère ſe tient toujours droit à mes côtés ; mais comme il eſt jeune, & que ſa phyſionomie eſt naïve, on voit ſeulement qu'il n'eſt pas façonné, & les regards malins l'ont toujours épargné dans la diſtribution des ſarcaſmes intérieurs.

Mes bonnes-gens ne ſe douteront jamais qu'ils ont diverti la cour ; & lorſque la mère radotera, ſe ſouvenant de ſon merveilleux voyage, elle dira que ſa fille a été *préſentée*, & elle le dira tant, qu'elle le croira.

CHAPITRE DCLXXVI.

De la Cour.

TANDIS que le Parisien pense jouir des avantages les plus précieux, en ce qu'il possède des spectacles & des courtisanes, & qu'il se livre à tous ses goûts avec la liberté la plus entière; tandis que la bonne ville de Paris est pour le Monarque *le miroir aux alouettes*, l'étranger des quatre coins de l'Europe, venant y verser son argent, le courtisan, *ingruentium dominationum provisor*, ainsi que le dit Tacite, devine les distributeurs présens, futurs & cachés des graces qu'il ambitionne. O ! quel courtisan me traduira en français ce *provisor ingruentium dominationum* ? C'est à lui qu'il appartient cependant de trouver le mot propre.

Il vaut mieux, selon *tout suivant de la cour*, il vaut mieux être sujet d'un monarque, que sujet d'une république Le monarque, distributeur des honneurs & des graces, les fait tomber sur qui bon lui semble; il élève un personnage; il rabaisse celui qui étoit élevé; il place & déplace à son gré: chacun à son tour a droit de prétendre à ses faveurs.

On ne peut aspirer à être souverain; mais on peut aspirer du moins à une haute fortune, à un grand crédit, à un poste distingué, à un immense revenu *avec charge d'ames*, ce qui n'est pas lourd; & & l'on n'a rien à craindre, dans ces jouissances paisibles, des bourrasques populaires.

Il n'est pas de sujet qui, de près ou de loin, ne veuille avoir des nouvelles de la cour, & qui ne tourne incessamment les yeux vers *le roi*. Il se dit: Quel est donc cet homme qui commande à vingt-quatre millions d'hommes, & au nom duquel tout

ſe fait ? Tous les plaiſirs de l'opulence l'environnent ; on imagine des ſenſations nouvelles pour les lui apporter ; il a toutes les jouiſſances, point de beſoin qui ne ſoit ſatisfait ; on lui épargne juſqu'aux deſirs : quelle idée, dans ce rang élevé, a-t-il de tout ce qui l'environne ?

Tout ſujet donc qui eſt à portée de voir *le roi*, fait le voyage de Verſailles ; il entre dans le château magnifique ; il voit défiler toute la cour : mais il la verroit tous les jours pendant cent années de ſuite, il fouleroit pendant un ſiècle & demi le parquet des longs appartemens, que ſes connoiſſances reſteroient préciſément au même point.

L'air de cour s'imprime dans un garçon de la chambre, dans un petit contrôleur. Celui qui met un ſoulier à un prince, (ſoulier qu'il n'a pas ſu faire) s'eſtime au-deſſus du cordonnier ; car c'eſt une charge.

Autant le grand ſeigneur affecte une contenance modeſte, devenu ſouple, de fier & de ſuperbe qu'il étoit la veille, autant les valets prennent un ton qui, par-tout ailleurs, ſeroit l'excès du ridicule.

On marche des épaules, à la cour ; le courtiſan ſalue légérement, interroge ſans regarder, gliſſe ſur le parquet avec une légereté incomparable, parle d'un ton élevé, préſide aux cercles, juſqu'à ce qu'il paroiſſe quelques ſyllabes, quelque nom qui le réduiſe au ton général.

La politeſſe de la cour eſt-elle ſi renommée, parce qu'elle vient du centre de la puiſſance, ou parce qu'elle provient d'un goût plus raffiné ? Le langage y eſt plus élégant, le maintien plus noble & plus ſimple, les manières plus aiſées ; le ton & la plaiſanterie ont quelque choſe de fin & de particulier : mais le jugement y a peu de juſteſſe, les ſentimens du cœur y ſont nuls ; c'eſt une ambition oiſive, un deſir immodéré de la fortune ſans travail.

Dans la foule des courtiſans ſe mêlent des aventuriers, qui vont, viennent, ſont par-tout, publient les nouvelles apocryphes ou indifférentes; voyez leur courſe précipitée: que ſont ils là? on n'en ſait rien, & perſonne ne le leur demande.

Celui qui vous a ſalué dans la rue, ne vous connoît pas au lever ou à la meſſe; ſuivez-le: comme il implore un huiſſier de la chambre! Le médecin, le militaire, le magiſtrat, le pontife, remplis l'un pour l'autre du plus parfait dédain, n'ont qu'une voix & qu'un langage, & figurent paiſiblement comme s'ils fraterniſoient.

Là, des gens ſe chargent de vous faire évêque, préſident, colonel, académicien.

A la chapelle, ainſi que l'a remarqué M. Moore, les aſſiſtans tournent le dos au prêtre & aux ſaints myſtères, & ont la face attentive vers le roi, qui eſt à genoux dans une tribune. Une muſique bruyante étourdit tout le monde, & confond l'*introïte* avec l'*ite miſſa eſt*.

Quand un prince eſt malade, & ne peut aller à la chapelle y entendre la ſainte meſſe, le prêtre roule l'autel de la meſſe juſqu'aux pieds de ſon lit, & la lui dit, tandis que *ſa majeſté* ou l'*alteſſe royale* eſt enfermée entre ſes quatre rideaux.

Chacun s'étudie à deviner ce qui eſt voilé: on flaire, pour ainſi dire, la tranſpiration inſenſible du *trône*, pour former des conjectures preſque toujours hazardées, d'après les craintes ou les eſpérances de tous ces eſclaves de la faveur.

Qui me dira où eſt le ſiège de l'ame dans le corps de l'homme? Je lui dirai où eſt l'ame du gouvernement dans un vaſte empire.

Quand l'édit du ſouverain déplaît aux Pariſiens, ils font une chanſon, & ils croient dès ce moment l'avoir annullé.

On n'apprend donc rien en uſant le parquet &

Verſailles; mais il eſt très-curieux, pour un philoſophe, de ſe rendre à l'œil-de-bœuf, & là, de contempler les différentes phyſionomies qui paſſent & repaſſent. O Molière! Molière! & voilà comme le pauvre genre-humain eſt fait.

Au milieu de ce tumulte, de cette agitation brillante, ſe trouve placé le cabinet de la politique; c'eſt-là qu'on poſsède l'art de conduire une nation par des moyens ſouples & adroits : le courſier ne ſe câbre point; il eſt doux, doux; il caracole un peu, mais la bride inſenſible le dirige; il eſt beau, ſes mouvemens ſont nobles, gracieux; il n'a pas beſoin de ſentir la verge, il va de lui-même, il ſe contente de hennir par-fois; ſa houſſe eſt ſuperbe, ſa bride eſt dorée; il eſt toujours fier de porter ſon maître.

Le roi, la reine & les princes ne communiquent qu'avec les nobles de la première claſſe; ceux-ci forment excluſivement leur principale ſociété : ainſi, on peut dire que les princes s'en vont de ce monde ſans avoir cauſé avec un roturier. Ils ne cauſent point, ou bien-rarement, avec un commerçant, avec un manufacturier, avec un laboureur, avec un artiſte, avec un bon bourgeois de Paris; il y a donc une infinité de choſes qu'ils ne connoîtront pas ſous l'expreſſion propre : car le vernis du langage gâtera toujours la fidélité du tableau. Le bon-ſens a un idiôme qui vaut mieux que celui de l'eſprit & même du génie.

Les miniſtres vont juſque dans le cabinet du prince & s'y établiſſent, tandis que les gens de qualité reſtent dans le ſallon de compagnie : je ne puis rien dire de ce qui s'y paſſe, car je n'y ſuis jamais entré; mais il eſt certain qu'il n'y a là que des ſurfaces à conſidérer, & que tous les perſonnages n'y ſont guère que des figures de tapiſſerie. Le travail eſt caché derrière la toile; & l'étiquette a ſi

bien arrangé tous les mouvemens reſpectifs, que les mots, les pas & les révérences ne dérivent pas d'une ligne.

Les grands peuvent bien ſaiſir l'eſprit du monarque, connoître ſon caractère, deviner quelquefois ſa penſée; mais ils n'en ſont pas plus avancés. La bienſéance de palais défend à qui que ce ſoit de parler d'affaires au roi; & cette règle s'étend ſi loin, qu'il faudroit la volonté expreſſe de ſa majeſté, pour qu'un ſujet oſât entrer ou dans l'enſemble ou dans les détails.

Quelquefois ſeulement un mot naïf eſt permis; & quand il eſt l'interprète de la voix publique, la vérité alors perce ſubitement aux pieds du trône. Le mot, quand il eſt heureux, eſt répété; mais pour cela, il ne produit pas toujours l'effet deſiré. Là enfin, point de converſation; mais il y règne un beau ſilence, qui n'eſt interrompu que par ces mots qui ne ſignifient rien. L'on ſent bien que, vu la nature des affaires publiques, cela ne peut pas être autrement.

Le roi, de ſon côté, ne met aucune différence en public entre ſes courtiſans; s'il y a de l'inégalité dans la faveur, cette inégalité ne ſe fait point ſentir, & la prépondérance n'eſt accordée à aucun grand; ce ſont des formules de politeſſe que le monarque ne dédaigne pas: mais de là aux choſes ſérieuſes, il y a un foſſé profond.

Cependant, comme les princes ne peuvent pas s'inviſibiliſer, ce ſont les valets qui, a la longue, ſurprennent les traits de leur caractère les plus cachés & les plus fins; & il ne faut plus qu'un demi-Suétone confondu dans la foule, ou inapperçu, pour révéler à la curioſité publique ce qu'elle eſt toujours avide de ſavoir.

A Verſailles, les valets en faveur achètent les charges, deviennent des officiers; de ſorte que les

maiſons des princes ſont réellement livrées à des domeſtiques, qui ſe tranſmettent tous les emplois, comme une ſucceſſion aſſurée; ils montent de grade en grade : ainſi les ſecrets particuliers appartiennent à une dynaſtie de valets, ce qui leur donne beaucoup de crédit. Les valets enfin circonſcrivent les princes à-peu-près comme ces lierres, qui couvrent un tronc de manière qu'on ne le voit plus, & que l'œil confond leur verdure avec celle de l'arbre.

La cour eſt un autre élément que celui que l'on reſpire; c'eſt une autre manière d'exiſter, de vivre, de penſer.

CHAPITRE DCLXXVII.

Suite du précédent.

L'ART du prince & des princes conſiſte en général dans la diſtribution du dédain & du mepris; c'eſt en doſant ces deux ingrédiens avec des meſures inégales, qu'ils tiennent les individus de leur cour dans une ſorte de ſtupeur. Nul ne veut être mépriſé, nul ne veut paſſer pour être diſgracié; & tel qui n'obtient pas un mot, prétend que le ſilence ne lui a pas été défavorable. Les hommes ſont puiſſamment gouvernés par la crainte du mépris; & les princes ont paru deviner juſqu'où s'étendoit cette foibleſſe du cœur humain : il n'y a que le philoſophe qui ſache repouſſer ce mépris, ou en rire au fond de l'ame; mais un philoſophe eſt rarement à la cour.

A la cour, il ne faut être ni ſot, ni homme d'eſprit; il faut, là, que le grand-homme ne ſoit ni prévu, ni deviné; quand l'eſprit n'eſt que dans une heureuſe médiocrité, on peut s'attendre à des ſuc-

cès : car on n'aime à élever que ceux qui nous reſſemblent.

A la cour, on ne fait aucun projet politique ; mais on profite de tous ceux que ſont les autres.

Il faut, à la cour, ménager un ſot plutôt qu'un homme d'eſprit : un ſot pouſſé à bout dans ce pays-là, eſt infiniment dangereux ; & vous devinez pourquoi.

Avoir du génie, cela n'eſt pas trop permis ; mais il ne faut pas être un ſot, ou du moins paſſer pour tel.

Être un courtiſan eſtimé & un citoyen eſtimable, voilà ce qu'il y a de plus rare & de plus difficile à concilier.

On renvoie un miniſtre ſi facilement, ſi leſtement, que cette diſgrace devient ſupportable ; là, les ennemis timides ſont les plus dangereux de tous ; là, celui qui ſait pénétrer les autres, ſans ſe laiſſer pénétrer, a trouvé l'art par excellence ; & s'il ſoutient ſon perſonnage, il avance à coup ſûr.

Madame de Maintenon, qui devoit s'y connoître, a comparé la cour au derrière d'un théâtre, où l'on ne voit que les cordages, les lampions, le ſuif, le vert ſale & groſſier des décorations : de loin la cour eſt un palais enchanté, un payſage, un iardin ; de près, les poulies, les rouages, les machiniſtes & le tiraillement des machines, s'offrent dans leur mouvement déſagréable & dans leur laideur.

A force de ne trouver rien qui vaille ſur ſon chemin, on devient rien qui vaille ſoi-même ; cela peut s'appliquer à la valetaille de la cour.

On voit, dans ce pays-là, des teints pâles & des tempéramens cacochymes. Un jeune ſeigneur eſt quelque-fois auſſi délicat qu'une jeune fille valétudinaire ; les femmes ont encore la phyſionomie plus altérée que les hommes. Tous ces viſages, malgré

leurs maſques, ne peuvent pas cacher les paſſions cruelles qui ſouvent les dévorent.

Les princes, ſauf les exceptions, ont une double pareſſe dans l'eſprit : comme ils reçoivent leurs idées de ce qui les environne, ils ne ſavent point avoir les leurs en propre ; par la même raiſon qu'on les chauſſe, qu'on les habille, qu'on leur épargne la moindre fatigue, ils s'habituent à recevoir leurs penſées d'autrui, toutes faites & toutes formées.

L'art de penſer exige une ſorte de méditation prolongée ; & ce n'eſt que dans le choc de pluſieurs idées contradictoires, qu'on apprend à démêler l'idée véritable. Les princes de tous les pays raiſonnent tout différemment des autres hommes, parce qu'ils ignorent certains uſages de la vie, qui ne s'apprennent que par l'expérience. Ils ont quelquefois des idées grandes, mais elles ne ſont pas liées à ce qui eſt ; ils ont de la dignité, & ils marchent mal ; ils ſont riches, & ils ne ſavent pas compter ; ils parlent bien, & ils ignorent l'orthographe, la grammaire. Quand ils ſe fâchent, ils vont toujours trop loin, &c.

CHAPITRE DCLXXVIII.

Le Chantre de Reims.

Il a le droit de coucher avec la reine. C'eſt que le roi très-chrétien eſt chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers & *chantre de Reims* : d'où vient le proverbe dont on embarraſſe quelques provinciaux, qui ne ſavent plus que dire ni que répondre, quand ils l'entendent pour la première fois.

CHAPITRE DCLXXIX.

A tombeau ouvert.

On ne dit plus *aller ventre à terre.* Le roi, la reine, les princes du ſang, lorſqu'ils veulent aller vite, très-vite, donnent ainſi l'ordre à leurs écuyers, qui le tranſmettent au cocher : *allez a tombeau ouvert.* Cette ſingulière expreſſion veut dire que le péril eſt égal pour les perſonnes qui ſont dans les voitures, & pour celles qui les conduiſent. Alors les chevaux, qui ſont des chevaux vifs & choiſis, preſſés par le cocher & par le poſtillon, vont à la lettre *à tombeau ouvert.* On peut ſe figurer la rapidité d'une pareille courſe. De loin, c'eſt le bruit du tonnerre ; de près, c'eſt ſon vol terrible ; quelquefois les voitures ſe briſent : ce ſont-là jeux de princes, c'eſt ainſi qu'ils économiſent le temps.

Que direz-vous, lecteurs, de cette expreſſion nouvelle, reçue à la cour, ſi fréquemment employée, & qui, réveillant l'idée du danger, n'arrête point l'ordre, encore moins la courſe incroyable qui en eſt l'effet ? Je ne voudrois pas cheminer ainſi, à moins que ce ne fût pour me dérober à un péril imminent. Le feu duc de Choiſeul s'étoit fait un nom par ce genre de courſe, bien pardonnable à un miniſtre qui voudroit être par-tout en même temps.

CHAPITRE DCLXXX.

Porte-chaiſe d'affaires.

Le jour que le roi prend médecine, c'eſt le grand jour des courtiſans ; ils ſont admis, & ne manquent jamais de paroître ; la médecine va ſon train, tandis

que les hommes de cour ſont rangés dans la chambre pêle-mêle avec les médecins, l'apothicaire, & les valets de chambre.

Un jour il ſe préſenta à la porte de la chambre, un homme en épée & en habit de velours, qui dit à l'huiſſier : Je viens faire mon ſervice : il entre, & ſe tient debout dans un coin ; la médecine étoit priſe.

Le roi étonné, de voir une figure qu'il ne connoiſſoit pas, demande quel eſt cet homme ? on ſe regarde ; on dit qu'on ne le connoît point. Le roi envoie demander au perſonnage quel il eſt ? L'inconnu répondit en s'inclinant, qu'il avoit l'honneur d'être le porte-chaiſe d'affaires de ſa majeſté, que ſon ſervice ne l'appeloit à la cour que lorſqu'elle prenoit médecine, que l'avis lui en étoit toujours donné par l'apothicaire, parce que leurs fonctions étoient néceſſairement inſéparables, & qu'il attendoit reſpectueuſement..... Le roi, inſtruit & ſatisfait, lui fit dire de reſter, & lui continua les honneurs du ſervice.

Il attendit, & emporta la chaiſe d'affaires, l'épée au côté ; puis il revint à Paris ſigner dans ſes contrats le titre pompeux d'officier du roi. Il eſt inutile de dire qu'il y a des priviléges attachés à ſa charge.

CHAPITRE DCLXXXI.

Conſeil d'Etat.

Tout prince a un conſeil : il lui ſeroit impoſſible de conduire ſon royaume ſans conſeil ; car il n'eſt qu'un ; il n'a pas, il ne peut avoir les connoiſſances de pluſieurs, & le grand art de la politique eſt d'examiner une queſtion ſous toutes ſes faces.

Le grand Frédéric ſe trompa dans la fameuſe affaire du meûnier Arnold. Les magiſtrats, objet du

châtiment royal, n'avoient prononcé qu'un jugement légal & juſte.

C'eſt au conſeil d'état que ſe diſcutent & ſe digèrent les matières politiques. Là ſe pèſe la fortune des états. Donnez à un monarque beaucoup de lumières, il n'aura pas encore toutes les connoiſſances ; il aura beſoin de conſeil, parce qu'il eſt une foule de détails, qui néceſſitent encore une ſorte de diſcuſſion : beaucoup d'idées particulières tempèrent l'idée principale ; & les opinions qui ſe croiſent, ôtent toujours à l'autorité ce qu'elle auroit de dur : car, plus une affaire eſt débattue, plus il en naîtra un bon conſeil.

La ſaine politique a banni du conſeil des princes l'héritier préſomptif & les princes du ſang. Le ſouverain appelle à ſon conſeil quiconque il en juge digne : le dernier ſujet peut y être admis, ſi le ſouverain le mande. Comme, en ſa préſence, chacun n'a que voix délibérative, & que le *roi* décide ſeul, le dernier ſujet peut être conſulté par ſon ſouverain ; & chaque membre du conſeil eſt mandé particulièrement chaque fois qu'il ſe préſente. Là réſide enfin la ſouveraineté, dans toute la force & dans toute ſa plénitude.

Ce dépôt, le plus honorable dont un citoyen puiſſe être chargé, exige les vertus néceſſaires à cette grande confiance, le zèle & le ſecret.

Nous ne ſavons rien aujourd'hui de ce qui ſe paſſe dans ce ſanctuaire impénétrable ; mais peu-à-peu le temps levera tous les voiles ; rien n'échappera ſucceſſivement à l'œil perçant de la poſtérité ; elle pénétrera tous les replis des cœurs qui nous gouvernent, & ce ſera ſur les effets ſenſibles de leur adminiſtration, que ſe fondera leur gloire ou leur opprobre.

D'après ce centre muet de ſi grands mouvemens, qui ſe propagent juſqu'aux extrémités de l'Europe, il n'eſt pas étonnant qu'à la cour, tous les objets aient

un

un autre point-de-vue qu'à la ville ou dans les provinces.

Les comptes de la guerre, de la marine, ſe rendent tous les ſix mois. Louis XV s'enfermoit dans l'*œil-de-bœuf*, & là, avec deux valets, il brûloit ſoigneuſement juſqu'au moindre papier; il ne ſe retiroit qu'après avoir bien remué dans les cendres, pour effacer juſqu'au moindre veſtige d'écriture. On brûle encore ces papiers.

Tous ceux qui rêvent politique, travaillent pour le conſeil d'état, & voudroient y porter leurs idées, qu'ils croient néceſſairement les meilleures. C'eſt une paſſion innée chez certains hommes, que celle du commandement. Je connois vingt fous qui ſe font rois régulièrement deux heures par jour: ils ſe ſuppoſent au conſeil d'état, & là ils règlent ou ils réforment tout. C'eſt que les idées d'ordre, de police, d'adminiſtration, de bienfaiſance, ſont communes à tous les hommes; mais il n'y a que le génie qui ſache ſe placer au ſommet de la pyramide, & de là en deſcendre, pour en meſurer toutes les parties. Ce génie eſt exceſſivement rare; & plus on a d'eſprit, plus on eſt éloigné ſouvent de ce coup-d'œil calme, qui n'eſt que le ſynonyme de *ſuprême bon-ſens*.

Un homme ſe plaignoit à M. de Louvois de lui avoir envoyé, quarante-cinq projets différens ſur l'adminiſtration ſans en avoir reçu de réponſe. Le commis qui ouvrit les lettres, les trouva impertinentes; & comme tout commis ſe met à la place du miniſtre qu'il ſert, il ſollicitoit M. de Louvois à la vengeance. Celui-ci dit au commis de prendre ſa plume, & lui dicta cette lettre:

« Parmi vos quarante-cinq projets, Monſieur, aucun n'eſt fait pour paſſer ſous les yeux du miniſtère; mais continuez: dans le nombre des projets extravagans que vous ferez, peut-être il y en aura un enfin qui préſentera quelque choſe de raiſonnable. »

Les mémoires que l'on adreſſe aux membres du conſeil d'état, pour aider à leur adminiſtration, ſont ſi nombreux, qu'on a pris le parti de les reléguer dans une ſalle immenſe ; & l'on a écrit, dit-on, au-deſſus de la porte, mais en dedans : *Projets des têtes fêlées.* Voilà un encouragement pour ceux qui, bons citoyens & foibles penſeurs, ſe livrent opiniâtrément à ce genre de travail. J'ai rencontré dans ma vie une infinité de gens qui avoient le caractère moral du bon abbé de Saint-Pierre.

J'ai lu, manuſcrits, pluſieurs plans pour la régénération du royaume ; tous ſont combinés contre la finance : il faut qu'elle ſoit vraiment deſtructive du bien public, puiſque toutes les plumes intelligentes ſemblent réunies contre elle.

CHAPITRE DCLXXXII.

Petits Appartemens du Roi.

C'est un aſſemblage de ſalles qui communiquent l'une à l'autre, mais qui toutes n'ont aucune régularité. On a été obligé de les faire en perçant des murs, en interrompant des eſcaliers, pour en former de nouveaux qu'il faut perpétuellement monter & deſcendre afin de ſuivre la continuité de ces nombreux appartemens. C'eſt le ſéjour habituel du monarque, & c'eſt là qu'il ſe livre à la lecture & à l'étude.

Le roi a trois chambres pleines de livres, qui font partie de ce qu'on appelle *petits appartemens du roi* ; ces trois chambres peuvent contenir douze à quinze mille volumes. On y trouve les meilleurs ouvrages des poëtes anglais. Un livre uſé, dans cette bibliothèque, c'eſt le *dictionnaire anglais de Boyer* ; il eſt uſé comme le dictionnaire d'un écolier, ce qui prouve qu'il eſt conſulté journellement. Un ouvrage que le

roi consulte encore avec plus d'assiduité, c'est la *Gazette de France, en 100 volumes in-4°.* C'est à coup sûr le seul exemplaire complet qui existe en Europe.

Cette Gazette, témoignage de présentation, monument d'étiquette pour les mariages, pour les cérémonies de toute espèce, &c. fait loi; c'est le code de la cour. Code curieux!

Le roi lit, & beaucoup; il veut s'instruire, & il est instruit.

Dans les autres salles, grand nombre d'instrumens de physique, peu de tableaux. On y voit le portrait de l'empereur de la Chine, qu'il a envoyé lui-même au roi de France. L'empereur de la Chine est vêtu comme un religieux.

On vous tire de grand tiroirs remplis de cuillers d'or, de fourchettes, de salières & de coquetières d'or, dont on ne se sert pas; on y voit des chandeliers d'or, &c.

Ce qui est conservé soigneusement, & ce que l'on montre aux curieux, c'est la canne de Louis XIV. Elle est modeste, car la béquille est de porcelaine. Quand on touche cette cane, on se rappelle la main puissante qui pesoit sur elle, & qui a bâti le magnifique château où l'on se promène; mais les vicissitudes du règne de ce monarque s'offrent aussi à la mémoire, & cette grandeur passée a coûté à la France bien du sang & des larmes.

Les poëtes disent qu'on placera un jour la canne de *Voltaire*, dont *M. Clos* est propriétaire jaloux, à côté de celle de Louis XIV; c'est une mystification dont on a usé envers leur crédulité.

On sort de ces petits appartemens avec la réflexion, que si le monarque représente ailleurs, il est là dans ses foyers domestiques, & qu'il fait plus de cas sans doute de ces heures de loisir, & de sa paisible solitude, que de sa vie publique & solèmnelle.

De tous les métiers, le métier de roi eſt le plus difficile comme le plus pénible. Sommes-nous heureux, tous tant que nous ſommes, par le métier qu'il a plu à la Providence de nous impoſer ? Non ; mais bien par ces heures d'intervalle où nous nous livrons à nos goûts ſans contrainte & ſans témoins fâcheux.

Ces trois chambres remplies de livres jettent de l'intérêt dans ces appartemens, & font plus de plaiſir à rencontrer que les richeſſes matérielles qu'ils renferment. Ces livres diſent que le monarque jouit du plaiſir le plus délicieux, du plaiſir qui ne s'uſe point, & qu'on retrouve auſſi vif dans tous les âges de la vie ; du plaiſir enfin qui s'accroît par l'exercice de la lecture.

Le vulgaire penſe que les princes ſont perpétuellement diſſipés, qu'ils paſſent leur vie dans le déſœuvrement ; c'eſt que le vulgaire n'apperçoit pas lui-même d'autre plaiſir. Je puis certifier que le roi donne, chaque jour, pluſieurs heures à l'étude, & qu'il eſt peu de particuliers qui les emploient auſſi utilement que lui.

Il lit l'hiſtoire, ce grand maître en lumières ; les époques de la liberté l'intéreſſent, s'il eſt vrai, comme on me l'a aſſuré, qu'il a proféré ces paroles : *J'aime ces républicains ; mais je ſuis né dans une ancienne monarchie, & j'en ſuis le roi.*

CHAPITRE DCLXXXIII.

Département de Paris.

Le département de Paris eſt un diſtrict qui réunit les choſes les plus oppoſées. Il entre dans cette adminiſtration des détails variés, intéreſſans ; & il faut une grande ſoupleſſe d'eſprit & d'imagination, pour embraſſer, du premier coup-d'œil, les événe-

mens ſinguliers qui naiſſent en foule. Rien donc n'étonne ou ne doit étonner celui qui eſt à la tête ; car les caractères des hommes ſe portent à tout, & le jeu des paſſions eſt vraiment incalculable. L'habitude de voir ces paſſions dans leur fougue ou dans leur perfidie, inſpire donc une ſagacité qui devient le réſultat des criſes journalières.

Le miniſtre chargé de ce départëment, n'a pas toujours le temps de délibérer ; il faut qu'il ſe décide ſur-le-champ dans des matières quelquefois épineuſes, & il faut cependant qu'il ſe préſerve de la précipitation qui aveugle, & de la rigueur qui révolte.

Toutes les paſſions vindicatives & voilées aſſiégent ce miniſtre, parce que le redoutable pouvoir eſt entre ſes mains ; & comme la vengeance s'étudie à ſe voiler du maſque de la juſtice, & prend ſon temps pour aſſener plus ſûrement ſes coups, c'eſt avec promptitude qu'il doit reconnoître le véritable motif qui conduit les hommes vers lui : car, quel plus grand malheur que d'égarer l'autorité royale, & de lui prêter les couleurs de la tyrannie !

Ce miniſtre délivre les lettres de cachet, & il eſt chargé de l'opéra ; les châteaux terribles, les priſons d'état le regardent, ainſi que les pas de ballet. La maiſon du roi & le clergé entrent dans ſon adminiſtration ; il ſurveille un maître-d'hôtel fripon & un curé libertin. Le même jour, il mande une fille d'opéra, pour lui dire : *Pourquoi ne voulez-vous pas chanter ?* S'il y avoit refus de ſacremens, il diroit au prêtre : *Pourquoi ne voulez-vous pas adminiſtrer le viatique ?*

Ainſi les objets les plus diſparates reſſortiſſent à ſon tribunal ; le clergé, les chanteurs, les moines débauchés, & les danſeurs, le régime des grandes & petites baſtilles, & les tracaſſeries de l'opéra. Comment de pareils objets peuvent-ils être dirigés

par la même tête ? Très-bien, parce que c'eſt par les oppoſitions que l'on voit en grand, & que l'on apprend à juger des choſes en politique, c'eſt-à-dire, relativement à l'enſemble.

Le département de Paris eſt une eſpèce de royaume, attendu que le gouvernement de la capitale a une très-grande influence, & qu'il s'étend au loin.

Aucun miniſtre n'eſt mieux placé pour ſupprimer un abus, pour faire pâlir un pet t tyran, pour conſoler un infortuné, pour remédier à un déſaſtre. Eh ! n'eſt-ce point là un triomphe qui parle à la partie intime de notre être, & qui épanouit l'ame dans une rare volupté!

Sans ce miniſtre, la place de lieutenant de police pourroit devenir dangereuſe aux citoyens. C'eſt lui qui, ſe conduiſant par des vues plus amples & plus générales, modifie, ſelon les circonſtances, la rigueur ou la foibleſſe de cette branche d'adminiſtration.

De même que la foudre tantôt éclate dans les airs, & frappe à grand bruit ; tantôt décompoſe en ſilence : ainſi la *lettre de cachet*, tantôt bruyante, retentit dans l'Europe ; tantôt ſourde, ouvre le ſecrétaire, ou plutôt le coffre d'un pauvre diable logé au quatrième étage ; quelquefois elle fait plus de peur que de mal, & quelquefois auſſi l'homme qui en eſt atteint ne laiſſe plus de trace.

Qui le croiroit ? elle eſt ſerviable pour tel individu, elle devient une grace, elle l'enlève à la rigueur des loix, d'un tribunal qui, dans ſa marche irréfragable, porteroit un jugement plus terrible que celui de la captivité.

Je reconnois donc dans une lettre de cachet tous les attributs violens & cachés de la foudre ; elle agit comme elle, elle imite ſon vol, & juſqu'à ſes caprices : ce foudre repoſe ſur-tout entre les mains du miniſtre du département de Paris.

Ce qu'on a dit de plus ingénieux ſur la Baſtille, c'eſt le conte ſuivant :

« Deux priſonniers d'état, admis à prendre l'air enſemble dans la cour, apperçurent un chien qui feſoit autour d'eux maints & maints ſauts. Pourquoi ce pauvre animal eſt-il ici, dit l'un d'eux ? que fait-il dans ce château royal ? à ſa place j'en ſortirois bien. — Oh ! dit l'autre, il eſt ſans doute retenu de force. — Qu'auroit-il fait pour cela ? — Il aura mordu le chien du miniſtre ; — ou du ſous-miniſtre, bien plus redoutable que le premier. »

La ville capitale d'un grand royaume donne toujours le ton aux autres. C'eſt un petit état dans l'état même, & il eſt gouverné d'après l'eſprit du gouvernement public.

Ainſi la ville de Paris eſt gouvernée d'une manière abſolue. Le lieutenant de police y fait l'office de cenſeur public, & de commiſſaire-général des vivres : ſon autorité reſſemble, à bien des égards, à celle d'un général d'armée ; il punit, il empriſonne, il peut employer les voies les plus exactes & les plus rigoureuſes pour prendre ſes informations. Il tient cette grande ville ſous une diſcipline journalière, & une eſpèce de corps d'armée eſt à ſes ordres pour l'exécution de ſes volontés, qui, en dépit de ſa prudence, ne ſont malheureuſement pas toujours les ſiennes. Eh ! comment démêler le point exact de vérité dans un miroir à facettes ?

La forme du gouvernement décide donc la police qui règne dans une grande ville. La ville de Londres étant la capitale d'un pays libre, le maire y eſt le repréſentant du peuple, & le gardien de ſes priviléges. Il eſt obligé de garantir à chaque citoyen ſes immunités perſonnelles & civiles. A Amſterdam, toute l'application des bourguemeſtres & des échevins tend à encourager l'induſtrie, & à punir l'indolence. Ils ne doivent jamais abuſer de la confiance de la bourgeoiſie.

A Veniſe, centre d'un état ariſtocratique, l'eſprit de la police aboutit à prévenir tous les mouvemens populaires; & le conſeil des Dix met tout en œuvre de peur que la plus légère atteinte ne ſoit portée à la ſûreté de l'état.

Le lieutenant de police de Paris uſe aſſez fréquemment de formes purement militaires. Que ne ſont-elles toujours les meilleures, comme à coup ſûr elles ſont les plus promptes!

CHAPITRE DCLXXXIV.

Le Grand-Chambellan.

Je ne ſais ce que fait à la cour le grand-chambellan; je ne l'y ai jamais vu: mais il y a des gentilshommes de la chambre & des valets-de-chambre, une muſique de la chambre, & des frotteurs de la chambre.

On dit que la chambre entre, & elle entre. L'aumônier, l'apothicaire, le maître-d'hôtel, l'auteur avec ſon livre, tous ſont là pêle-mêle.

Ni plus ni moins que les dieux ſont jaloux de leurs droits éternels, ainſi les officiers de nos ſouverains, depuis le connétable juſqu'au valet-de-pied, chacun a ſes priviléges & ſon apanage, reſpectés des autres favoris de la même cour. Celui qui eſt initié dans les myſtères du fiſc, tant national qu'étranger, n'eſt plus un gibier de la police, mais du chef de la finance françoiſe. Le miniſtre ſur le département duquel on empiète, revendique auſſi-tôt ſon client, ſon protégé, ou, pour mieux dire, ſon ſujet. *Paſſez-moi le ſéné, je vous paſſerai la rhubarbe*: ce mot eſt applicable aux adminiſtrateurs de l'état, qui tour à-tour, ſe concedent le droit de récompenſer & de punir.

CHAPITRE DCLXXXV.

Chercheurs de la Pierre Philoſophale.

TOUJOURS de nouveaux adeptes cherchant la pierre philoſophale L'ignorance de la chymie en faiſoit jadis un grand nombre ; les découvertes nouvelles ont redonné quelque vogue au deſir de tenter le grand œuvre.

Cela ne doit pas étonner, dans un ſiècle où l'eſprit humain, audacieux & avide de s'inſtruire, eſt retombé dans les ſciences occultes de la chiromancie, de la magie, de l'aſtrologie, de l'alchymie. La philoſophie hermétique, qui chatouille l'avarice de l'homme, ne pouvoit pas manquer d'avoir des partiſans ; car l'or a de nombreux adorateurs.

Parmi ces impoſteurs ou ces hommes trompés, on a vu figurer un ex-capucin, qui fit des expériences du grand œuvre devant Louis XIII, le cardinal de Richelieu, & pluſieurs perſonnes de la cour : l'anecdote eſt aſſez curieuſe pour que je la rapporte ici.

Cet ex-capucin, nommé Dubois, étoit un de ces hommes dont la vie eſt romaneſque : il avoit voyagé dans le levant, pendant ſa jeuneſſe. Après avoir vécu dans la débauche, il ſe fit capucin ; ennuyé de ce nouveau genre de vie, il jeta le froc, & s'enfuit par-deſſus les murs des tuileries. Trois ans après, ſon eſprit inquiet le ramena dans l'ordre ſéraphique ; il prononça ſes vœux, & fut admis aux ordres ſacrés. Au bout de dix années, il quitta encore l'habit de capucin, & fut ſe promener en Allemagne. Là, il embraſſa la religion luthérienne, & trouva des adeptes qui l'initièrent à l'étude du grand œuvre. Trompé ou trompeur, il revint à Paris avec le prétendu ſe-

cret de faire de l'or ; & comme ſi ce beau ſecret donnoit de l'audace, il brava le regard des capucins, & cet homme, qui étoit moine & prêtre, ſe maria à Saint-Sulpice avec la fille d'un guichetier de la conciergerie.

Tout charlatan eſt cauſeur ; & ne parlant que de ce qui l'occupe, il en parle aſſez bien. L'ex-capucin ayant ſéduit quelques eſprits foibles & crédules, qui le regardèrent comme un homme merveilleux, fut admis inſenſiblement auprès du fameux père Joſeph, le bras droit & le conſeil du cardinal de Richelieu. Le miniſtre ouvrit l'oreille aux promeſſes d'un adepte qui ne ſe vantoit pas moins que d'augmenter la richeſſe de la France, la grandeur de ſon éminence, & de fournir à toutes les dépenſes de la guerre. Le grand beſoin rend confians les génies les plus profonds : le cardinal de Richelieu ne croyoit rien d'impoſſible, & ne ſoupçonnoit même pas qu'on pût tromper ſon regard ; il crut le père Joſeph, & il fut arrêté que le fabricant d'or travailleroit en préſence du roi, de la reine, du cardinal, du père Joſeph, du ſur-intendant, & autres, qui priſoient par-deſſus tout cette importante découverte.

Le jour étant pris, Dubois ſe rend au louvre, apporte une coupelle & un creuſet pour ſon expérience, allume le feu, y met ſes vaiſſeaux ; & de peur qu'on ne le ſoupçonne de fourberie, il accepte pour aide de ſon travail, un *garde-du-corps* que le roi lui-même lui choiſit.

Alors Dubois élevant la voix, dit : « Qu'il plaiſe » à ſa majeſté de commander qu'un de ſes ſoldats » donne dix ou douze balles de mouſquet, que je » vais convertir en or » On donna les balles, & Dubois fit voir, en même temps, qu'il jetoit ſur le plomb la valeur d'un grain de ſa poudre de projection ; après quoi il couvrit de cendres les balles qui étoient

dans la coupelle, & dît encore à haute voix : « Qu'il » plaiſe à S. M. d'écarter peu-à-peu les cendres avec » un ſoufflet, ou d'en donner l'ordre à qui il lui » plaira. » Louis XIII ne voulut confier ce ſoin à perſonne ; il prit le ſoufflet, & comme il ſouffloit fort, dans l'impatience de découvrir cet échantil on des richeſſes infinies qui lui étoient promiſes, les cendres voltigèrent ſur les aſſiſtans, & la reine, plus curieuſe ou plus intéreſſée, s'en laiſſoit accabler. Toutes les cendres étant ſoulevées, le lingot d'or parut. Ce ne fut qu'un cri de ſurpriſe, & puis d'alégreſſe : ſa majeſté & ſon éminence embraſsèrent Dubois ; le roi, dans ſon enthouſiaſme, le déclara noble, & le fit chevalier, en lui donnant l'accollade à la façon des anciens preux chevaliers de la table ronde ; & pour combler, en un mot, toutes les faveurs, il lui permit de chaſſer dans toute l'étendue de ſes plaiſirs.

Le card. de Richelieu, que j'ai toujours admiré, parce qu'il avoit une ame forte, eut un beau mouvement : il dît à Louis XIII qu'il falloit ôter les *tailles*, *taillons*, *ſubſides*, & toutes les impoſitions qui ſont à charge au peuple; que le Roi ne ſe réſerveroit que ſon domaine, avec quelques fermes & droits ſeulement, comme des marques de ſa ſuzeraineté & de ſa puiſſance ſouveraine. L'œil étincelant de joie, il annonçoit la renaiſſance de l'âge d'or, & ce qui flattoit encore plus ſon génie politique, la ſuprême dominat on de la France ſur toutes les puiſſances de l'Europe ; il embraſſoit le père Joſeph, & lui promettoit à l'oreille le chapeau de cardinal Le garde-du-corps eut 8000 livres pour avoir aidé à cette belle œuvre, & tous les aſſiſtans, dans le raviſſement & dans l'ivreſſe, reſpectoient l'ex-capucin. Je le crois ſans peine. Si la poule de la fable, ſi la poule aux œufs d'or exiſtoit, elle pondroit fièrement à Verſailles, & les gardes-du-corps, loin de la gêner dans ſes fonctions, monteroient la garde & formeroient barrière autour d'elle.

Dubois fit une nouvelle expérience, & le roi tira lui-même du feu le creuſet avec des pincettes: la vue de ce nouveau lingot cauſa un redoublement de plaiſir; quand il fut refroidi, il paſſa dans les mains de ſa majeſté, qui envoya chercher un orfèvre, lequel, après avoir fait l'eſſai de ces deux échantillons, trouva que l'or n'étoit qu'à vingt-deux carats, c'eſt-à-dire, au titre courant de l'eſpèce monnoyée. Comme l'ex-capucin craignoit que ce rapport ſi parfait avec la monnoie ne fît ſoupçonner quelque choſe, il ſe hâta de dire, que pour ſes eſſais il faiſoit l'or à ce titre; mais que dans ſon travail en grand de la tranſmutation, ſon or ſeroit pur à vingt-quatre carats. L'auguſte aſſemblée, qui ſe plaiſoit dans ſon illuſion, fut ſatisfaite de cette réponſe.

Les expériences étant faites, le cardinal de Richelieu tira Dubois à part, & lui dit que, pour commencer, le roi n'avoit beſoin que de huit cents mille francs par ſemaine, mais qu'il falloit qu'ils fuſſent délivrés régulièrement. Le charlatan promit tout, pourvu qu'on lui laiſſât ſeulement dix jours pour bien cuire ſa poudre de projection, qui, par un accident, avoit été *incrudée*, jargon de l'art, auquel le cardinal ne fit point attention, en diſant qu'il lui accordoit non-ſeulement dix jours, mais vingt, s'il en avoit beſoin.

L'ex-capucin, au lieu de faire ſon travail & de de purifier ſa poudre, prit le plaiſir de la chaſſe, fit grande chère chez lui, aſſembla tous les gens de ſa connoiſſance, les régala avec magnificence, les entretint de ſes ſuccès & de ſa ſcience ſublime; il fut regardé par-tout comme un homme extraordinaire.

Cependant le tems ſe paſſoit, & rien ne ſe préparoit. Le cardinal envoya le père Joſeph ſollici-

ter le faiſeur d'or de ſe mettre à l'œuvre. Il demanda quelques jours, qu'on lui accorda, & qu'il ne mit pas mieux à profit. Le roi n'était pas moins impatient de voir de gros *ſaumons* d'or de cinq à ſix cents mille livres; car les rois ne font plus rien qu'avec de l'or, ainſi que moi foible particulier: mais comme les *ſaumons* ne paroiſſoient point, on eut des ſoupçons, & bientôt des craintes d'avoir été dupé.

Il y eut des ordres pour veiller de près ce charlatan, & l'empêcher de prendre la fuite, comme en effet il le méditoit. Bientôt le cardinal, qui ne marchandoit point la liberté d'un homme, le fit transférer au château de Vincennes, où il fut licite à l'ex-capucin de faire beaucoup d'eſſais qui ne produiſirent rien. Après pluſieurs tentatives encore inutiles, il ne laiſſa plus douter qu'il ne fût un impoſteur. Vainement diſoit-il qu'il lui étoit impoſſible de travailler n'étant point libre, & que l'eſclavage détruiſoit la vertu de ſa poudre de projection ou de multiplication : il fut conduit à la Baſtille, & mis dans un cachot.

Le cardinal de Richelieu n'étoit point homme à lui pardonner de l'avoir abuſé ſi publiquement & ſi ſolemnellement; mais en habile politique, il ne voulut point paroître avoir été trompé par un art ſurnaturel, ce qui auroit donné trop beau jeu aux rieurs. On rechercha dans la vie privée de l'ex-capucin, tout ce qui pouvoit l'inculper : Richelieu créa une commiſſion; on repréſenta à l'ex-capucin la rognure de pluſieurs pièces d'or, & il fut aiſé de le condamner comme ayant altéré la monnoie, ou en ayant même fait de la fauſſe.

Sa vie errante & vagabonde offroit pluſieurs délits; il fut jugé par la commiſſion, & condamné à être pendu. Comme il alloit mourir, il déclara

qu'il avoit trompé de deſſein prémédité le roi, la reine, & *monſeigneur le cardinal* : il avoua qu'il n'avoit jamais ſu faire de l'or ; mais qu'ayant reconnu l'extrême crédulité des hommes ſur tout ce qui leur promettoit une immenſe fortune, il avoit mis à profit ce penchant, pour vivre aux dépens de ceux qui l'écoutoient. Il ajouta qu'il avoit compoſé & qu'il vendoit fort cher un petit livret, où étoit renfermé ſon prétendu ſecret de faire de l'or, & que, ſelon les acheteurs intéreſſés & crédules, il hauſſoit ou baiſſoit le prix de ſon ouvrage. Pour dernier aveu, il dit que tout ſon procédé conſiſtoit dans un eſcamotage ſubtil ; que, ſous prétexte d'arranger la coupelle, il gliſſoit adroitement, ſans que perſonne s'en apperçût, un certain point d'or ſous la cendre, & en retiroit le plomb. Cet or provenoit de la rognure des pièces d'or ; & c'étoit ainſi qu'il avoit eu la témérité de vouloir tromper le roi, la reine, & monſeigneur le cardinal.

Dubois fut pendu le 25 juin 1637.

Supprimez la fin tragique de l'ex-capucin ; connoiſſez-vous, lecteurs, un ſujet plus plaiſant, ou qui prête mieux aux ariettes & au dialogue d'un opéra-comique ? L'éminence rouge, l'éminence griſe, les graves perſonnages autour du creuſet, le fourbe qui ſe joue de tous ces acteurs figurant ſur la ſcène du monde, de ces grands acteurs qui ont beſoin d'or comme nous, qui l'aiment comme nous, qui, comme nous, n'en ont jamais aſſez, qui embraſſent comme nous celui qui leur fait des promeſſes. Oh ! quelle comédie philoſophique ! J'en ris tout ſeul, au fond de mon cabinet.

CHAPITRE DCLXXXVI.

Démonſtration du Déluge univerſel.

UN précepteur des pages de la feue reine, voulant prouver le déluge, & faire-voir que le ſyſtême de Moïſe l'emportoit ſur les raiſonnemens de Burnet, de Wiſtou, de Wood, de Pluche, &c. forma un globe terreſtre plein d'eau, armé de ſoupapes, & enfermé concentriquement dans un globe de verre. Il commença par remplir d'eau le globe terreſtre, ferma l'ouverture pratiquée, & donna enſuite au globe intérieur un léger mouvement de rotation. *L'eau n'a point franchi ſes barrières. Voilà* (diſoit-il) *le tems où Dieu n'étoit point courroucé contre le genre-humain. Mais vous allez voir l'inſtant de ſa colère.* Auſſi-tôt il fit mouvoir le globe avec une viteſſe accélérée. Bientôt, la maſſe d'eau força les ſoupapes attachées à la ſurface extérieure de ce globe terreſtre, & remplit toute la capacité du globe de verre, en s'échappant avec force. *Ainſi le globe terreſtre* (diſoit le précepteur aux aſſiſtans) *a été entièrement couvert de ſes propres eaux. Dieu ſe calme. Je vais ceſſer d'agiter ce globe, l'eau rentrera dans le réſervoir, à-peu-près juſqu'à l'horizon du globe, & ſe mettra en équilibre avec elle-même... Il n'y a que des impies,* (continuoit le précepteur des pages de la reine) *qui puiſſent contredire préſentement le déluge univerſel; car je vous l'ai peint d'une manière bien conforme au récit de l'hiſtorien ſacré.* Tous les aſſiſtans s'en retournèrent, perſuadés de l'exiſtence du déluge univerſel, & que ceux qui avoient l'audace de le nier, alloient contre la raiſon. C'eſt ainſi qu'en 1768 on enſeignoit la phyſique aux pages de la reine.

CHAPITRE DCLXXXVII.

Singularités.

LOUIS XVI, dans la première année de ſon règne, lut dans une mémoire, *droit de régale.* Qu'eſt-ce que cela ſignifie, demanda-t-il à M.****, miniſtre ? Le miniſtre, embarraſſé, lui répondit : C'eſt le droit qu'a votre majeſté, lorſqu'elle voyage, d'être régalée par ſes ſujets, dans tous les endroits où elle paſſe. —— Je vois, lui dit le roi, que vous ne ſavez ce que vous dites; ce ne peut pas être cela.

Lorſque je plaidois contre MM. les comédiens & contre MM. les gentilshommes de la chambre, l'avocat adverſe s'aviſa d'appeler les ſpectacles de Paris, *les plaiſirs régaliens.* Puiſſamment raiſonner ! on ne réplique point à cela.

Un muſicien nommé le Mierre, après vingt ans de ſervice à la chapelle du roi, vint trouver le St-Florentin, pour lui demander ſa retraite & la penſion. -- Voilà comme vous êtes, vous autres, dit-il ! vous vous dépêchez tous de faire vos vingt années, pour être enſuite d'oiſifs penſionnaires.

François Ier traverſant la galerie de Fontainebleau, s'arrêta devant un nommé Bouchet, pauvre homme-de-lettres, en diſant : *Voilà une bonne tête ; je m'en tiens à celui-là ; il y a bien des choſes dans cette tête-là ; cet homme là vaut mieux que Duprat.* Auſſi-tôt les courtiſans environnent Bouchet : cet homme-là va être miniſtre, dit l'un ; peut-être chancelier, dit l'autre ; le roi lui donne un rendez-vous dans le parc, entendez-vous ? il n'en faut plus douter, il eſt chancelier : eh bien, il faut le louer : il a fait des vers, dit-on ; il faut lui dire qu'il eſt un grand poëte. Tous les poëtes croient à la bonté de leurs vers.

Chacun

Chacun étoit dans l'attente de la prochaine élévation de Bouchet, lorſque François 1er appelant l'inſpecteur des bâtimens, lui dît, en montrant Bouchet : *Voilà le modèle qu'il faut prendre pour faire un Neptune ; à quoi ſongiez-vous de me propoſer Duprat, une petite barbe friſée, des yeux hors de tête ? Voyez ce grand front, ces rides, cette chevelure négligée, cette barbe longue & tombante : comme le ciſeau rendra cela !... Mon cher Bouchet*, (continua le roi) *trouvez-vous à ſix heures dans le parc ; je vous retiens pour ſervir de modèle à un Neptune que je veux placer dans une de mes pièces d'eau.*

Les courtiſans rirent ſous cape. Ah, ah ! c'eſt le gouvernail du dieu des mers qu'on va remettre entre ſes mains ; il figurera nuit & jour au milieu du baſſin. Ah ! la bonne équivoque ! Il ne ſera point miniſtre ; ſes vers ſont mauvais, & je trouve qu'il n'eſt fait que pour ſervir de modèle à une ſtatue.

CHAPITRE DCLXXXVIII.

Ex-voto.

Un *ex-voto* curieux, c'eſt aſſurément celui qui exiſte à Saint-Leu & Saint-Gilles. Il eſt dans le chœur à droite.

A l'âge de ſix ans, on a voué à ſaint Leu & ſaint Gilles le roi Louis XV, pour la guériſon de la peur ; on a dreſſé l'*ex-voto*. C'eſt un tableau où l'on voit Louis XV à genoux devant ſaint Leu & ſaint Gilles. Sa gouvernante, madame de Ventadour, eſt derrière lui, auſſi à genoux, ainſi que les principaux ſeigneurs de la cour. Les portraits ſont fidèles, & le coſtume ne l'eſt pas moins. On les voit

tous, les mains jointes, prier ſaint Leu & ſaint Gilles de guérir Louis XV de la peur, foibleſſe dont l'enfant roval étoit atteint.

Il n'en fut pas guéri ; ce roi fut timide toute ſa vie : jamais prince n'a été auſſi craintif. Un viſage qu'il voyoit pour la première fois, lui cauſoit une ſenſation inquiétante. Auſſi, obligé de reconnoître, par ſon état de roi, une multitude d'individus, il claſſoit dans ſa mémoire les phyſionomies ; & quand on lui préſentoit un homme qu'il n'avoit jamais vu, ſon premier mot étoit toujours de dire : *Il reſſemble à un tel.*

Naturellement queſtionneur, ſoit par excès de prévoyance, ſoit par beſoin d'inſtruction, Louis XV aimoit à ſavoir une infinité de détails, ſur-tout l'âge des gens qu'il voyoit. Il aimoit encore à faire juſqu'à un certain point le médecin, en diſant : *Vous avez, ou vous aurez telle maladie ; prenez garde.*

Un des moyens qu'employa le chancelier Maupeou pour achever l'impolitique deſtruction des parlemens ſi contraire à la véritable autorité d'un monarque, toujours mieux protégée par les loix que par les armes, fut de dire à Louis XV : *Je vous débarraſſerai de ces robes noires.* Ces robes noires affligeoient ou intimidoient ſa vue. Cette crainte habituelle, qu'il ne put jamais ſurmonter, étoit donc en lui un défaut de naiſſance ; & cette foibleſſe phyſique, que le moral ne peut pas toujours vaincre, expliquera une partie de ſon caractère, qui ne pourroit trop s'expliquer ſans cette première cauſe.

CHAPITRE DCLXXXIX.

Jeudi-Saint.

Le Roi lave les pieds à douze pauvres. C'eſt un uſage antique & reſpectable. Il eſt impoſſible aux courtiſans & aux princes même de ne point réfléchir alors, que nous ſommes tous originairement égaux. Le pied nu du pauvre a la même conformation que celui du monarque.

Le prédicateur, monté en chaire, donne à ſon diſcours quelques traits plus vifs qu'à l'ordinaire, il dénonce au monarque les abus les plus frappans; & le ſtyle véhément ſe concilie avec le reſpect.

Un prince du ſang eſt maître d'hôtel; il préſide ce jour-là les maîtres-d'hôtel du Roi, & il eſt confondu parmi le domeſtique. Tout ce qui ſe fait ce même jour à la cour, rappelle l'égalité primitive. Si la morale eſt l'eſprit des ſiècles, ce jour eſt fait pour elle; les pauvres ſont ſervis à table, & ils pénètrent le palais du ſouverain dans toute ſon étendue.

Le lendemain on dépouille les autels, & ils ſont alors plus d'impreſſion.

Dites-nous, pontifes: que fait l'or dans les temples? Saint Bernard répétoit mot à mot Juvénal. Il faut à la religion des cérémonies, un culte ſolemnel, un appareil impoſant: mais l'autel n'a pas beſoin d'être chargé d'or & d'argent; des tentures, des fleurs, la blancheur du lin, la vive couleur des étoffes, les flambeaux, cet appareil ſuffit. Le luxe des temples eſt le néceſſaire des hôpitaux & des pauvres.

Que ferons-nous, diſoit une femme de qualité à

une autre ? voici la ſemaine ſainte ; il faut cependant faire quelque acte de piété.--C'eſt bien dit, dît l'autre : *eh bien ! faiſons jeûner nos gens.*

Appliquez ce mot à la ſuite des erreurs politiques, & vous verrez que l'on dit en d'autres termes : *Voici les jours d'abſtinence, faiſons jeûner nos gens.*

CHAPITRE DCXC.

Étiquette.

Les princes, qui commandent à tout, obéiſſent à l'étiquette : le philoſophe ſourit de cet étrange eſclavage ; & quand il voit les princes enchaînés eux-mêmes dans les entraves d'un vain cérémonial, il reconnoît l'égalité des conditions ; ces fiers mortels qui diſpoſent de la liberté d'autrui, n'ont plus de liberté ; cette belle princeſſe qu'envie tout ſon ſexe, vit dans une gêne perpétuelle : le reſpect les fatigue, & chaſſe la cordialité : l'hommage n'eſt plus naturel ; il eſt factice, ainſi que tout le reſte. Il faut vivre pour la repréſentation ; & c'eſt un théâtre où les couliſſes même ne permettent pas au comédien de reprendre ſon attitude naturelle.

L'étiquette établie dans les cours demanderoit les pinceaux d'un Rabelais : mais les princes eux-mêmes ne doivent-ils pas être étonnés de ſuivre avec tant de ponctualité les ordres d'un être fantaſtique ?

Les princes, au milieu de gens faits pour les ſervir, attendent quelquefois patiemment que leurs ſouliers ſoient mis, parce que l'officier qui, par ſa charge, a droit de chauſſer le pied du prince, ne ſe trouve pas préſent. Cette ſujétion bizarre fait, des princes, des hommes aſſervis à des coutumes ſingulières.

On a vu en Eſpagne un ſujet fidèle condamné à perdre la vie, parce qu'ayant ſauvé d'un incendie une reine en chemiſe, il avoit été obligé de la porter entre ſes bras.

Manger avec un prince eſt une choſe que l'étiquette repouſſe : il converſera avec vous, vous lui ferez utile & agréable ; mais manger ſur la même nappe vous eſt interdit ; ſa volonté expire dans le domaine borné par la circonférence d'une table.

C'eſt l'étiquette qui préſide à la naiſſance d'un prince. Tous les grands officiers de la couronne ſont là. C'eſt l'étiquette qui voudra qu'après ſa mort on lui ſerve une table ſplendide, & qu'on l'interroge, à chaque inſtant, ſur l'état de ſa ſanté.

Les princes auroient plus de peine à ſe dérober aux loix de l'étiquette qu'aux loix de la conſtitution de l'état. Souvent le monarque s'eſt trouvé dans l'impoſſibilité de faire un voyage, d'entrer dans une maiſon, parce qu'il n'avoit pu concilier les prétentions reſpectives de ſes ſerviteurs.

Nous rions en apprenant certains uſages de peuples éloignés de nous ; de ce que le roi de Loango, en Afrique, par exemple, prend ſes repas dans deux maiſons différentes ; de ce qu'il boit dans l'une, mange dans l'autre : & l'habitude nous familiariſe avec ces étiquettes, dont l'aſſerviſſement eſt plus encore pour les princes que pour ceux qui les environnent. On diroit qu'ils ſont livrés, dès le moment de leur naiſſance, à une foule de farfadets capricieux qui arrangent tous les momens de leur vie au gré de leurs fantaiſies.

Les pauvres humains vivent de tout cela ; mais je ſuis fâché qu'on ait banni de la cour le fou du roi. De toutes les charges de la couronne c'étoit la plus néceſſaire. Un naturel enjoué qui avoit la liberté de parler, acquéroit le droit de dire une

foule de choſes que les rois n'entendent plus depuis qu'ils ont banni le fou, triſtement remplacé par une multitude de fous titrés qui ne le valent pas.

Après l'étiquette vient le protocole. Combien dans le corps d'une lettre faut-il de doigts en blanc ? La ſuſcription eſt encore une choſe importante. Telle lettre doit être en papier de miniſtre. Louis Armand, père de feu M. le prince de Conti, ayant écrit du camp d'Yron à M. le Régent, le pria, s'il avoit manqué au cérémonial, de l'en inſtruire, avouant qu'il ne le ſavoit pas. M. le Régent lui répondit que le cérémonial n'étoit pas propre à nourrir l'amitié, & le pria de lui écrire ſans cérémonie.

La ſéchereſſe du protocole met une différence entre les lettres & les ſimples billets. Il n'eſt pas toujours aiſé pour amener le *très-humble*, *très-obéiſſant ſerviteur*. Quand on écrit *au roi*, l'on ajoute, *& ſujet*. Un prince met ſur l'adreſſe : *au roi*, *mon ſouverain ſeigneur*; & *à la reine*, *ma ſouveraine dame*. On dit au pape : *très humble*, *très-obéiſſant & très-dévot fils & ſerviteur*. Le pape répond par un bref en parchemin.

Ce protocole varie peu.

Le protocole veut que, quand on ſe ſert de ſecrétaires, la *corteſia* ſoit de la main du prince.

Le roi de France a vingt-quatre millions de ſujets; il n'y en a pas deux mille qui ſuſſent lui écrire ſelon les loix du protocole.

On appelle le dauphin *monſieur*, en lui parlant; & il a la qualification de *monſeigneur*, quand on lui écrit.

La ſuſcription, l'enveloppe, tout cela a ſa forme.

Quand on écrit à une majeſté, il ne faut que quatre ou cinq lignes à la première page, & que toute la lettre ſoit de la main de celui qui écrit.

Tantôt la *corteſia* peut être de la main du ſecrétaire, tantôt cela lui eſt défendu.

Tout le monde ne ſait pas placer l'*alteſſe ſérénissime*, l'*alteſſe royale*.

Le protocole change ; & j'avoue que je ne ſuis pas au fait de l'endroit où ſe placent & ſe répètent les trois ou quatre doigts de blanc.

En juillet 1733, M. de Buſſi manda que l'impératrice Amélie ſe plaignoit, que dans les lettres des princes & princeſſes de la maiſon de Condé, pour la prier de recommander à l'empereur leurs affaires de Naples, la ſuſcription ou corteſia, *votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur*, étoit de la main du ſecrétaire.

Le protocole dit que l'impératrice avoit raiſon. Les princes doivent la *corteſia* aux électeurs, à plus forte raiſon à l'impératrice, qui ne la refuſe jamais.

Il faut éviter envers tout particulier, archevêque ou miniſtre, l'expreſſion de profond reſpect, qu'on n'emploie que pour le roi. On dit aux autres, *avec reſpect*, ou bien *avec un grand reſpect*.

La plupart des bourgeois ignorent la différence qui ſe trouve entre une lettre & un billet.

En général on répond comme on vous écrit.

Les particuliers ne ſavent pas écrire : ils vous donnent quelquefois de *votre affectionné ami*, *de votre affectionné à vous ſervir*.

Il eſt plus difficile de ſavoir écrire une lettre dans la véritable préciſion des loix du protocole, que de faire bien la révérence, & d'avoir un maintien devant un prince.

Et par la même raiſon que le bourgeois ne ſaura ni ſaluer, ni ſe tenir debout, ni parler à un prince, il ne ſaura pas lui écrire.

L'étiquette n'eſt pas preuve de ſervitude : les fiers Anglais ſervent à genou leur roi ; l'étiquette ne porte aucune atteinte à la liberté d'un peuple. Les Fran-

çais ne ſont pas humiliés en s'aſſujettiſſant à des fonctions domeſtiques. Tout ce qui approche du roi prend un caractère de nobleſſe.

L'étiquette a ſes minuties; mais celles-ci tombent de jour en jour: il n'y a que le deſpotiſme qui puiſſe ſe faire de l'étiquette un culte.

Un prince du ſang eſt *maître-d'hôtel.* Ceci n'eſt pas ſimplement d'étiquette; c'eſt qu'il y a un très-gros revenu attaché à cette charge.

C'eſt l'étiquette qui veut que le roi d'Eſpagne tutoie tout le monde, à commencer par ſon frère, tandis que le roi de France dit à ſon valet-de-chambre *vous.*

C'eſt l'étiquette qui place la chaiſe-percée d'un prince au milieu des courtiſans à qui il accorde les entrées, & qui fait que tel offre le coton.

Quand on ſort de chez le roi ou de chez les princes, on paſſe le premier, & voilà la civilité, la politeſſe par excellence; pourquoi? c'eſt qu'en paſſant le premier, vous faites un avantage à celui qui vient après vous; vous le laiſſez jouir plus long temps des regards du prince; puis enfin vous lui ſauvez l'embarras de partir le premier.

Les entrées deſcendent, & ne montent point; qu'eſt-ce à dire? que lorſque vous avez les entrées chez le roi, vous les avez chez les autres princes; ce qui n'eſt point, quand vous n'avez vos entrées que chez un prince: vous êtes arrêté là.

La feue reine, très-ſcrupuleuſe ſur l'étiquette, la regardoit comme une portion eſſentielle de la ſouveraineté. Dans ſa dernière maladie, elle tomba dans un évanouiſſement profond; on lui préſentoit quelque choſe à boire, une femme dit à ſes côtés: *elle ne le prendra point.* Lorſque la reine fut revenue à elle, ſon premier mot fut de faire ſentir à cette femme l'irrévérence de ſon expreſſion: elle avoit employé le terme vulgaire *elle*, au lieu de dire *ſa*

majeſté ; & la reine, toute mourante qu'elle étoit, la réprimanda de ſon incivil laconiſme.

Quand certains princes ſe ſont fait appeler *l'ombre de Dieu*, *le couſin de la lune*, *le frère du ſoleil*, *l'ami des étoiles* ; que d'autres, à l'iſſue de leur repas, ont fait proclamer *que tous les autres rois de la terre pouvoient dîner* ; que tel autre veut qu'on ſe proſterne en terre dès qu'il paroît, il n'eſt pas étonnant qu'on ait aſſujetti les ſourires, les regards, les geſtes & les pas, de manière à déſigner un air ſoumis.

Ces uſages embraſſent l'art de s'aſſeoir, de ſe tenir debout, de gliſſer ſur le parquet ; les ſalutations, les révérences ſont telles, que tout ſe diſtingue.

Quand on voit les petits princes d'Allemagne, plus ſuperbes que les premiers potentats de l'univers, faut-il s'étonner ſi la coutume devient rigoureuſe dans des cours antiques ?

L'étiquette a des bizarreries & des ſingularités: mais elle gêne encore plus les princes que ceux qui les ſervent ; car ils ſont aſſujettis à la minute, s'ils veulent être ſervis, tandis que tous les allans & venans ne ſont à la gêne que momentanément.

L'étiquette eſt un rempart qui repouſſe une infinité de prétendans incommodes. Ce mot eſt d'autant plus abſolu, qu'on n'y répond jamais qu'en s'humiliant.

L'étiquette fait que les converſations deviennent ſilencieuſes, & que les princes voient autour d'eux tant de mouvemens d'yeux & d'épaules.

L'étiquette qui faiſoit jadis ſervir à dîner à des rois morts, ſubſiſte encore de nos jours, & ſubſiſtera juſqu'à la fin de la monarchie : car comment ſupprimer une coutume ſi eſſentielle à ſon bonheur ? comment refuſer à dîner au cadavre royal, quand les officiers de ſa bouche ont ſi bon appétit pour lui ?

Le maintien, la marche, tout eſt aſſujetti à des règles qui, pour être verſatiles, n'en ſont pas moins ſuivies.

Pourquoi demander un tabouret, quand on peut avoir un bon fauteuil chez ſoi? dit la comédie : & la comteſſe qui a ri de ce trait, avec tout le public, poſtulera, quinze jours après, le tabouret chez la reine.

On a ſubſtitué la politeſſe, l'aiſance & l'affabilité à tous les airs d'oſtentation & de cérémonie; mais les vieilles coutumes !..... Ce qu'il y auroit de plus difficile à un prince, ſeroit d'anéantir ces formules antiques.

Il faut ſavoir décorer le deſſus des lettres de titres honorifiques. Les adreſſes ſont encore aujourd'hui des objets de conteſtation : ce n'eſt pas une petite choſe, que de ſavoir au juſte comment les princes doivent s'écrire entr'eux. Le grand-maître des cérémonies, l'introducteur, ſavent cela : car, que ne ſavent-ils pas? Les naiſſances ſont aſſujetties à des uſages paſſablement ridicules.

Jean-Jacques Rouſſeau eſt le premier qui a refuſé de ſigner, *votre très-humble ſerviteur*. Mais s'il eût été en place, on l'eût *excellenciſé*, *monſeigneuriſé* & *principiſé* malgré lui.

Les prélats du ſiècle dernier décidèrent, dans une aſſemblée du clergé, qu'ils s'appelleroient dorénavant *grandeur*.

Les ſuperlatifs ne ſont plus de mode. On n'écrit plus *à très-haut*, *très magnifique*, *très-excellent*, *très-brillant*, *très-vénérable* ; mais ces énumérations de dignités reprennent place dans le billet mortuaire, & vous apprenez que le *très-haut*, *très-magnifique ſeigneur* pourrit dans tel coin.

C'eſt une étiquette d'appeler ſes domeſtiques comme des chiens, en criant à tue-tête : *eh! eh!*

Le Français n'a pas manqué d'immortaliſer & d'étendre ces ridicules. La bizarrerie eſt à ſon comble.

Je ne puis apprendre de combien de lignes courbes ſont les révérences d'un miniſtre ou d'un duc, & combien il faut lui en donner de pouces.

C'eſt l'étiquette qui fait appeler la femme d'un préſident madame la préſidente, & celle d'un maréchal madame la maréchale ; comme ſi elle rendoit la juſtice, ou ſi elle conduiſoit les armées.

L'orgueil, qui connoît beaucoup l'ennui, lequel fraterniſe avec lui, imagina ces paſſe-tems, qui rempliſſent les heures du déſœuvrement, & ſatisfont la vanité. On s'amuſe de voir une femme qui fait des révérences de trois pas, de ſix en ſix pas ; un homme qui paroît une ſtatue, & qui parle ſans remuer les lèvres ; des gens qui s'habillent & ſe déshabillent : tout cela fait ſpectacle. On tourne & retourne tant & tant, de toutes façons, on fait prendre aux heures tant de plis différens, & au jour tant d'attitudes, qu'à la fin les heures ſont forcées de rendre quelques plaiſirs.

Une princeſſe, à telle heure, voit ſes femmes qui entrent, la décoiffent & la déchauſſent, bongré mal-gré ; elle a beau réſiſter, il faut qu'elle obéiſſe, & qu'elle ſuive le courant des affaires.

Tantôt il faut qu'une dame ſoit ſolemnelle, tantôt en déshabillé.

Le perruquier, le tailleur, varient les friſures & les habits d'un goût extraordinaire.

Les nouvelles manières de ſe coiffer, de ſe préſenter, de ſaluer, de parler, de dépecer, de manger, changent ſans ceſſe par les grands, & pour les grands, dont elles ſont la plus ſérieuſe étude, la principale occupation.

Il n'y a pas de minute où l'on ne paye un tri-

but à l'étiquette. Comptez les geſtes, les minauderies, les airs de tête, & vous verrez que les eſprits ſont plus changeans que les baromètres. Il n'y a point de verre à facettes, qui préſente plus d'objets.

L'étiquette fut de tout tems, à la cour d'Eſpagne, une coutume vraiment deſpotique.

Un miſérable régent de ſixième, comme on ſait, devint cardinal & miniſtre plénipotentiaire, pour avoir fourni, en cachette, chaque jour une bouteille de vin à la reine d'Eſpagne, qui aimoit le vin; l'étiquette de ſon palais ne lui permettoit qu'un verre d'eau entre ſes repas.

Quel lecteur ne s'amuſe pas de voir ceux qui commandent aux autres, ſe ſoumettre à leur tour à des loix imaginaires?

Ce fut donc une grande affaire, de donner à la femme de Philippe V, un confeſſeur, puis un cuiſinier français, & non italien; paſſe encore pour cette diſtinction. Pluſieurs membres du conſeil vouloient un cuiſinier & un confeſſeur ſavoyards. Il y eut une autre diſpute ſur le perruquier du roi. On l'avoit fait venir de Paris, parce que les barbiers eſpagnols ne ſavoient pas encore faire une perruque; mais on redoutoit, en même tems, que l'indiſcrétion du barbier français ne mît dans la chevelure artificielle qui devoit coiffer ſa majeſté, des cheveux tirés de la tête d'un roturier. Or, un roi d'Eſpagne ne devoit porter ſur ſon chef que des cheveux de gentilshommes.

Il fallut batailler long-tems, & gagner le terrein pied-à-pied, pour changer quelque choſe au deſpotiſme de la religieuſe étiquette, dite par excellence *l'étiquette du palais*.

Les lettres de la princeſſe des Urſins ſur cet objet, ſont curieuſes. Cette princeſſe écrivoit à la

maréchale ; mère d'Adrien de Noailles : *Je vous ſupplie de dire que c'eſt moi qui ai l'honneur de prendre la robe-de-chambre.* Les plaiſans diſent aujourd'hui que la robe de chambre d'étiquette de Philippe V, étoit un vieux manteau court qui avoit ſervi à Charles II ; que l'épée du roi étoit un poignard, qu'on poſoit derrière ſon chevet ; que la lampe étoit enfermée dans une lanterne ſourde ; que les pantouffles étoient des ſouliers ſans oreilles, &c. Il n'y a pas de mal à tout cela ; mais il eſt bon d'appercevoir ce qui étoit maſqué ſous ce cérémonial, que les courtiſans d'alors exaltoient avec tant d'emphaſe.

CHAPITRE DCXCI.

Cérémonial.

Un prince du ſang, à la cour, ôte le ſervice à tous les grands officiers, tant pour la chemiſe que pour la ſerviette.

Quand le roi donne des audiences ſur ſon trône, les princes du ſang ſont ſur la plateforme, ſuivant leur rang ; & quand le roi donne des audiences des baluſtres, ils ſont à côté de ſa majeſté en dedans du baluſtre.

Ils ont l'honneur de manger avec le roi dans les banquets.

Quand le roi communie, ils tiennent la nappe, lorſqu'ils ſont deux ; & quand il n'y en a qu'un, il la tient ſeul : aucun ſeigneur ne peut partager avec lui cet honneur.

Quand le roi *touche*, il lui donne la ſerviette.

Un aumônier du roi leur apporte tous les ans

une ſemaine-ſainte, & un aumônier de la reine une autre.

Les princeſſes ont chez la reine le même ſervice que les princes chez le roi.

Les princes ſervent auſſi la reine, à l'exception de la chemiſe.

On les traite d'*alteſſe ſéréniſſime* en leur parlant & en leur écrivant, les ducs comme les autres.

Ils paſſent devant les grands & les ducs en les reconduiſant.

Dans les actes, ils prennent la qualité de *très-haut*, *très-puiſſant & très-excellent prince*, pourvu que le roi ou M. le dauphin n'y ſtipulent point: dans ce cas, ils ne ſont plus *excellens*: ils ne prennent que la qualité de *très-haut & puiſſant prince*.

Ils épouſent par procuration une princeſſe étrangère, deſtinée à être reine ou dauphine.

Ils ont le cordon-bleu à l'âge de quinze ans.

Leurs fiançailles ſe font dans le cabinet du roi.

On les annonce chez la reine.

Les honneurs particuliers qu'on rend aux princes du ſang, ſont; qu'au ſermon le prédicateur leur adreſſe la parole; qu'ils ont un tapis de pied & un prie-Dieu où perſonne ne ſe met avec eux; qu'on leur porte la patène & l'évangile à baiſer.

Au parlement, ils ont entrée & voix délibérative à l'âge de quinze ans.

Ils paſſent au travers du parquet.

Le premier-préſident, dans ce qu'on appelle les *ſéances de conſeil*, en prenant les avis, leur fait une profonde inclination, le bonnet à la main, ſans les nommer.

La préſéance des princes du ſang ſur tous autres pairs, tant au parlement qu'à la cour, eſt annexée au droit du ſang.

Que d'obſervations à faire ſur le cérémonial! La

gravité du ſujet m'a gagné malgré moi ; & je n'ai pu raſſembler que quelques traits épars, laiſſant aux amateurs le ſoin de s'enfoncer dans ces curieux détails.

Ce protocole, imité & répandu chez les gens de qualité, leur a ſervi de barrière pour éloigner une multitude d'importuns; & un triſte conſeiller d'état a autant de formules dans ſon ſallon, qu'il en règne à la cour.

L'étiquette, dira un prince, eſt une choſe puérile, & dont je ris tout le premier; mais c'eſt le ſeul rempart qui me ſépare des autres hommes. Otez-la, je ne ſuis plus qu'un gentilhomme. L'opinion fait tout; les hommes vivent de formes, ſont plongés dans les formes; chaque état a les ſiennes: mais la baſe de l'opinion repoſe ſur les fondemens les plus légers, & il faut traiter avec les hommes comme avec des enfans que l'extérieur frappe.

C'eſt outrer le raiſonnement, comme on a outré l'étiquette. Sans doute il faut connoître le lever & le coucher du ſoleil. Les rois ont leurs occupations; ils ne peuvent être viſibles à toutes les heures. Il eſt bon qu'on ſoit inſtruit de celles où il eſt permis de les approcher, & de la manière de parvenir au pied du trône. Mais devoit-on en abuſer au point de charger d'étiquette toutes les minutes de l'année, quand on pouvoit n'aſſervir à ce ridicule eſclavage qu'une certaine quantité de jours de l'année?

Henri III eſt l'auteur du cérémonial tel à-peu-près qu'il s'exécute aujourd'hui. Il fit un réglement pour ceux qui devoient entrer dans ſa chambre & dans ſon cabinet, & à quelles heures. Il preſcrivit un ordre pour le ſervice de ſa bouche. Quant aux cuiſiniers, marmitons, ils datent du ſiècle de Louis-le-Grand.

CHAPITRE DCXCII.

L'Anacade.

QUELQUES princeſſes de la cour prirent plaiſir à monter ſur des ânes : il y eut des courſes ; & l'animal têtu & capricieux renverſa quelquefois ſa précieuſe charge. Des poëtes ne manquèrent pas de faire parler les ânes, & de les aſſimiler aux courſiers. Une nouvelle fantaiſie fit tomber celle-là.

Ces métamorphoſes ſubites ſont toujours dans l'ordre de la frivolité nationale. Ainſi l'on voit aujourd'hui la *chemiſe*, qui a ſuccédé à l'*anglaiſe*, qui avoit ſuccédé à la *lévite*, qui avoit ſuccédé à la *polonaiſe*, qu'avoit précédée la *françaiſe*.

Tout finit par des chanſons, comme dit l'ancien proverbe ; car dès qu'une fantaiſie ou qu'une mode a été l'objet d'une chanſon, elle s'évapore, & il n'en reſte aucune trace.

Il n'y a rien d'étonnant dans l'ânacade, lorſqu'on ſe rapelle que toute la cour, ſous Louis XII, avoit pris du goût pour la chair d'ânon, qui ne ceſſa d'être un mets exquis qu'à la mort du cardinal Duprat. Il étoit miniſtre, il avoit donné le ton à la cour : ſon goût bizarre fut adopté.

Ce fut lui qui arrêta le comte d'Angoulême, lorſque le jeune prince, amoureux & aimé, ſe gliſſoit, pendant la nuit, pour aller coucher avec la femme de Louis XII. Au détour d'un eſcalier, au milieu des ténèbres, le jeune prince ſentit un homme fort & robuſte qui le prit entre ſes bras, qui l'enleva, & l'emporta loin de l'appartement où il étoit attendu. L'amoureux comte, interdit & furieux, reconnut Duprat, qui lui dît tranquillement : *Vous alliez*

allie[z] vous détrôner. Le comte d'Angoulême ſe ſouvint du trait, lorſqu'il règna ſous le nom de François Ier. Cette reconnoiſſance du ſouverain coûta cher à la nation. Il introduiſit la vénalité des charges, & ne ſervit jamais l'intérêt public. A force de manger & de boire, ce cardinal-chancelier de France étoit devenu ſi gros & ſi gras, qu'il falloit échancrer ſa table pour faire place à ſon ventre. Ce mangeur de chair d'ânon avoit conçu l'idée de ſe placer ſur le trône pontifical. François Ier en prit occaſion de rattraper une partie de l'argent qu'il lui avoit prodigué.

Si la croupe de nos belles princeſſes a preſſé parfois la chair d'âne ou d'ânon, j'oſe aſſurer qu'elles n'en ont point mangé.

CHAPITRE DCXCIII.

Indécor des Femmes.

Les femmes ne jouiſſent d'aucune diſtinction particulière; la reine elle-même n'eſt pas décorée; on la cherche au milieu de ſes femmes. Telle chanoineſſe a un cordon bleu; la reine ne porte aucune décoration extérieure.

Quand on eſt jeune & jolie, on attire, avant tout, les regards. On a vu à Veniſe la femme d'un procureur au parlement, qui voyageoit avec un riche financier dont elle étoit la maitreſſe, ouvrir le bal avec le prétendant d'Angleterre, dans une fête publique, parce qu'elle étoit d'une figure céleſte.

La femme d'un maréchal de France, d'un préſident à mortier, d'un miniſtre d'état, n'a aucune diſtinction perſonnelle. Les armoiries ſont ſur les

voitures ; il fut un ſiècle où on les portoit ſur les robes : peut-être verra-t-on renaître cette mode, qui me réjouiroit beaucoup. A coup ſûr les mœurs ne pourroient qu'y gagner, puiſque chaque individu armoirié, craignant d'être reconnu, ſe reſpecteroit davantage. Quand nos jeunes ſeigneurs vont en partie de débauche, leurs laquais laiſſent la livrée à la maiſon. La livrée ne devroit jamais quitter le dos du laquais: il ne lui faudroit qu'un habit, comme au ſoldat.

Il n'y a point communauté de gloire. On a propoſé de donner aux femmes les ordres & cordons dont leurs maris ſeroient honorés: cette idée eſt parfaitement ridicule ; toute récompenſe ne doit être accordée qu'à l'individu méritant. La reconnoiſſance nationale ne doit pas aſſocier un individu à la gloire d'un autre. Qu'il y ait des diſtinctions pour les femmes qui auront joué un rôle extraordinaire, ſoit : mais cette ſorte d'exiſtence eſt une exception à la nature éternelle des choſes. Les vertus domeſtiques, les plus pénibles de toutes, mais auſſi les plus ſatisfaiſantes, voilà leur véritable gloire.

Ce ſeroit enflammer la jalouſie des autres femmes, que d'en décorer quelques-uns, ce ſeroit introduire un ferment de diſcorde dans la ſociété. La fierté naturelle au ſexe s'accroîtroit à l'excès, car la femme pouſſe l'orgueil plus loin que l'homme. Enfin une décoration particulière, lorſqu'elles ne ſeroient pas l'auteur véritable d'une grande & belle action, ſeroit une dériſion. Comment faire honneur à une femme du gain d'une bataille ? J'aimerois autant le ſauvage qui ſe met au lit quand ſa femme eſt en couche, & qui ſe reſtaure pour elle des ſouffrances qu'elle a ſenties pour lui donner un enfant.

CHAPITRE DCXCIV.

Maître des Requêtes.

Les maîtres des requêtes ſont les pépinières des intendans ou commiſſaires départis; ils ſont rapporteurs-nés de toutes les affaires qui ſe jugent à la cour, ſoit au conſeil privé, ſoit au conſeil des finances ou des dépêches. Ils ſont aujourd'hui quatre-vingts, de neuf qu'ils étoient ſous François Ier; mais il eſt queſtion de les réduire.

Les maîtres des requêtes viſent à être intendans: un intendant eſt un vice roi; mais ce qu'il y a quelquefois de plus heureux, c'eſt qu'il contre-balance à propos le commandeur des troupes. Point de milieu: il fait à une province ou le plus grand bien, ou le plus grand mal. C'eſt l'homme qui rend la place utile ou dangereuſe.

Ce poſte ſera toujours glorieux pour un vrai citoyen, & pluſieurs s'y ſont diſtingués de manière à mériter les bénédictions & les regrets du peuple. Pourquoi cet éloge ne peut-il s'étendre qu'au petit nombre d'entre eux?

Dès qu'un maître des requêtes eſt intendant, il cherche un ſecrétaire, un travailleur, afin de ſe tranquiliſer, tandis que le ſoudoyé fera la groſſe beſogne. Le ſecrétaire, ſurchargé d'affaires, n'en approfondit aucune, & les expédie à la légère.

Il y a le ſecrétaire de l'intendant, & celui de l'intendance. Ce dernier eſt comme le premier commis, le ſecrétaire d'ambaſſade.

La plupart des intendans vivent à Paris; & ce qui eſt curieuſement remarquable, les affaires vont tout auſſi bien que s'ils reſtoient à leur intendance.

Un intendant, dès qu'il eſt nommé, ſe rend dans ſa généralité; car il faut bien qu'il aille recevoir les complimens, les révérences de tous les corps de la province. Le nouvel intendant jouit d'un plaiſir ſecret & bien vif, en voyant la nobleſſe de province venir lui faire la cour; il ſe divertit à augmenter la capitation des nobles & autres gens qui lui déplaiſent. N'eſt-ce pas un joli privilège, que celui de pouvoir augmenter & diminuer arbitrairement la capitation ?

L'intendant fait enſuite ſa tournée dans ſa généralité, & en parle dans les cercles comme d'une beſogne très-importante, & d'une corvée non moins fatigante.

Il s'agiroit de connoître les beſoins & les reſſources de chaque élection, de chaque ville, bourg, village, de chaque famille. Il s'agiroit de connoître l'étendue du commerce, l'induſtrie, l'état des chemins. C'eſt ici que le microſcope auroit ſon effet pour la diminution des misères publiques : mais, quoi ! on ne peut tout au plus s'abſenter qu'un mois de Paris.

Ce travail ſi vanté devient une partie de plaiſir. Les ſecrétaires ont eu ſoin d'avertir les juges d'élection & autres, du jour & de l'heure où les intendans doivent arriver. Les ſubdélégués & receveurs des tailles ont préparé un grand dîné; ils ont ramaſſé les mets les plus délicats & les meilleurs vins. Ils préſentent un papier, au bas duquel les intendans n'ont qu'à mettre leurs ſignatures. Dans une demi-heure de tems on expédie le département d'une élection.

Les ſubdélégués, toujours fortement occupés du bien public (comme on ſait, & les receveurs des tailles, gens toujours intègres, ont tout vu, tout examiné, tout peſé avec l'impartialité la plus ferme

& la plus ſcrupuleuſe. S'il y a dix à douze élections dans une généralité, c'eſt donc une affaire de dix à douze jours, au plus : car, pour abréger l'ennui de monſeigneur, on fait fort bien venir deux élections dans un même lieu ; & comme les ſubdélégués ont fait toutes les affaires de chaque élection, on leur doit aveuglément une entière confiance, & pareille à celle que les miniſtres accordent aux intendans.

Admirez le déſintéreſſement des ſubdélégués, de ces grands travailleurs qui épargnent à monſeigneur les détails de la beſogne, toujours indignes des hommes en place, leſquels doivent être penſeurs. Ces ſubdélégués n'ont pas un ſou d'appointemens; mais la Providence les récompenſe : car, malgré cela, ils deviennent preſque tous riches, & trouvent encore le moyen d'entretenir un ſecrétaire de ſubdélégation, auſſi ſans appointemens ; celui-ci n'en proſpère pas moins. C'eſt que des travaux auſſi patriotiques que les leurs ne peuvent pas faire germer l'ingratitude publique. Rien de plus curieux à mon gré, que d'accompagner un intendant dans ſon département.

Le corps des intendans a donc ſes racines dans le corps des maîtres des requêtes : ce haut & puiſſant corps a deux faces ; quoiqu'horriblement financier, il a néanmoins une phyſionomie de magiſtrature.

Les intendans ont été d'abord les plus grands ennemis des aſſemblées provinciales ; ils ont ſoutenu qu'il valoit mieux leur confier les choſes qu'à des gens de province, l'adminiſtration de leurs propres affaires, parce que, pour bien voir & pour bien découvrir les objets, il ne faut pas en être ſi près.

Et voilà pourquoi les intendans demeurent à Paris.

Vous voyez donc, lecteur, que Paris eſt le vrai point-de-vue, & le ſeul, d'où l'on découvre clairement tout ce qui eſt néceſſaire à la province ; & que, pour bien adminiſtrer une province, il faut un homme abſolument étranger à cette province. Or, un point capital, c'eſt que l'intendant ne réſide point ou preſque point dans ſa généralité : il aura donc un ſecrétaire qui arrangera ſes propres affaires en faiſant celles du public.

Les aſſemblées provinciales auront l'avantage de remédier à cette adminiſtration, & d'offrir un thermomètre ſûr.

Lorſqu'un intendant a ſon bien & ſes terres dans ſa généralité, alors il eſt ſeigneur de village : c'eſt bien autre choſe ! il faut que tous les voiſins ſacrifient leurs fonds pour former une ville du hameau de monſeigneur. Il faut que la plus grande partie des fonds deſtinés aux ponts & chauſſées, ſoit employée à faire des chemins de tous les côtés du château de monſeigneur, & les chemins les plus utiles & les plus néceſſaires ſont retardés, ou ne ſe font point.

Les intendans ſont juges & parties. Si un particulier ſe trouve vexé par un intendant, & qu'il s'en plaigne, il a toujours tort. Eh ! comment auroit-il raiſon ? les miniſtres ne veulent être inſtruits que par le rapport des intendans.

La balance de Thémis dans les mains d'un intendant ! cela fait ſourire.

Mais voici les adminiſtrations provinciales heureuſement formées. Elles ont fait naître des citoyens, des gens éclairés, des patriotes ; car on ne peut s'attacher à la choſe publique, qu'en débattant ſes intérêts. Les projets utiles ne prennent une forme reſpectable, que quand on eſt ſûr d'attacher le regard de ſes concitoyens.

Qui peut mieux ſavoir que les citoyens du canton, les moyens de remédier aux abus du canton, & de pourvoir à ſes beſoins ?

Le monarque le plus puiſſant ſera toujours celui qui partagera ſa puiſſance avec ſes ſujets, & qui excitera leur noble orgueil, au lieu de l'étouffer. Bien loin d'affoiblir ſon autorité, en partageant avec ſes ſujets les détails de l'adminiſtration, le monarque la doublera.

Quand on diſcute les intérêts d'un royaume, on voit naître ſoudain des hommes expérimentés, & toutes les entrepriſes ſe dirigent vers la gloire nationale. Un peuple qui ſent ſa dignité fait des choſes étonnantes. Celui qui n'a aucun pouvoir ſur les plus petites entrepriſes, s'accoutume à voir avec indifférence les mouvemens du gouvernail moteur, & il ſe ſépare de la renommée de l'état.

Aujourd'hui les intendans ſont tellement fondus avec les aſſemblées nationales, qu'ils ſont obligés d'en ſuivre l'eſprit & la marche. Ils ne pourront plus mettre l'égoïſme de l'autorité à la place des grandes vues de la politique & de la légiſlation.

J'oubliois de dire qu'on avoit choiſi les maîtres des requêtes pour plâtrer le parlement en 1771, dans cette miſérable gueire où le monarque avoit ceſſé d'appercevoir qu'il ruinoit l'autorité légitime & reſpectée, pour y ſubſtituer un pouvoir alarmant, & infiniment plus contentieux.

CHAPITRE DCXCV.

Bùreaucratie.

Mot créé de nos jours pour déſigner, d'une manière conciſe & énergique, ce pouvoir étendu de ſimples commis, qui, dans les différens bureaux du miniſtère, font paſſer une multitude de projets qu'ils forgent, qu'ils trouvent plus ſouvent dans la pouſſière des bureaux, ou qu'ils protègent par goût ou par manie.

Ils ſont d'autant plus forts avec leur plume, qu'ils ſont toujours derrière la toile, lorſqu'ils agiſſent au gré de leurs préjugés ou de leurs paſſions, & qu'ils n'obtiennent ni gloire pour le bien qu'ils font, ni honte pour le mal, ce qui les met inévitablement dans une ſituation étroite & perſonnelle.

Ainſi, ces coopérateurs ſans dignité ont rarement de l'élévation dans l'ame; leur orgueil devient petit, concentré, & dès-lors inſultant. S'ils ſont ineptes, leurs erreurs, comme celles des médecins, diſparoiſſent dans des ombres épaiſſes; s'ils ſont éclairés, les détails de l'adminiſtration trop ſubdiviſés ne leur permettent de faire qu'un bien partiel, parce qu'ils ſont trop loin du point de réunion qui leur échappe, & qui frapperoit les coups régénérateurs.

Mais ce ſeroit bien peu connoître le cœur humain & ſes foibleſſes tacites, que de ne pas ſentir que le goût de l'autorité abſolue doit néceſſairement germer dans ce qu'on appelle bureau, ſans compter cette eſpèce de ligue utile, par laquelle les commis s'aident charitablement pour augmenter leur crédit particulier.

Nous ne voulons point faire une ſatyre de ces commis d'adminiſtration, qui n'ont que leur conſcience pour les récompenſer du bien qu'ils peuvent faire, puiſque leurs travaux appartenant toujours à un autre, ne ſont jamais connus du public; nous penſons qu'ils ont tous dans l'eſprit un certain ordre, qualité toujours précieuſe, & qui tend à ramener ſans ceſſe à la règle la grandeur qui tend ſans ceſſe à s'en écarter. Nous n'avons voulu qu'indiquer l'influence prodigieuſe des bureaux miniſtériels ſi bien reconnue, & ſi généralement reſſentie, que le peuple a créé, pour la peindre, une dénomination nouvelle.

CHAPITRE DCXCVI.

Les Cent-Suiſſes au bal.

Il ſe donnoit un bal à la cour, dans cette ſaiſon où le peuple, au lieu de danſer, ſe contente de ſouffler ſur ſes doigts. Il aſſiégeoit la porte, & il étoit repouſſé, parce qu'il falloit être maſqué & en domino pour entrer. On appercevoit, mais à travers les glaces, différens buffets bien garnis de comeſtibles placés dans les vaſtes appartemens.

Cette vue excita l'appétit des cent-ſuiſſes qui ſe trouvoient de garde; mais comment y parvenir avec leur hallebarde & ſans domino? La ſoif, encore plus que l'appétit, leur ſuggéra un ſtratagême qui réuſſit. A l'aide d'un *domino jaune*, le plus hardi ſe préſenta dans la ſalle, & ſous ce taffetas maſquant ſa lourde figure, il s'arrêta devant un buffet, & lui livra bataille. Le premier choc fut vigoureux; mais ſongeant à ſon camarade, ce brave athlète ſe replia, revint à ſon poſte, quitta le domino, & le remit à un nouveau combattant, qui, comme le

premier, se précipita sur le buffet, & en fit un ample dégarnissement. Il se retira, & fit place à un troisième, qui, sous le même domino jaune, imita ses prédécesseurs, & le céda à un quatrième champion, non moins armé de terribles mâchoires. Ils vinrent successivement, les uns après les autres, & se signalèrent tous à l'envi. L'air de cour aigüise fortement l'appétit; mais les plus grands mangeurs ne sont pas encore les cent-suisses.

Un observateur, qui s'apperçut que le même domino mangeoit continuellement & ne se rassasioit jamais, crut que c'étoit le même personnage; il fit remarquer ce phénomène de gloutonnerie aux assistans, qui furent trompés en voyant le *domino jaune* se lever quelques instans, & reparoître avec un appétit indomptable. Est-ce un chanoine, est-ce une poète qui mange ainsi, se demandoit-on? La surprise augmentoit, & l'on s'attendoit à voir crever le domino jaune, lorsque quelqu'un l'ayant suivi, & ayant vu la permutation du domino, expliqua le mystère, & rassura l'assemblée.

CHAPITRE DCXCVII.

Te Deum.

Les princes ne sont point ingrats; car dès qu'une bicoque est prise, ils envoient des tymballes, des flûtes, des violons & des hautbois dans l'église de Notre-Dame, & là, on exécute cet ancien cantique qui souvent a été chanté des deux côtés. Ce triomphe musical n'en impose plus aux peuples, parce qu'ils savent qu'un concert est plus commun & plus facile qu'une victoire.

Les drapeaux pris ſur des nations proteſtantes, ſaluent, bon-gré mal-gré, la ſtatue de la vierge Marie, & les étendards aſſiſtent à la meſſe que rejettent ceux qui les portoient. Si l'on faiſoit la guerre aux Sauvages, on verroit ſans doute leurs armes & leurs caſſes-têtes appendus aux murailles ſacrées de nos temples.

On a vu plus d'une fois un ſouverain faire chanter le *Te deum*, & remercier Dieu d'une victoire qu'il ne lui avoit point accordée. Ce chant public eſt ordinairement un charivari; & tandis que des familles ſont dans les larmes, le peuple va entendre la muſique. Son érudition ſe borne à répéter le nom du général; il dit: Il a gagné une victoire en Amérique; & chacun répète *en Amérique*, ſans en ſavoir davantage.

Quand le monarque a un fils, il vient en rendre des actions de graces dans *Notre-Dame*; la Reine en fait de même; on chante le *Te deum*.

Lorſque M. de Beaumarchais alla viſiter l'imprimerie de Kehl, où s'impriment les Œuvres de Voltaire, devinez quelle fut la réception des ouvriers de l'imprimerie? ils ſonnèrent les cloches, le conduiſirent à l'égliſe, & là on chanta le *Te deum*, pour célébrer l'arrivée de Chryſologue-Figaro, de l'éditeur de la Pucelle; & il y fut, je crois, même encenſé.

CHAPITRE DCXCVIII.

Le Mariage de Figaro.

On peut faire le tour du monde, & revoir à Paris, ſur l'affiche, *le mariage de Figaro*. Cette co-

médie eſt toute entière dans Gil-Blas; c'eſt un imbroglio aſſaiſonné de traits pris à droite & à gauche : elle a eu cent repréſentations, à la barbe de Molière & de Piron. Elle n'eſt ni gaie, ni intéreſſante; elle n'étoit pas bonne ſur-tout à jouer ſur le théâtre national, en ce qu'elle reſpire une odeur de corruption morale, & voilà ce qui a fait ſon ſuccès. Les auditeurs ont été plus coupables que le poëte; car ils ont fait le commentaire, & ils n'y ont pas moins couru en foule.

Si vous ajoutez à cette étrange comédie l'opéra de *Tarare*, vous verrez qu'il y a dans ces deux ouvrages de quoi faire à leur auteur une plaiſante & grande renommée.

CHAPITRE DCXCIX.

Diſcours ſcandaleux.

Les arts ont conquis l'homme, & l'ont ſoumis aux rois.

Ce beau vers eſt peu connu. Tous les arts travaillent pour les riches, depuis la terrible artillerie, qui aſſure & protège leurs jouiſſances journalières, juſqu'à la verge électrique, qui écarte le tonnerre de leurs hôtels. L'univers entier ne s'occupe que de leurs plaiſirs; rien ne leur échappe des productions de la nature; ce qu'ils ne peuvent avoir vivant ſur leurs table ou dans leur maiſon, ils l'ont, mort ou peint, dans leur cabinet.

Dorment-ils? des colonnes ſoutiennent les alcoves de leur lit. Un art voluptueux y fait jouer la lumière du jour à travers les taffetas de toutes couleurs. S'éveillent-ils? les buſtes vénérables des philoſophes frappent leurs regards, & ſont là pour re-

lever la beauté des Vénus & des Dianes deminues.

Entrent bientôt tous les valets, qui viennent annoncer au maître les jouiſſances de ſa journée. Chaque heure doit apporter une volupté nouvellement combinée. Jamais les anciens rois de l'Aſie ne raſſemblèrent autant de plaiſirs dans Suze ou dans Ecbatane, que nos jeunes ſeigneurs dans Paris.

Eh bien! c'eſt du ſein de tant de voluptés que ſortent les murmures contre la Providence. Ce ſont les riches qui oublient tous les matins de remercier Dieu des biens qu'il leur a prodigués; ce ſont les riches qui blaſphêment devant leurs valets, comme R——l dans un café, & qui placent dans leur bibliothèque ces ouvrages impies qui attaquent la Divinité, & qui détruiſent les eſpérances conſolantes de l'humanité plaintive. Dans leurs propos ſuperficiels & dangereux, ils contrediſent l'inſtinct univerſel du genre-humain, qui ſe porte vers une autre vie plus durable & plus fortunée. Le mépris qu'ils font du pauvre tend à lui ravir juſqu'à ſon ame immortelle; ils voudraient anéantir l'éternité, avec toutes les notions de la morale & de la juſtice.

Le dirai-je? les concerts de louange qui devroient s'élever des voûtes de ces hôtels, où toutes les commodités de la vie ſont raſſemblées, qui devroient s'élancer vers le ciel pour bénir l'auteur de la nature, ou du moins l'auteur des ſenſations agréables dont jouiſſent les riches du ſiècle, ſortent des greniers, des galetas, des hôpitaux, des réceptacles de la miſère & de l'indigence: tant la volupté eſt dangereuſe au cœur de l'homme, en ce qu'elle l'éloigne de l'adoration! Oui, les athées ſont au milieu des jouiſſances exquiſes, au ſein des ri-

cheſſes, & dans les palais du luxe ; & voilà ce que les prédicateurs de la capitale n'ont point encore dit aſſez haut, & avec la véhémente éloquence qui appartiendroit à leur miniſtère. Ils ne diſtinguent pas aſſez la claſſe qui gémit, qui ſouffre, & qui adore, de celle qui épuiſe tous les plaiſirs, & qui refuſe l'adoration à l'Être ſuprême.

Lorſque j'entends ces diſcours ſcandaleux, je répète tout haut & poſément ces paroles ſublimes du livre de Job : *Où étois-tu quand je poſois les fondemens de la terre ? Dis-le moi, ſi tu as de l'intelligence ; as-tu pénétré au fond de l'Océan ? t'es-tu promené ſur les ſources qui renouvellent l'abîme ? Dis-moi où habite la lumière, & quel eſt le lieu des ténèbres ? ſavois-tu, lorſque l'univers exiſtoit déjà, que tu devois naître toi-même ?* Et je conſeille à ces inſenſés de lire Job, & de reconnoître, dans le plus ancien & le plus majeſtueux des livres, l'empreinte de cette primitive & grande idée, *qu'un* DIEU *exiſte.*

CHAPITRE DCC.

D'un Arrêt du Conſeil.

Il eſt curieux ; il défend d'appeler l'exécuteur des hautes-œuvres *bourreau* : mais tous les arrêts du monde ne prévaudront pas contre l'opinion publique. L'inſtrument de la peine de mort ſera toujours vil, parce que c'eſt un homme qui ſe lève d'auprès de ſa femme, & du lit où il vient de fabriquer un enfant, pour aller teindre ſes mains de ſang, & revenir près d'elle avec le ſalaire de ſon horrible métier.

Le *bourreau* & la *bourrelle*, chez tous les peuples qui ont quelque ſenſibilité, ſeront toujours re-

gardés avec averſion ; & il ſeroit dangereux de combattre ou d'affoiblir cette ſenſibilité naturelle.

Et pourquoi la loi a-t-elle conſenti de dégrader un individu, pour en punir un autre ! chez les Athéniens, on broyoit la ciguë ; on la préſentoit au condamné, qui portoit le gobelet à ſes lèvres, & ſe donnoit lui-même la mort.

Ne pourroit-on pas inventer une machine qui feroit périr le criminel dans un inſtant indiviſible, & qui déroberoit aux yeux le ſpectacle effrayant & funeſte d'un homme qui en tue un autre, plein de vie, de force & de ſanté ?

N'a-t-on pas vu derniérement, à la porte Saint-Martin, un malheureux condamné à la roue, ſortant de deſſous la barre, au moment qu'on le délioit, ſe dreſſer inopinément ſur ſa jambe non-caſſée, & fort de la rage de la douleur, ſaiſir ſon bourreau pour le mordre & l'étrangler ? Quelle lutte ! & c'eſt en préſence de tout un peuple, d'un peuple humain, qu'elle a eu lieu ! Ah ! *l'exécuteur des hautes-œuvres* ſera toujours un bourreau.

Je viens de lire un autre *arrêt du conſeil*, qui défend *la Poularde*, *conte*. C'étoit un conte licencieux inſéré dans un journal. Le peuple, qui ne lit qu'à moitié, diſoit : *Il eſt inutile de défendre la poularde ; il n'y a que les coſſus qui en tâtent.*

Et la *poule au pot* qu'on nous avoit annoncée ? Elle viendra, car ſurement on y travaille ; mais cette *poule au pot* eſt encore dans l'œuf.

CHAPITRE DCCI.

Habit noir. Bas blancs.

On a ridiculiſé la mode, qui conſiſtoit à porter des bas blancs, avec habit, veſte & culote noirs: nous ſavons de ſcience certaine que cette mode a déplu à la cour, & nous l'annonçons à l'univers afin que l'univers ſe corrige; la réprobation a été juſqu'à appeler cette mode, *la mode hideuſe*, & l'on a bientôt remarqué que les garçons tailleurs dans la comédie du Bourgeois-gentilhomme étaient habillés ainſi. Cette mode eſt donc proſcrite, & je ne conſeille à perſonne de venir affronter les regards de la cour, ni même ceux de la ville, dans un pareil accoutrement; quand on porte l'habit noir, il faut être noir des pieds à la tête & ne plus oſer mettre des bas blancs. Or, vous voilà bien inſtruits, étrangers & provinciaux. Prenez donc garde à l'infraction.

Tel homme eſt en noir, mais il n'eſt pas en deuil; voilà une de ces diſtinctions ſavantes, & qu'on fait cependant au premier coup-d'œil.

Le blanc eſt la couleur du deuil à la Chine, le bleu ou le violet en Turquie, le jaune en Egypte, le gris-blanc dans l'Ethiopie, & le gris-de-ſouris au Pérou.

De toutes ces couleurs, le jaune ou feuille-morte paroîtroit devoir être la véritable marque diſtinctive du deuil, parce que les feuilles des arbres, quand elles tombent, & les herbes, quand elles ſont flétries, jauniſſent.

Il eſt vrai que le noir, étant une privation de lumière, marque la privation de la vie; mais le jaune

ne détermine bien mieux, ſelon moi, la fin des choſes périſſables, puiſque la face de la terre devient jaune à la fin de l'automne.

Les militaires en uniforme, marquent le deuil par un crêpe noir autour du bras; mais lorſqu'ils ſont tout-à-fait en noir, ils portent à leur épée une dragonne en or, parce qu'un militaire ne doit jamais renoncer à une marque diſtinctive de ſon état.

Le chancelier eſt le ſeul dans le royaume qui ne porte jamais le deuil, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, parce qu'il repréſente la juſtice dont il eſt le chef, & que la juſtice étant impaſſible, ne doit changer ni de viſage, ni de couleur.

C'eſt une erreur de penſer que le roi ne porte jamais le deuil, qu'en habit violet: le roi porte ainſi le deuil du feu roi, pendant les trois premiers mois; mais au bout de ces trois mois, ſa majeſté porte le deuil comme tous ſes ſujets. Nous avions donc commis nous-mêmes une grande erreur, & nous nous empreſſons à la réformer, ainſi que nous ferons chaque fois que nous nous ſerons trompés.

Et ſi l'on nous demandoit pourquoi le roi porte le violet; nous répondrions que le violet étant une couleur mêlée de bleu & de rouge, elle eſt le double emblême des ſouffrances de cette vie, même ſur le trône, & de ce qu'on ſouhaite aux morts, parce que le bleu marque le bonheur dont on deſire que les morts jouiſſent; mais enfin le monarque reprend le noir, pour témoigner le chagrin qu'il a de ſuccéder.

Et comme il eſt évident qu'un monarque eſt le père tendre de ſes ſujets, tous les ſujets portent le deuil du feu roi, comme pour père & mère, & pendant le même temps.

On ſe plaint qu'on porte aſſez librement le deuil d'un roi étranger; mais les Pariſiens ſont aſſez gé-

néralement portés à croire qu'il n'y a qu'un roi en Europe.

CHAPITRE DCCII.

Marbres.

Tous les rois, après leur mort, ont autour de leur effigie des vertus de marbre ou de bronze, les miniſtres en ont auſſi. Richelieu meurt en Sorbonne, entre les bras de la Religion ; Mazarin en ſon collége, dans ceux de la Charité libérale ; le cardinal Fleuri à Saint-Loüis-du-Louvre, dans les bras de la Foi ; le cardinal Dubois a auſſi des vertus qui l'environnent, dans la chapelle Saint-Honoré : les mains jointes, après ſa mort, il prie Dieu dévotement.

Si vous en croyez le ciſeau, tous ces morts ont été pieux, religieux, & ſans ceſſe proſternés aux pieds des autels. Immortaliſer le menſonge, & le faire peſer ſur la tombe de celui dont la conſcience ſouffre peut-être encore, voilà l'ouvrage des ſculpteurs ! Ils traduiſent le faux en un marbre durable, & qui, ſans le burin de l'hiſtoire, iroit tromper la poſtérité, & transformer en hommes de bien les lâches ennemis de leur ſiècle, & de leurs concitoyens. C'eſt ici qu'il faut redire ces beaux vers :

Briſez-vous ſous mes yeux, ô marbres impoſteurs !
Eh, quoi ! des os en poudre ont encor des flatteurs.

Quelquefois des rapprochemens inattendus font ſourire le philoſophe ; à Sainte-Geneviève, par exemple, à quelques pas de diſtance, René Deſcartes montre ſon effigie, & Clovis la ſienne.

Oh ! que les ſculpteurs ſont pauvres en idées ! ils ne ſortent pas du cercle de la mythologie ; c'eſt toujours la même allégorie copiée & recopiée.

J'ai vu le tombeau du dauphin & de la dauphine. Le fils unique de Louis XV mourut d'une maladie de langueur & inconnue. Cette cataſtrophe donnoit ſans doute une grande profondeur aux réflexions ſur la vanité des choſes humaines ; mais dans ce monument on oublia l'objet moral & même touchant. L'artiſte mourut avant d'avoir achevé ſon ouvrage, ainſi que le prince étoit deſcendu dans la tombe avant de monter ſur le trône. On n'en vit pas moins des ſymboles païens, des figures mythologiques, & rien ſur cette douloureuſe réunion de deux époux dans le tombeau ; rien ſur les deux victimes deſtinées à régner, qu'une mort prématurée avoit immolées. Il étoit difficile enfin au peuple français de lire ſur ce marbre la perte qu'il avoit faite, & de deviner même quelle avoit été la tendreſſe de ce couple auguſte.

Au reſte, ſi quelqu'un eſt jaloux de l'honneur du marbre, nous le prévenons avec plaiſir que Coignard, ſculpteur-marbrier, rue des Poſtes, fait tombes & épitaphes, ainſi que l'annonce une enſeigne publique, afin que chacun puiſſe ſe pourvoir d'après ſon goût, & que perſonne n'en ignore.

CHAPITRE DCCIII.

Intéreſſés dans les Affaires du Roi.

On m'a demandé ſouvent chez l'étranger ce que cela vouloit dire. Un commis des barrières, un commis plus ſimple encore, un receveur, un petit contrôleur, un agioteur particulier, prennent ce titre impoſant, & le couchent dans leur contrat de mariage & dans leurs billets d'enterrement ; cela ſonne à l'oreille des ignorans, ainſi que pluſieurs

autres titres qui ne ſont que des ſyllabes ſans valeur.

Penſionnaire du roi offre quelque choſe de plus ſolide ; mais il s'agit quelquefois d'une penſion de 400 liv. : & le penſionnaire retiré en province, fait entendre à ſes voiſins d'un air capable & myſtérieux, qu'il a rendu au roi & à l'état des ſervices importans, qu'il a raffermi le trône dans une circonſtance périlleuſe, & les ſots voiſins de s'extaſier! Ils ne ceſſent d'admirer ſur l'adreſſe de la lettre timbrée de la grande poſte de Paris, *à Monſieur un tel, penſionnaire du roi.* Le penſionnaire leur paroît un des enfans chéris de ſa majeſté ; & comme tout vit dans ce monde d'apparence, ces ſyllabes lui valent de la conſidération & des honneurs.

Quand un comédien décède, il s'intitule penſionnaire du roi, on déguiſe ainſi ſon état dans les papiers publics. Comme le nom de comédien ſonne mal à l'égliſe, quand il s'agit d'être parrain ou témoin, le comédien eſquive la déclaration, & ſort d'embarras en diſant au curé ou au vicaire, *penſionnaire du roi.*

CHAPITRE DCCIV.

La Place de Paris.

On ne prévoit pas que, d'ici à long-temps, il puiſſe y avoir des révolutions bien remarquantes en Europe ; le démembrement de la Turquie & l'établiſſement des Ruſſes ſur les bords de la mer Noire, voilà la ſeule époque qui pourroit ôter à la France la gloire d'être le centre du commerce. La place de Paris ſera donc encore long-temps le centre du commerce du monde, outre que c'eſt un lieu favoriſé de la nature & des circonſtances. On

ne ſait dans quelle ville de l'Europe il pourroit être tranſporté pour la commodité générale, vu que toutes les cités de l'Europe aboutiſſent, comme par des lignes droites, à la capitale de la France. Je ne vois, en promenant mes regards ſur la ſurface du globe, que Conſtantinople ou Paris qui puiſſent réunir les avantages convenables pour jouer un premier rôle dans l'hiſtoire du commerce des nations.

Il eſt à deſirer que l'eſprit de commerce ſoit ſubſtitué à l'eſprit d'agiotage, parce que c'eſt l'eſprit de commerce qui traite tout en grand. Un commerce floriſſant augmente à l'infini le nombre des moyens de ſubſiſtance; & lorſque les moyens de ſubſiſtance ſont très-multipliés, l'aiſance & une bonne nourriture font naître les hommes ſains, & les rendent robuſtes. Il réſulte de-là que toute la nation participe à cette première ſource de proſpérité.

CHAPITRE DCCV.

Place de Henri IV.

Cette place eſt dangereuſe par ſa pente rapide, par les ſix iſſues qu'elle offre, & par l'incertitude où l'on eſt de quel côté aboutiront les voitures. Pluſieurs fantaſſins y ſont pris; & il ne faut pas être diſtrait en traverſant cette place, à moins qu'on ne ſuive directement le trotoir qui paſſe par-devant la ſtatue. Les accidens enfin y ſont fréquens; il ne faut point traverſer cette place ſans regarder tout autour de ſoi.

L'eſpace étroit qui l'environne ſeroit très-précieux par ſa poſition; mais il eſt fermé, & je n'ai jamais pu toucher, d'une main ſenſible & reſpec-

tueuſe, le piédeſtal de cette ſtatue vénérée.

Pourquoi interdire à l'amour du peuple la jouiſſance de tourner autour de ce monument ? La vue & le cœur ſeroient également réjouis, car l'emplacement eſt admirable. Il n'y a point d'étranger qui, en traverſant le pont-neuf, ne s'y arrêtât, pour contempler un point-de-vue unique, & pour raſſaſier ſes yeux d'un monument qui rappelle tant de faits importans.

En face de cette ſtatue règne un cordon de marchandes d'oranges : ce fruit, auſſi beau que ſalutaire, abonde en pyramides, comme ſi l'on étoit en Portugal ; Voltaire en fut frappé, & il s'émerveilloit d'en voir une ſi grande quantité : car, il y a quarante ans, ces belles pommes d'or étoient rares en France, & ſe vendoient vingt ſous pièce. Aujourd'hui, il nous en arrive par milliers, & l'on peut manger tout l'hiver ce fruit agréable, & qui contribue merveilleuſement à la ſanté : car les acides doux conviennent très-bien aux habitans de la capitale, en ce qu'ils corrigent toute putridité.

On ne paſſe point devant ce cordon ſans être tenté de porter la main ſur ces belles pommes du jardin des Heſpérides, qui ſemblent être les fruits du jardin du bon Henri. On les a à bon marché ; & lorſqu'on vient à ſonger qu'ils ſont étrangers à notre climat, on admire leur abondance & l'on goûte mieux leur ſaveur.

Quelquefois la neige couvre les toîts ſous leſquels ils ſe vendent, & ce contraſte paroît les rendre plus agréables à la vue. Je me ſuis guéri d'une eſpèce de conſomption, en mangeant de ce fruit pendant un mois entier. Voilà une médecine qui ne rebute ni le goût ni l'odorat.

C'eſt le commerce qui nous apporte les oranges ; elles ſe ſoutiennent bonnes & ſucculentes juſqu'à la

fin du mois de mai ; après quoi il faut aller les manger dans leur pays natal.

CHAPITRE DCCVI.

Donjon de Vincennes.

J'AI foulé d'un pied libre le pont-levis de ce formidable donjon, enfin détruit, comme priſon d'état. Les guérites des ſentinelles étoient vides ; le pont-levis ne s'eſt pas levé après moi. J'ai ſouri à la vue des décombres qui élargiſſoient les premières iſſues. Je ſuis entré dans ces cachots défendus par trois portes doublées de fer. Que d'idées ſe ſont emparées de mon ame à l'aſpect de ces verroux, de ces ſerrures, de ces lits de fer où des reſtes de chaînes pendoient encore ! Je pénétrois par-tout, comme ſi un dieu inviſible en eût précipitamment chaſſé les déteſtables gardiens.

J'ai viſité ce donjon, & je n'étois pas priſonnier ; je donnois le bras à une jolie femme. Là, j'ai fait le deſpote : je me ſuis plu à l'enfermer, malgré ſes plaintes, ſous les triples portes dont les verroux étoient plus gros que ſes bras mignons, & ſa voix ſuppliante m'a demandé *grace* pendant ſix minutes, à travers les énormes ſerrures. En levant la *lettre de cachet*, je reçus d'elle un vrai baiſer pour prix de ma clémence. Mais bientôt plus de joie, car l'effroi nous ſaiſiſſoit par degrés ; & en parcourant ces cachots, je criois involontairement : *Répondez, murailles, rapportez à mon oreille les gémiſſemens dont vous avez été témoins. Que d'angoiſſes ! l'ennui, le déſeſpoir ont habité ces lieux. Et pourquoi donc ces portes bardées de fer ? Enfermiez-vous des hommes, des géans capables de les briſer ? Oh ! ſi un geolier négli-*

gent avoit oublié de les ouvrir, infortunés captifs! ces cachots ſeroient devenus pour vous le cachot muré d'Ugolin.

Ces ſiniſtres réflexions détruiſoient l'empire de la beauté; & l'impreſſion de la douleur ôtoit à la bouche de celle que je conduiſois le charme inexprimable de ſon ſourire; elle me ſerroit la main en tremblant, comme ſi elle eût voulu me dire: *ah! ſi tu avois été ici!* Nos idées ſe rembruniſſoient: le premier ſentiment avoit été de joie; le ſecond fut amer & triſte. Non, je n'ai jamais vu un homme empriſonné pour ſes nobles écrits ou pour ſon mâle courage, que je n'aie partagé ſes chaînes & ſes malheurs. Quand je ſuis ſeul, le ſoir, à la lueur de la lampe qui éclaire mes veilles, je me trouve avec lui, je fortifie ſon ame, je l'invite à ſavoir ſouffrir quelques années, pour des ſiècles de reconnoiſſance & de gloire; & penſant comme lui, je me reproche preſque alors de n'être point chargé des mêmes fers. Ici, furent priſonniers le cardinal de Retz & le grand Condé. Ici, les geoliers, les queſtionnaires, les bourreaux ont tourmenté de grands-hommes, & des têtes faites peut-être pour les grandes révolutions. Mais tandis que Monteſquieu écrivoit, ces verroux tenoient des hommes vivans derrière des portes inflexibles. Quel terrible droit que celui qui enferme les hommes! Une voix dit: *qu'on empriſonne!* & voilà que les cachots s'ouvrent & nous engloutiſſent.

Ici, me diſois-je encore, l'orgueil, la vengeance, l'égoïſme, l'entêtement, l'erreur, la ſottiſe, ont puni (dans des jours moins heureux que les nôtres) une chanſon, une épigramme, une page d'impreſſion: & qui ſait juſqu'à quel point la calomnie a appelé libelle tel ouvrage courageux.

Je ſuis monté enſuite, par des eſcaliers demi-

rompus, mais trop usés, au faîte de cette tour; le dôme étoit à l'abri de la bombe, comme s'il avoit été défendu aux prisonniers qui y furent renfermés, de mourir écrâsés sous ce tonnerre.

Dans ces différens cachots, on voyoit les tristes jeux de l'inoccupation; des gens qui n'avoient jamais peint, peignoient sur les murailles, & peignoient à la manière des Sauvages. Une de ces peintures me frappa; je la trouvai sublime. Le prisonnier avoit figuré plusieurs tours d'une prison, & il avoit placé une tête au sommet de chaque tour. Cet infortuné ne pouvant plus voir au-dessus du toît, ni être vu, (ce qu'il desiroit) s'étoit placé en imagination au-dessus de la tour qu'il habitoit. Il avoit varié & répété ces têtes au sommet des tours cinq à six cents fois de suite. Jamais la douleur de la captivité ne s'est exprimée, je crois, d'une manière plus simple & plus touchante.

D'autres avoient tracé des crucifix, soit par un sentiment de religion, soit pour s'exhorter à souffrir patiemment, par l'idée du juste souffrant.

Et moi, je répétois tout bas: Où est la grande charte, base du gouvernement d'Angleterre, & qui fut jadis la nôtre? où est l'acte appellé *habeat corpus*, dont les Anglais sont si fiers, & à si juste titre.

Le spectre de Richelieu m'apparut dans un coin; & je crus voir à côté de lui le père Joseph, cet ex-capucin, qui inventa, pour ainsi dire, les espions & les lettres de cachet, tant il leur prêta d'extension. Tous deux sembloient errer autour de moi, en répétant ce mot terrible, & le plus effrayant qui soit dans la langue: *raison d'état!*

Là je me disois encore tout bas: Les Anglais & les Français sont cependant partis du même point, pour leur loi politique & criminelle; car, dans les fameux états-généraux de 1355, le roi Jean signa

la même charte qui fait aujourd'hui le fondement, la gloire & la ſplendeur de l'Angleterre. Ainſi, en partant d'une même route, deux peuples voiſins ont divergé eſſentiellement. Mais la jolie femme voyant que je devenois trop ſérieux, me ſerra dans ſes bras, & me dit : *ſortons.*

De ce donjon percé à jour, on apperçoit la baſtille. Le célèbre Howard, un de ces hommes rares, qui dévouent leur vie à ſervir l'humanité, & à en ſoutenir les droits trop oubliés, a pénétré toutes les priſons ſoumiſes au deſpotiſme. Il a viſité les cachots les plus inacceſſibles; il a ſurpris, étonné des malheureux, qui depuis quinze ans n'avoient vu que la figure muette & terrible de leurs geoliers; & jamais cet intrépide ami des malheureux empriſonnés, malgré ſon adreſſe & ſon zèle philantropique, n'a pu s'introduire dans cette baſtille, tant la vigilance des ſentinelles en défend l'entrée, comme la ſortie.

Or, on pourroit mettre au rang des prodiges le fait incroyable (s'il n'étoit atteſté) de la merveilleuſe évaſion de M. de la Tude. Cet exemple eſt unique; & quand on ſonge à ce qu'il en a coûté au priſonnier, de peines, de travaux, d'angoiſſes & de terreurs, mourir ainſi paroît beaucoup plus doux, que de ſortir de cette périlleuſe fortereſſe.

Si l'amour de la liberté inſpire des moyens ſi pénibles, ſi longs, & encore ſi incertains, quel ſupplice n'eſt-ce donc pas que la privation de cette liberté pour laquelle on tente l'impoſſible ? car le ſuccès qu'a obtenu cet étonnant priſonnier, eſt une véritable exception aux probabilités des forces humaines.

J'ai fait lire à ma jolie femme le récit de cette évaſion, qui tient preſque du miracle; & depuis ce temps-là, elle veut abſolument que je la promène

dans la baſtille ouverte & ruinée, ainſi que je l'ai promenée dans le donjon à moitié démoli & vide de priſonniers. Je lui ai promis de faire tous mes efforts pour cela.

En 1562, la foudre tomba ſur une des tours de l'arſenal, & fit ſauter environ vingt milliers de poudre. La fortereſſe que Charles V a fait bâtir, fut épargnée dans cette exploſion. Elle eſt toujours debout, quoique nous l'ayons raſée dans nos écrits; mais il faut qu'elle tombe un jour.

CHAPITRE DCCVI.

Fouquet.

M. Fouquet, dit-on, étoit réellement coupable. Il avoit fait ſon marché avec les Anglais pour Belle-Iſle. Le roi Charles II, qui avoit été lié dès ſa première jeuneſſe avec Louis XIV, & qui étoit à peu près du même âge, lui en fournit les pièces originales à ſon avènement au trône d'Angleterre, mais ſous promeſſe formelle que M. Fouquet ne ſeroit jamais recherché pour cela nommément.

On prit le parti de l'attaquer pour malverſation dans les finances.

Du temps de M. Fouquet, il y avoit deux *ſurintendans*, l'un chargé de la dépenſe, l'autre uniquement de la recette & de la rentrée des deniers. C'étoit M. Fouquet, & ce fut le fond de ſa défenſe, quand il fut arrêté. Mais il ſe trouva que dans les fermes il avoit reçu des *pots-de-vin*, qui avoient diminué d'autant le montant intrinsèque des baux.

Quand il fut envoyé au donjon de Pignerol, on créa pour ſa garde une compagnie franche de cent hommes, & l'on fit du donjon un commandement indépendant, qui fut donné à M. de Saint-Marc.

On l'en tira, parce que le tonnerre vint à tomber ſur le donjon, l'écrâſa. On croyoit d'abord que M. Fouquet avoit péri, mais ce qui l'avoit ſauvé, c'eſt que dans le moment que le tonnerre tomba, il étoit à careſſer ſon *ſérin* que l'orage effrayoit, & heureuſement la cage étoit placée à la fenêtre pratiquée dans l'épaiſſeur de la muraille.

M. Fouquet fut alors transféré à la tour de Vigil, & de-là il eut plus d'élargiſſement. A ſon départ, la garde fut diminuée de cinquante hommes.

Il y avoit en même temps dans le donjon *l'homme au maſque de fer*, ou plutôt l'homme à qui M. de Saint-Marc fit faire un *maſque de fer*, lorſqu'étant nommé au gouvernement des îles Sainte-Marguerite, il eut ordre de s'y tranſporter avec lui; ce qu'il fit dans le plus grand ſecret, par des routes détournées, étant enfermé avec lui dans une litière.

Arrivé aux îles, M. de Saint-Marc eut ordre de faire bâtir, dans l'intérieur du fort, des priſons d'état ſéparées. Ils les fit faire avec les plus grandes précautions, toutes en pierres de taille, & ſans autre vue que ſur la mer. Il n'y avoit que lui qui eût la clef de l'homme au maſque. On n'ouvroit, pour lui donner à manger, que toutes les vingt-quatre heures. C'étoit ordinairement une poule bouillie & du rôti, avec du bon vin de Bourgogne. Les porte-clefs apportoient cela juſqu'aux environs de la porte, & un officier-major l'entroit dans la chambre, M. de Saint-Marc y étant toujours; & s'y tenant debout.

Ce qu'il avoit jetté par une fenêtre, & qu'un pêcheur rapporta au gouverneur, qui, à cette occaſion, le tint au cachot pendant un an entier, encore ſur l'aſſurance qu'il ne ſavoit ni lire ni écrire, étoit, à ce qu'on a ſu depuis, une *ſoucoupe*

d'argent, armoriée. On mit ſous les fenêtres une ſentinelle, avec défenſe de laiſſer approcher qui que ce fût.

M. de Sommery avoit été nommé au gouvernement de la baſtille; mais comme cet emploi demandoit réſidence, & qu'on le deſtinoit à être ſous-gouverneur des enfans de France, on fit enſorte que M. de Saint-Marc permutât avec lui, moyennant cinquante mille écus que M. de Saint-Marc donna. Il fut queſtion d'emmener avec lui l'homme au maſque.

La ſeule choſe qu'on ait pu entendre dans la route, c'eſt qu'une nuit, pendant qu'ils étoient couchés en la même chambre, dans une auberge, *l'homme au maſque* ayant fait ſonner ſa montre, qui étoit une répétition à timbre, dit à M. de Saint-Marc: Saint-Marc, quelle heure eſt-il à la tienne? Et M. de Saint-Marc fit auſſitôt ſonner la ſienne, avec pluſieurs expreſſions *fort reſpectueuſes* à cette occaſion.

Il eſt certain qu'il y a eu un *homme au maſque de fer*; mais dans les îles Sainte-Marguerite il n'a jamais rien tranſpiré autre choſe de lui que ces ſeuls détails. On renouvelait tout ſon linge chaque année, & il étoit ſuperbe. Point de ville en France, en Suiſſe, en Allemagne, où l'on ne m'ait demandé ce qu'étoit *le maſque de fer*.

CHAPITRE DCCVIII.

Réverbères.

Les réverbères ſont mal poſés. Ces maſſes de feu forment, comme dit Milton, des ténèbres viſibles. On devroit les appliquer contre la muraille. De

loin cette flamme rougeâtre bleſſe les yeux, de près elle donne peu de lumière, & deſſous, vous êtes dans l'obſcurité. Il manque donc à cette partie de la police ce degré de perfection qu'on doit porter dans ce qui intéreſſe l'ordre ou le bien public. Il ſeroit à ſouhaiter d'ailleurs qu'on veillât avec plus de ſoin ſur la conduite de ceux qui ſont chargés de les allumer. Ils y mettent le moins d'huile poſſible ; & le plus ſouvent dès neuf à dix heures du ſoir, il y en a la moitié d'éteints. Vous n'en appercevez ſouvent que la trace dans certaines rues ; vous en voyez un dans le lointain, qui vous avertit de la friponnerie de l'allumeur.

Il y a quelques années qu'on entreprit de numéroter les maiſons ; mais, comme beaucoup d'autres, cette beſogne eſt reſtée à moitié chemin. Ces numéros avaient pourtant bien leur utilité ; ſurtout dans les rues d'une certaine longueur. Ils guidoient les pas incertains, & épargnoient bien des courſes en pure perte aux malheureux piétons. En général, ces numéros ſont mal placés, ne reſſortent point aſſez, & devroient être plus frappans, particulièrement pour la nuit. La plupart des bourgeois ignorent le numéro de leur maiſon, & même ſi elle en a un, tant ils ſont peu apparoiſſans.

CHAPITRE DCCCX.

Champignons.

PLINE demandoit, *quæ tanta voluptas ancipitis cibi* ! On a beau prêcher par-tout leur danger, la ſenſualité l'emporte ; de nombreux accidens ne corrigent pas les hommes de leur friandiſe ; des familles s'empoiſonnent en cueillant des champignons

au bois de Boulogne, dans la forêt de Saint-Germain, à Meudon, au bois de Vincennes, à Surènes. Tel prétend s'y connoître, & meurt pour en avoir mangé; il tue à sa table, sa femme, son fils, & son ami; les champignons, loin d'être une nourriture, portent dans notre sang un sucmortel.

Une ordonnance de police fut affichée aux portes du *bois de Boulogne*, qui faisoit défense d'y ramasser aucune espèce de champignons; mais la gourmandise fut victorieuse, & se punit elle-même.

Feu M. le prince de Conti ayant vu un de ses musiciens périr avec toute sa famille, avoit un homme à ses gages, un basque, dont l'unique emploi étoit de lui chercher des champignons; beaucoup de seigneurs en France sont dans le même cas; car l'on peut apprendre à distinguer les salutaires, des vénéneux.

En 1782, on vendoit à la halle une sorte de champignon suspect pour un mousseron. M. Paulet, qui a fait un traité fort savant sur les champignons, en donna avis sur-le-champ au magistrat, & l'abus fut réprimé: voilà les bienfaits réels d'une police vigilante.

Rien ne peut être comparé au parfum & à la délicatesse de certains champignons; on les savoure avec délices, mais quelquefois avec repentir. Il est donc essentiel d'apprendre à distinguer ceux dont on peut faire usage. Combien de suspects pour qui n'a pas étudié l'art de les connoître! La crainte aveugle autant que la sécurité. On foule tous les jours aux pieds des espèces de champignons qui pourroient être servis sans risque sur nos tables, tandis qu'on en adopte de pernicieux. Il vaudroit mieux, dit-on, ne pas manger des champignons, mais toute morale qui prêche la privation absolue, ne sera point écoutée. Pourquoi se refuser à un

mets délicieux, & qui devient innocent lorſqu'on y porte l'attention requiſe ?

Les champignons ont été funeſtes à des perſonnages illuſtres. L'empereur Claude, le pape Clement VII, Charles VI, la veuve du Czar, Alexis, la femme & les enfans d'Euripide, moururent auſſi pour en avoir mangé. Malgré tant d'exemples, il y aura encore des victimes.

Le vinaigre eſt le plus sûr remède pour corriger & détruire l'action malfaiſante du champignon : car c'eſt une multitude d'inſectes inperceptibles, logés à l'infini dans ſes capſules, qui occaſionnent le danger. Le vinaigre fait périr tous ces inſectes.

On compte aux environs de Paris, environ ſeize cents eſpèces de plantes, & près de ſix mille eſpèces de mouches. On y compte auſſi cent-quatre eſpèces de champignons Les pluies abondantes du ciel ne les mouillent pas ; ſous leur paraſol ils n'en reçoivent pas un goute.

CHAPITRE DCCX.

Printems.

On a bien eu raiſon de ſe moquer de tous ces poètes français, qui, non moins glacés que leurs vers, chantent le printems de Paris & ès environs, comme ſi ce printems exiſtoit. Notre printems n'eſt qu'une eſpèce d'hiver prolongé. Nos fruits, preſque toujours frappés par un vent deſtructeur, tombent lorſqu'ils ſont en fleurs. On n'entend point le roſſignol aux premiers jours de mai ; on ſe chauffe, tandis qu'une atmoſphère humide & glaciale nous interdit la campagne, & me condamne à l'opéra, où Alcindor m'ennuie étrangement.

Tel

Tel berger, dans les Alpes, a trois habitations, une d'hiver, une de printems & d'automne, & une d'été. Il déménage, ſelon les ſaiſons, avec ſa famille, ſes meubles & ſes troupeaux; il a ſon Marly, ſon Compiègne, & ſon Fontainebleau; il viſite l'amphithéâtre des premières & ſecondes montagnes: le bétail, à chaque époque, connoît le jour du déplacement; il monte ou deſcend ſans ſe tromper.

Voilà de ces jouiſſances que le riche ne connoît pas à Paris. Tel financier, avec tout ſon or, n'a jamais éprouvé le charme que donne la reſpiration ſur les hauteurs; il ne connoît point l'extaſe des grandes vues: & qu'auroit-il beſoin, ſur ces hauteurs, des idées & des ſentimens qu'on y éprouve? au lieu de voyager, il ſe loge à Paſſy, & là, il ſe croit bonnement à la campagne.

CHAPITRE DCCXI.

Chanſonnier.

Un chanſonnier devient quelquefois précieux; quand les eſprits s'échauffent. Un couplet ramène tout dans l'ordre naturel. L'animoſité alloit naître entre les parties; on chante le couplet, & les Pariſiens retombent dans leur caractère, qui conſiſte à badiner de tout.

Le théâtre & les chanſons éloigneront toujours les farouches maximes de quelques ſtoïciens outrés; & tant qu'il y aura un opéra-comique bien monté, on ne doit pas craindre une guerre civile.

Jamais peuple n'a fait de plus jolies chanſons que le Français. Monteſquieu en avoit fait un recueil, écrit de ſa main; il avoit mis ſur le dos de chaque volume: *L'Eprit français.*

Et la petite *canſonnette*, comment va-t-elle, demandoit Mazarin ? Sur ce qu'on lui répond qu'elle va ſon train : En ce cas, dit-il ? tout ira bien.

Qui ſait tout le bien qu'a produit le régiment de la calotte, dans le tems du fameux ſyſtême de Law ?

Heureux peuple qui chante, & qui laiſſe à d'autres le cruel & triſte ſoin d'aigüiſer les poignards !

CHAPITRE DCCXII.

Cinq Janvier 1757.

La mort d'un monarque eſt un évènement dans l'univers. Frapper un roi, c'eſt aſſaſſiner une nation, parce que la main qui le fait tomber, cauſe une révolution dans le gouvernement politique. L'aſſaſſinat d'une tête couronnée précipite dans le tombeau un grand nombre de mortels. On n'attente point à la vie de ces grands perſonnages aſſis ſur les trônes, ſans ébranler le royaume dont ils ſont les chefs. C'eſt donc le plus grand des délits que de porter la main ſur la perſonne ſacrée du prince. Le roi & l'état ſont intimement liés ; & comment réparer le vide que cauſe tout-à-coup la mort d'un ſouverain ? comment empêcher cette foule de calamités qui vont naître à la ſuite de ce grand meurtre ? La moitié de la nation peut ſe voir tout-à-coup enſévelie ſous le cercueil royal. Qui peut aujourd'hui calculer les déſaſtres qu'occaſionna le couteau fatal qui perça le ſein de Henri IV ? Sully alloit conſommer l'ouvrage de la grandeur de la France, Ravaillac tua ſa félicité. La main d'un ſcélérat hardi changea le ſyſtême de ce royaume, & bouleverſa celui de l'Europe.

Lorſque Louis XV fut frappé, la nature du délit

exigea les plus profondes recherches : le ſoupçon devint conviction : les paroles en l'air furent petées ; tout devint grave : les paroles des enfans, des fous, des rêveurs, tout fut ſuivi, examiné. Ce crime de lèſe-majeſté au premier chef avoit ſemblé rendre tous les citoyens coupables. Une foule de gens furent arrêtés, & le moindre mot ceſſa d'être indifférent.

Si les recherches parurent minutieuſes & rigides, c'eſt qu'on ne ſentit pas toutes les conſéquences qui pouvoient réſulter d'un pareil attentat. On établit une inquiſition ſévère : les perquiſitions n'eurent point de relâche.

On ne pouvoit ſe figurer comment il s'étoit trouvé un aſſaſſin de cette eſpèce, qui ne pouvoit jamais échapper aux ſupplices & à la mort. Quelle prétention pouvoit-il avoir ? que pouvoit-il attendre, eſpérer ? que faiſoit à cet homme de la lie du peuple la mort d'un prince ?

Les précautions que l'on prit pour que le régicide n'échappât point au procès & aux tourmens, furent extrêmes. Un lit ingénieux fut imaginé pour qu'il ne pût attenter ſur lui-même. Des médecins ſembloient répondre de ſa vie. Il étoit devenu un être précieux, & les mouvemens de ſa tête & de ſes yeux étoient comptés. Le lever, le coucher, le mettre ſur ſon ſéant, étoit une affaire capitale. Ce parricide s'amuſoit des ſoins multipliés dont il étoit devenu l'objet ; il voyoit autour de ſon lit une foule de perſonnages diſtingués, qui le traitoient avec une ſorte de circonſpection ; & ayant oſé porter la main ſur un monarque, il étoit traité comme un monarque enchaîné.

Chacun étoit curieux d'enviſager le régicide ſur le lit où il étoit couché. Un jeune chirurgien s'étant gliſſé, & ayant jeté un œil avide ſur ce tueur

de roi. Damien remarqua ſon coup-d'œil, & dît *qu'on l'arrête.* Le jeune chirurgien fut arrêté, & Damien dît qu'il n'avoit voulu que lui faire-peur, pour le punir de ſa curioſité; mais la peur fut telle dans l'ame de ce jeune homme, qu'il mourut d'effroi.

Le genre de ſupplices qu'on devoit faire ſouffrir au criminel, étoit tout décidé. Les juges ne firent que renouveller l'arrêt porté contre Ravaillac. Il faut bien que ce crime ſoit le plus énorme, puiſque le ſupplice ne fut point adouci, quoique le monarque ne fût point mort.

La curioſité fit ce jour-là, de la nation, un peuple avide de contempler ces rares tortures. Les femmes oublièrent la ſenſibilité de leur ſexe; & des lunettes d'approche entre leurs mains amenoient ſous leurs regards, les bourreaux & les angoiſſes du ſupplicié. Leurs yeux ne ſe détournèrent point de cet amas de tourmens recherchés. La pitié & la commiſération s'étoient envolées de la place où le criminel expioit ſon forfait par le plus long & le plus cruel des ſupplices. Il fut tel, que la poſtérité frémira, en en liſant le récit.

On aura peine à le concilier un jour avec nos mœurs, avec notre philoſophie; mais les loix anciennes ordonnoient que les mêmes tourmens fuſſent renouvelés, & le parlement ne changea rien à l'arrêt rendu en 1610.

Lorſqu'on inſtruiſoit le procès de Ravaillac, un Italien nommé Balbani, très-habile mécanicien, ſe préſenta à l'avocat-général, & lui dît qu'il ſe chargeoit de queſtionner le coupable ſans lui briſer aucun membre; mais de manière à lui arracher, par la gradation des douleurs, le ſecret de ſes complices. L'avocat-général en fit ſon rapport au parlement, qui étoit ſur le point d'agréer la choſe; mais il vint des oppoſitions de la part de la cour

du louvre. On dit que des queſtionnaires nouveaux & des bourreaux inventifs ſe preſentèrent auſſi pour l'interrogation de Damien.

Duclos, en qualité d'*hiſtoriographe de France*, demanda d'aſſiſter à une des interrogations de Damien. Cela lui fut accordé après quelques préliminaires; mais comme ſon vêtement auroit diſcordé avec l'habillement des Juges, Duclos l'académicien endoſſa une robe noire, & mit une perruque longue. De cette manière, il vit & entendit le régicide. C'eſt ce qu'il m'a confirmé de ſon vivant.

CHAPITRE DCCXIII.

Caſſette.

Il y a eu une caſſette fameuſe dont on a longtemps parlé, qui renfermoit, dit-on, (car que ne dit-on pas?) des papiers inſtructifs & importans. On en nommoit le gardien, on en avoit ſuivi la marche progreſſive, & mille contes ridicules ſe ſont mêlés à un filet de vérité.

Feu madame la dauphine chargea le père Elyſée de faire l'oraiſon funèbre de ſon époux à Sens. Il eut beau alléguer que cela regardoit le haut clergé, que les évêques ne pardonneroient point à un pauvre moine d'avoir oſé ſe charger de l'oraiſon funèbre d'un prince, il fallut obéir: & pour lui faciliter la beſogne, madame la dauphine lui promit de lui faire remettre des matériaux par l'évêque de Verdun. Les matériaux lui furent envoyés; & peu de temps après, étant allé dîner à Châtillon, il fut infiniment ſurpris, à ſon retour, de trouver ſa porte forcée, une perquiſition exacte, faite par la police, la ſerrure de ſon porte-feuille

briſée, &c. On ne trouva pas ce qu'on cherchoit; & on ne lui enleva rien; mais cela produiſit un tel effet ſur lui, que pendant des années il ne fut pas en état d'écrire une lettre, & que depuis cette époque il n'a pas fait un nouveau ſermon.

Parmi la foule des curieux & des obſervateurs, il eſt impoſſible qu'il n'y ait pas des *mémoires ſecrets*, écrits par des témoins oculaires; avec le temps on apprend tout, parce que la curioſité étant la paſſion éternelle de l'homme, déroule tous les plis du cœur des potentats, & de ceux qui ont influé ſur les grands évènemens. Mais l'hiſtoire du ſiècle où nous vivons n'eſt faite que pour les ſiècles ſuivans Nous voyons le jeu des décorations, mais le machiniſte & ſes poulies nous ſont inconnus; nous ne devinons pas ce qui eſt ſous nos yeux; les apparences nous en impoſent; & les générations qui nous ſuivront, ſeront tout-étonnées de notre ſilence abſolu ſur des faits pénétrés alors de la plus grande clarté.

Nous poſſédons les mémoires manuſcrits du duc de Saint-Simon ſur le ſiècle de Louis XIV. Ils donnent de nouveaux apperçus; le point-de-vue eſt tout différent de celui où s'étoit placé Voltaire. Il y a donc des gens nés avec l'eſprit d'obſervation & de curioſité, qui ſont ſur les lieux, qu'on ne ſoupçonne point, & qui ont aſſez de ſagacité pour découvrir l'intérieur, d'après quelques faits poſitifs. Ainſi, en voyant les matériaux épars d'un édifice démoli, l'œil vulgaire n'apperçoit que des ruines, tandis que l'architecte reconſtruit le temple; il ne lui faut que les proportions d'une colonne pour ſaiſir la majeſté de l'enſemble.

Sachons attendre; il viendra quelque caſſette qui dort actuellement dans un coin, & qui, ſemblable à la fuſée obſcure & immobile, s'élèvera dans les

airs & illuminera notre atmoſphère d'étincelles brillantes.

CHAPITRE DCCXIV.

Saignée.

AUTREFOIS la ſaignée jouoit le principal rôle dans l'art de guérir. A la moindre indiſpoſition, le chirurgien tiroit ſa lancette inhumaine ; on ne ſavoit pas alors que toutes nos maladies ſont toujours dans nos humeurs, & jamais dans le ſang, qui n'eſt que leur extrait.

Point de chirurgien qui ne ſaignât abondamment. On regardoit la ſaignée comme un préalable néceſſaire, quel que fût le genre de la maladie.

On ſaigne beaucoup moins, & il n'y a plus que les vieux chirurgiens qui ſoumettent encore le bas-peuple à cette dangereuſe évacuation.

Les médecins modernes ſont conſervateurs du ſang, autant que leurs devanciers en étoient cruellement prodigues.

Mais la ſaignée a fait diſtinguer un ſaigneur habile d'un ſaigneur ordinaire : la légéreté, la grâce, la promptitude ont fait une réputation à tel homme qui ne ſavoit qu'ouvrir la veine. Le bras d'une ducheſſe ſe ſoumet à l'inciſion lorſque la lancette a de la vogue. En effet, ſaigner un bœuf, ſaigner une harengère, ſaigner une marquiſe, ſont trois ſaignées différentes. Les deux premières ſe confondent : mais un bras potelé, il faut en ſaiſir la veine avec légéreté.

Louis XIV vieilliſſoit ; on avoit l'habitude de le ſaigner tous les mois. Un jeune petit chirurgien, qui avoit gagné aſſez gros ſur le pavé de Paris,

par une très-grande habileté à saigner, s'imagina que sa fortune seroit faite, s'il pouvoit parvenir à saigner une fois le roi. Il trouva des connoissances auprès de Daquin, pour lors premier médecin, & lui conta son affaire, lui disant que s'il pouvoit lui procurer ce qu'il desiroit, il y avoit dix mille écus de consignés chez un notaire.

Daquin avoit bien envie de les gagner; mais la chose n'étoit pas facile à mener, parce que Maréchal, pour lors premier chirurgien, ne quittoit guère le roi. Il ne laissa pas de lui donner quelques espérances, & lui conseilla de se tenir toujours à portée des occasions, en venant s'établir à Versailles, ce qu'il fit.

Un jour enfin que Maréchal avoit demandé au roi un congé de deux ou trois jours, pour aller à sa petite campagne de Bièvre, Daquin crut le moment favorable; il tâta le pouls du roi, le matin à son ordinaire, il contrefit beaucoup l'effrayé, trouva un battement inquiétant, disoit-il, & une saignée étoit absolument nécessaire. Il n'y avoit pas même de temps à perdre.

Le roi avoit d'abord eu quelque répugnance, n'ayant pas pour le moment Maréchal auprès de lui: la peur l'avoit enfin déterminé à tout, & Daquin avoit proposé son petit chirurgien, comme étant un des plus habiles saigneurs du royaume. On l'avoit envoyé chercher; la saignée fut faite & Daquin envoya aussi-tôt retirer les dix mille écus consignés chez le notaire.

Sur ces entrefaites, Maréchal, à qui on avoit envoyé un courier, étoit revenu à la minute. Il n'avoit pas été peu étonné de trouver le roi saigné, qu'il venoit presque de quitter, & auquel, à son retour, il ne trouvoit pas même le moindre symptôme de mal. Cela commença à lui donner à penser.

Comme le petit chirugien n'avoit que quelques louis a eſpérer pour ſa ſaignée, & qu'il commençoit à voir qu'il pourroit fort bien s'être trompé dans ſon attente, Maréchal, à force de le tourner, vint à bout de ſavoir le fond de l'hiſtoire; & le roi ne fut pas long-temps ſans en être inſtruit, car Maréchal, ennemi de Daquin, avoit été auſſitôt lui en rendre compte.

Le roi entra dans une fureur terrible : il fit arrêter Daquin, & abandonna l'affaire au jugement du conſeil d'état. Toutes les voix y furent pour la mort, diſant que Daquin avoit fait trafic du ſang du roi. Enfin le roi, un peu revenu de ſa colère, lui fit grâce de la vie; mais à condition qu'il perdroit ſa place de premier médecin, & ſe retireroit à Quimper-Corentin.

Cela ne rendit pas l'argent au jeune chirurgien, à qui il en coûta 28,000 livres, pour avoir eu l'honneur de ſaigner une fois Louis XIV.

CHAPITRE DCCXV.

Pavillon de l'Infante.

On lui donne ce nom, parce que l'infante d'Eſpagne, partie de Madrid en 1722, pour venir épouſer Louis XV, y demeura juſqu'au moment où ce monarque la renvoya chez ſes parens, pour ſe marier avec la fille d'un roi deux fois détrôné, qui, retrouvée par hazard dans ſon enfance au fond de l'ange d'une hôtellerie, lorſque ſon père fuyoit de Dantzick, avoit été depuis propoſée en mariage à un ſimple colonel.

Ce pavillon rappelle donc un des évènemens les plus ſinguliers du ſiècle : le roi de Pologne à Lu-

néville, sa fille sur le trône, le caractère de la femme de Louis XV. Tous ces faits récens, mais déjà effacés par d'autres plus extraordinaires encore, ont droit à l'attention de ceux qui sont curieux de certaines vérités historiques.

Le jardin est petit; mais il offre une verdure assez agréable, qu'on apperçoit dans tous les contours du bassin que forment les deux ponts & les deux quais. L'été, il est plein de petits enfans, qui, par leur nombre & leur abandon, prouvent que trop de mères laissent leurs enfans aux soins plus que hazardeux des domestiques. Toutes ces servantes rassemblées se communiquent entr'elles des documens pour mâter leurs maîtres & maitresses. Il en résulte un caquetage intarissable sur les défauts des maîtres & sur leur fortune. La médisance la plus active occupe donc cet espace étroit, tandis que les pauvres enfans jouent sous les yeux de celles qui calomnient leurs parens, ou qui du moins révèlent leurs vices les plus cachés.

En se promenant là, & en prêtant une oreille attentive, on peut se convaincre que les servantes de la capitale sont indifférentes à telle ou telle maison, & qu'elles en changent sans témoigner aucun attachement ni aucun regret.

Tous les détails de la lésinerie des maîtres sont dans leurs bouches; la plus effrontée & la plus astucieuse harangue les autres, & leur enseigne toutes les petites rebellions de la désobéissance, & toutes les petites ruses de l'escamotage des cuisines.

Les bourgeois, qui auront un bon sujet, & qui seront jaloux de le conserver feront bien de l'éloigner de ce parloir aérien, où l'on traite à fond les pratiques journalières qui peuvent désoler les maîtres, & enfler imperceptiblement la dépense des marchés.

Les laquais encore imberbes viennent là troir-

ver les ſervantes. Elles enhardiſſent les timides & hâtent leur éducation. Les complots d'amour & de ſortie s'achèvent dans cette promenade, de ſorte que le lendemain il y a trente révolutions ſubites dans les cuiſines bourgeoiſes. Tout le quartier en retentit, & l'épicier du coin confirme la réaction de ces déplacemens. La ruſée ſervante ſe place avec le laquais qu'elle a choiſi ; & les menſonges ſont tout prêts & bien arrangés pour faire accroire aux maîtres nouveaux qu'ils ne ſe ſont jamais vus.

Comme à Paris le maître & le domeſtique ne ſont jamais liés que de leur propre volonté, les mutations ſont fréquentes & rapides. Telle maitreſſe eſſaie dix ſervantes dans un mois. Celles-ci, accoutumées à faire leur paquet, paſſent de maiſon en maiſon en baptiſant du mot de *baraque* toutes celles où la cuiſine eſt maigre, ou ſurveillée de trop près. Un bon maître eſt celui qui ſoupçonne à peine le prix des denrées, que la livre eſt de ſeize onzes, & qu'elle doit produire un certain effet. Le meilleur des maîtres ſeroit celui qui s'abreuveroit ſoir & matin avec les eaux du Léthé.

Heureuſe celle qui, jeune encore, entre chez un vieux garçon ! Elle met à profit ce coup du ſort, elle en tire très-bon parti quelquefois ; elle devient maitreſſe abſolue du célibataire, & parvient à l'épouſer. Ces grandes deſtinées, qui ne ſont pas abſolument rares, ſont l'objet perpétuel des diſcours & de l'ambition des ſervantes. Mais comme en général il y a peu d'affection & de réciprocité entre les maîtres & les domeſtiques, telle ſervante a paſſé par quatre-vingts maiſons ſans avoir pu ſe fixer dans aucune ; il y en a de très-heureuſes, il y en a de fort maltraitées, c'eſt une lotterie : & cette portion de l'humanité eſt livrée à des viciſſitudes perpétuelles.

Le libertinage des enfans de la petite bourgeoiſie,

commence ordinairement par les ſervantes. C'eſt un déſordre preſque inévitable, à moins que la vigilance des parens ne ſoit pleine & entière ; mais la pureté des mœurs s'allie difficilement avec la pauvreté. Celle-ci conſeille le vice. Les ſervantes, débauchées par leurs maîtres, débauchent à leur tour le fils de la maiſon. On diroit que les prémices des jeunes gens de métier, ou qui ſont en boutique, leur appartiennent de droit ; comme celles des fils de famille appartiennent aux femmes-de-chambre, autre eſpèce qui ne le cède pas aux cuiſinières en malice & en madrerie. Elles ſont, les unes & les autres, ce que les femmes de qualité ſont dans le grand monde. Elles donnent la première leçon du commerce amoureux, à la fraîcheur, à la ſanté & à l'inexpérience de la jeuneſſe.

On a vu, dans le jardin de l'infante, le miroir ardent de M. Bernière. On y fait fondre, au foyer de la loupe, un écu de trois livres, en moins d'une minute, même lorſque le ſoleil eſt encore très-pâle ; mais quand cet aſtre eſt monté à ſon dernier degré de chaleur, il fond une cuiller d'argent. Notre Deſcartes nioit qu'Archimède eût fait brûler la flotte de Marcellus, lorſque ce général romain vint attaquer Syracuſe, qu'il aſſiégea pendant trois ans. Deſcartes avoit tort ; M. de Buffon l'a démontré, en renouvelant l'invention d'un miroir ardent, peut-être ſupérieur à celui du mathématicien ſyracuſain. Que ne ſommes-nous encore au temps où l'on faiſoit la guerre avec un miroir & un phyſicien !

CHAPITRE DCCXVI.

Tavaïolle.

Il faut que le pauvre ſoit baptiſé comme le riche ; il faut qu'il aille à *l'égliſe* ; mais le pauvre enfant n'a qu'une pauvre layette, plus triſte que la nudité abſolue. (C'eſt ſouvent le reſte d'une vieille couverture que les vers ont dévorée à demi.) Que fait alors la ſage-femme ? Elle enveloppe le corps de l'enfant d'une *tavaïolle*, grand linge de mouſſeline, qui cache le pauvre accoutrement. Nous avons parlé d'un *cercueil bannal* : la tavaïolle eſt une redingotte ſpirituelle, qui aſſiſte à tous les baptêmes. La ſage-femme fait payer la tavaïolle, de ſorte que, ſous ce linge, tous les enfans qui vont aux fonts-baptiſmaux, figurent à-peu-près de même. La *tavaïolle* eſt donc le principal meuble & le plus apparent d'une ſage-femme. Si ce linge-là n'eſt pas ſanctifié, il n'y en a point dans le monde ; car il lui arrive d'être *béni* juſqu'à *quatre fois* par jour.

On ſait que les bonbons & les dragées accompagnent le plus petit baptême. La ſage-femme ne manque jamais d'en emporter deux ou trois livres dans ſa *tavaïolle*. L'armoire de telle ſage-femme rivaliſe avec la boutique d'un confiſeur de la rue des Lombards.

La layette du dauphin fut apportée en grande cérémonie à Verſailles, par le nonce du pape, le mardi ſept janvier 1783. Elle étoit dans de ſuperbes équipages ; & le carroſſe principal coûta, dit-on, 10,000 liv. de loyer pour cette cérémonie. On fait monter cette layette à environ 1,500,000

liv. La *tavaïolle* avoit été bénie par le ſaint père ; & celle-là ne ſervira à perſonne.

Mais ce qu'il y a de touchant, je me plais à le répéter, c'eſt de voir le nom du dauphin inſcrit ſur les regiſtres de baptême de la paroiſſe, à la ſuite du pauvre qui eſt né la veille. Si l'on a appelé un cimetière un cercle d'égalité, ces regiſtres de baptême, qui rangent tous les enfans, à leur naiſſance, ſur la même ligne, & les égaliſent ſous les yeux de la religion, ont quelque choſe d'auguſte & de philoſophique, qui ne devroit jamais ſortir de la mémoire de tous tant que nous ſommes, avec d'autant plus de raiſon, que pareil regiſtre attend tous les hommes au départ.

Louis XIV, à ſa naiſſance, peſoit quarante-huit marcs. Anne d'Autriche envoya à Lorette ſa figure en or, préciſément du même poids. Comme l'enfant royal étoit venu au monde avec deux dents, la bouche de l'enfant d'or laiſſe appercevoir ces deux fameuſes dents. Ce fut ainſi qu'Anne d'Autriche remercia la Ste-Vierge de la ceſſation de ſa longue ſtérilité.

Des femmes de qualité, & pluſieurs autres dames dans le rang de l'opulence, ont employé depuis peu un genre d'aumône bien noble & bien touchant. Elles envoient aux pauvres femmes en couche, des layettes, des braſſières, des bas tricotés. Elles ont ſouvent travaillé à ces pieux ouvrages. Oh ! que de bon cœur alors je leur baiſerois la main ! Voilà de la charité ! Quand les femmes de qualité ſont compatiſſantes, elles le ſont d'une manière plus ſimple, plus vraie, plus ſentimentale, que les bourgeoiſes ; elles n'y mettent point d'apprêt ; elles ſavent mieux ſoulager ; leur charité eſt tout à-la-fois plus noble & plus ingénieuſe. Je me plairai à dire qu'il y a aujourd'hui beaucoup de femmes de qualité, qui ne montent dans leur équipage que

pour exercer, ſans faſte & ſans oſtentation, les œuvres d'une charité libérale & éclairée. C'eſt d'elles qu'on peut dire qu'elles ſont pour les malheureux une ſeconde Providence.

Le ſens du mot *charité* eſt d'une profondeur ſublime. La charité eſt au-deſſus de la bienfaiſance. C'eſt ſous l'œil de Dieu qu'on ſoulage ſon prochain comme ſon frère. Il y entre de l'adoration, du reſpect, du ſentiment; c'eſt l'amour de la créature, comme ouvrage du Créateur. Après le ſaint nom de DIEU, le mot *charité* eſt celui qui doit occuper le premier rang dans toutes les langues humaines.

CHAPITRE DCCXVII.

Mélange des individus.

PARIS eſt compoſé d'une multitude de provinciaux & d'étrangers, ſous leſquels diſparoît le vrai Pariſien, dont la race ancienne eſt bonne, crédule, mais point ſotte. Naître à Paris, c'eſt être deux fois Français; car on reçoit en naiſſant une fleur d'urbanité qui n'eſt point ailleurs.

Ces tas de provinciaux, accourus de leurs villages ou petites villes, ſont encore plus avides de curioſités que le Pariſien même, & font foule partout. Quand on a voulu myſtifier les Pariſiens, en leur annonçant un homme qui marcheroit ſur la rivière, un autre qui creuſe la terre à la manière des taupes, &c. on n'a leurré que les garçons de boutique & quelques marcenaires, qui s'attachent à tout ce qui peut les diſtraire un moment de leurs longs & ennuyeux travaux. Le moindre prétexte leur ſert pour interrompre leurs occupations fatigantes. Le nombre des déſœuvrés commence la foule, &

la curioſité enfle le grouppe ; mais l'indifférence ne ſeroit-elle pas plus condamnable, quand il s'agit d'un accident, d'un homme bleſſé, d'une rixe meurtrière ?

L'habitant de Paris n'eſt donc jamais indifférent à ce qui ſe paſſe autour de lui. Il s'arrête ſur ſon chemin au moindre objet nouveau, lève les yeux en l'air, & regarde attentivement un objet quelconque ; vous en verrez pluſieurs s'arrêter auſſi-tôt, & promener leurs regards du même côté, croyant fixer le même objet. Peu-à-peu la foule augmentera, & tous ſe demanderont l'un à l'autre ce que l'on regarde. Pour un ſerin échappé & poſé ſur une fenêtre, voilà toute la rue obſtruée par la foule ; & dans l'inſtant qu'il vole d'une lanterne à une autre, les acclamations, les cris s'élèvent généralement ; toutes les fenêtres s'ouvrent & ſont garnies ; l'indépendance momentanée du petit oiſeau, devient un ſpectacle d'un intérêt général.

Qu'on jette un chien à l'eau, les quais, les ponts ſont à l'inſtant couverts de monde. Les uns s'intéreſſent à ſon ſort ; les autres diſent qu'il faut le ſauver : on le ſuit de l'œil par-tout où le courant l'entraîne. Cet eſprit curieux a une teinte de ſenſibilité. Souvent le peuple ſépare deux champions, & les femmes les haranguent ſi vivement ſur l'avantage de la paix & de la concorde, qu'ils ſe réconcilient ſur le champ de bataille.

Les farceurs, les baladins, après quelques geſtes, ne tardent pas à ſe procurer un parterre d'auditeurs ; mais il s'écoule auſſi promptement qu'il ſe forme : la plupart des paſſans donnent une minute d'attention, & filent en levant les épaules. Je crois qu'il n'y a rien de plus facile que d'ameuter la populace pariſienne ; mais un rien la diſſipe ; & les vagabondes phalanges des rues ne ſont pas proprement les

petits

petits bourgeois de Paris ; mais un compoſé de gens qui, arrivant des petites villes ou des bourgs d'alentour, & peu familiariſés avec les objets, s'arrêtent pour voler le temps qu'ils doivent à leurs maîtres & à leurs emplois. Examinez bien ce groupe immobile : ſur cent hommes, il y aura quarante domeſtiques & trente apprentis.

Ceux qu'on appelle gens de peine, ſont preſque tous étrangers. Les Savoyards ſont décrotteurs, frotteurs & ſcieurs de bois ; les Auvergnats ſont preſque tous porteurs d'eau ; les Limouſins, maçons ; les Lyonnais ſont ordinairement crocheteurs & porteurs de chaiſes ; les Normands, tailleurs de pierres, paveurs & porte-balles. raccommodeurs de fayance, marchands de peaux de lapins ; les Gaſcons, perruquiers ou carabins ; les Lorrains, ſavetiers ambulans, ſous le nom de *carreleurs* ou *recarreleurs*.

Les Savoyards logent dans les faux-bourgs ; ils ſont diſtribués par chambrées, dont chacune eſt dirigée par un chef ou vieux ſavoyard, qui eſt l'économe & le tuteur de ces jeunes enfans, juſqu'à ce qu'ils ſoient en âge de ſe gouverner eux-mêmes.

On a fait de ſages réglemens pour ces jeunes ſavoyards & autres enfans ſervant le public, & dont l'éducation abandonnée reſtoit autrefois abſolument étrangère à la religion. On a établi des catéchiſmes, des écoles de charité & des retraites ; on y ajoute des ſecours temporels ; & quoi qu'en diſent certains eſprits durs & bornés, le plus grand bienfait que l'on puiſſe donner à l'homme, eſt celui des idées religieuſes, parce qu'elles ſont conſolantes, & ſuppléent à toutes les autres, chez les êtres dont les jours ſont voués aux travaux journaliers & aux ordres impérieux de la néceſſité.

Les Savoyards, les gens de peine, porteurs d'eau, gagne-deniers, crocheteurs, décroteurs, ſont en group-

pe au coin des carrefours ; & là, attendant qu'on les emploie, ils ſe font des niches en ſe pouſſant l'un contre l'autre. Quand les ſouverains ſe battent, le contre-coup ſe fait ſentir juſques ſous les chaumières paiſibles. Quand les crocheteurs guerroient, ils vont heurter un honnête paſſant, fort étranger à leurs jeux groſſiers, & qui maudit leur manière de s'ébattre. Ainſi l'homme tranquille ou diſtrait, eſt bleſſé quelquefois par ces poliſſons incommodes, aux pieds larges, armés de ſouliers ferrés, & qui, quand ils ſortent de leur à-plomb, s'ébranlent comme des tours.

On pourra ranger dans cette claſſe ces étourdis dangereux, qui vont portant ſous leur bras une canne qui tourne avec eux, & toujours prête à vous crever un œil : Heureux ſi l'on en eſt quitte pour une égratignure à la joue. D'autres ont de ces bâtons ferrés, qu'ils appuient ſur le pied de ceux qui viennent à leur rencontre. Il faudroit être doué d'une patience ſéraphique pour ne pas ripoſter de la canne qu'on tient en main, & qu'on porte aujourd'hui en place d'épée, ce meuble inutile, qu'on a ſagement abandonné à la ſoldateſque, aux vils agens de la fiſcalité, & aux portiers, connus ſous le nom de ſuiſſes. Au lieu de ces querelleuſes flamberges, on a des bâtons ; mais pourquoi ne pas les manier décemment & ſans riſque pour ſes voiſins ?

On voit enſuite des garçons perruquiers, populairement appelés *merlans*, parce qu'ils ſont enfarinés des pieds à la tête, & dont il faut éviter la rencontre ; car ſi vous êtes en habit noir, vous êtes blanchi & graiſſé : eh ! quel déſaſtre pour celui qui n'a qu'un habit noir ! Ces merlans ſont barbiers & coëffeurs le matin, & chirurgiens l'après-midi. Il a fallu leur défendre l'entrée des écoles de chirurgie autrement qu'en habit bourgeois, ſans quoi l'amphithéâtre royal eût reſſemblé à une ſale boutique de perruquier.

C'eſt ainſi qu'ils paroiſſoient jadis aux écoles de Saint-Côme. Auſſi, dès que l'heure de tous ces merlans étoit arrivée, ils s'emparoient de la rue des Cordeliers, & il étoit défendu, à tout-homme un peu proprement vêtu, de paſſer par cette rue, & même dans le voiſinage.

Ces *merlans*, apprentifs chirurgiens, quand ils ſont dans l'amphithéâtre, ont un objet d'émulation ſous leurs regards; car, en levant les yeux, ils apperçoivent le buſte de M. la Martinière, qui s'eſt élevé du rang de garçon perruquier, ou *frater*, au grade de premier chirurgien du roi. Les *merlans* s'enorgueilliſſent d'un tel fondateur, qui ne les a pas oubliés au ſein de ſa haute fortune.

Les meûniers, les boulangers, les forts de la halle, qui voiturent les ſacs de farine, ſont auſſi un peu blancs, mais ils n'ont pas l'impudence des *merlans*. Les charbonniers, qui contraſtent avec eux, ſe détournent un peu, quoique chargés, de peur de vous noircir. J'aime les charbonniers; leurs yeux ſont ſaillans & expreſſifs. Ils ont créé le fameux adage: *Charbonnier eſt maître chez ſoi.* Un jour, j'accompagnois J. J. Rouſſeau le long des quais: il vit un nègre qui portoit un ſac de charbon; il ſe prit à rire, & me dît: *Cet homme eſt bien à ſa place, & il n'aura pas la peine de ſe débarbouiller; il eſt à ſa place; oh! ſi les autres y étoient auſſi bien que lui!* Et je le vis rire encore, & ſuivre de l'œil le nègre charbonnier.

Ces porteurs de ſacs à charbon portent une médaille de cuivre, qui n'eſt pas plus nette que leurs mains & leurs viſages.

La ville, au milieu de ce mélange d'individus, a beſoin d'un frottement perpétuel d'induſtrie, d'une activité ſoutenue, d'une tentation offerte aux riches, d'un travail de luxe, & de quelques vices qu'il

traîne à ſa ſuite ; (car la première loi eſt de vivre.) Le prix des denrées & des choſes néceſſaires à la vie ayant augmenté ſucceſſivement, les ſalaires n'ont pas ſuivi dans la même proportion. Ainſi l'abondance de l'or & de l'argent n'en fait que renforcer l'égoïſme des riches, qui ont eu à meilleur marché pluſieurs jouiſſances.

Que ne lit-on pas dans les petites affiches ? une foule d'hommes ſans place, qui ont fait leurs études, & qui même ont été chez les procureurs & notaires ; des particuliers qui ſavent le latin, le français, l'allemand, l'anglais, l'hiſtoire, la géographie, les mathématiques, & qui n'ont point de pain. Mais celui qui ſait ſervir à table, frotter, panſer un cheval, mener une voiture, courir la poſte, trouve à ſe placer comme il lui convient.

CHAPITRE DCCXVIII.

Femmes d'Artiſans & de petits Marchands.

ELLES travaillent de concert avec les hommes, & s'en trouvent bien ; car elles manient toujours un peu d'argent. C'eſt une parfaite égalité de fonctions ; le ménage en va mieux. La femme eſt l'ame d'une boutique ; celle d'un fourbiſſeur offre encore une femme qui vous préſente & vous vend une épée, un fuſil, une cuiraſſe. Les boutiques d'horlogers & d'orfèvres ſont occupées par des femmes. Enfin, elles vous pèſent depuis une livre de macarons juſqu'à une livre de poudre à canon.

Les femmes ſont occupées dans les plus petites parties du commerce, concernant la bijouterie, la librairie, & la clincaillerie ; elles achètent, tranſportent, échangent, vendent & revendent ; tous les comeſtibles paſſent par leurs mains ; ce ſont elles

qui vous vendent la volaille, le poiſſon, le beurre, les fromages, & qui vous ouvrent les huîtres avec promptitude & dextérité. Les femmes tiennent encore de petits bureaux de diſtribution de ſel, de tabac, de lettres, de papier timbré, de billets de loterie.

Ces femmes, qui ne ſont pas dans l'inaction, ont plus d'empire dans leur ménage, & ſont plus heureuſes que les femmes d'huiſſiers, de procureurs, de greffiers, de commis de bureaux, &c. qui ne touchent point d'argent, & qui conſéquemment n'en peuvent mettre à part pour ſatisfaire leurs fantaiſies. L'épouſe d'un marchand d'étoffes, d'un épicier détailleur, d'un mercier, a plus d'écus à ſa diſpoſition, pour ſes menus plaiſirs, que l'épouſe d'un notaire n'a de pièces de douze ſous. Les femmes des gens de plume ne font rien, & leur poche eſt à ſec ; elles n'obtiennent quelque choſe que des libéralités volontaires de leurs maris, & tous les gens de plume calculent. Le marchand détailleur, dans un commerce toujours renouvellé, calcule moins toutes les fractions. Elles tombent journellement dans la poche de la femme qui tient les clefs du comptoir.

Rien de plus triſte que les moitiés des gens de plume ; elles ſont la moue en comparaiſon de ces groſſes réjouies qui dominent un comptoir, parlent à tout venant, remuent du matin au ſoir la monnoie ; celles-ci ont une gaieté franche, ſe divertiſſent le dimanche ſans recourir à la généroſité maritale ; elles ſe moquent des femmes de procureurs & même de notaires, qui, voulant faire les femmes de demi-qualité, s'ennuient à mourir, & ſont préciſément entre la bonne compagnie qu'elles ne voient pas, & la médiocre où l'on s'amuſe pleinement.

N'avoir rien à faire, eſt un tourment pour tous les êtres ; mais c'eſt un vice dans une femme ; & pour qu'elle ne ſoit pas malheureuſe, il faut qu'elle

faſſe ſon ménage ou un commerce, ou bien qu'elle s'agite dans le tourbillon du monde, au point d'être laſſe de ſes courſes. Quand je vois une femme bien ennuyée, je me dis : ſon mari eſt un homme de plume.

Les boutiques de Paris recèlent donc les femmes les plus gaies, les mieux portantes & le moins bégueules.

La plupart de ces femmes ſont ſenſées ; car elles ne cherchent point à placer leur fils ou dans le bureau de la guerre, ou dans celui de la marine, ou dans les aides, ou dans le cuir, ou dans l'amydon : elles reviennent auſſi de leur fauſſe idée de les envoyer au collége, ou à l'école de deſſein ; elles les élèvent pour le petit commerce de détail, qui n'eſt jamais ingrat, tandis que tous les emplois ſont incertains, comme ſujets à réforme.

J'eſtime les occupations journalières de ces femmes de boutique, qui n'en veillent pas moins ſur leur ménage. Elles ſont aſſidues à leur devoir ; elles ne courent point ; elles voient paſſer ſous leurs yeux l'intariſſable brigade des batteurs de pavé, & ces femmes qui, toujours hors de chez elles, veulent chercher par-tout le plaiſir qui les fuit.

Comme perſonne ne s'intéreſſe plus que moi au bonheur de ces femmes laborieuſes, je crois qu'il faudroit leur rendre tous les métiers qui leur appartiennent. N'eſt-il pas ridicule de voir des coëffeurs de femmes, des hommes qui tirent l'aiguille, manient la navette, qui ſont marchands de linge & de modes, & qui uſurpent la vie ſédentaire des femmes, tandis que celles-ci, dépoſſédées des arts qu'elles pourroient exercer, faute de pouvoir ſoutenir leur vie, ſont obligées de ſe livrer à des travaux pénibles, ou de s'abandonner à la proſtitution ?

C'eſt un vice impardonnable dans tout gouverne-

ment, de permettre que tant d'hommes deviennent femmes par état, & tant de femmes rien. Vous êtes affamé de richeſſes, vous n'êtes occupé que de changer tout en or, & vous permettez que tant de millions de bras ſoient occupés à battre le vent!

Oui, j'en rougis pour l'eſpèce humaine, lorſque je vois de toutes parts, qu'au mépris du nom d'homme, des êtres forts & robuſtes envahiſſent lâchement des états que la nature a particulièrement deſtinés aux perſonnes du ſexe. Tous ceux qui ont part à l'adminiſtration, devroient réprimer de concert ces abus honteux, avec leſquels on ſe familiariſe, & défendre avec plus de ſoin le domaine que la nature a aſſigné aux femmes.

Il y a quelques années que le Portugal en a donné l'exemple aux autres nations: il a défendu aux hommes de ſe mêler de faire telle profeſſion, particulièrement réſervée à cette belle moitié de l'eſpèce humaine, à qui la nature n'a accordé que ſa foibleſſe & ſes charmes. On devroit condamner tous les hommes qui s'oublient ainſi, tous ces coëffeurs, ces marchands de modes, ces tailleurs de corps, ces fileurs de laine, ces marchands de darioles, &c. &c. à porter des habillemens de femme.

CHAPITRE DCCXIX.

Le Fiacre blâmé.

JÉRÔME, approchez.

(*Jérôme en fouquenille, ſon chapeau encore gonflé du ſuc lapideux des gouttières, les cheveux noirs & humides, ayant laiſſé ſon fouet à la porte de la grand'chambre, approche; il voit, pour la première fois de ſa vie, le cercle de noſſeigneurs de*

parlement : ſa vue trouble ne diſtingue ni l'hermine ni le mortier des préſidens, ni le rabat des conſeillers-clercs ; il ne voit point les robes rouges à côté de robes noires.)

Jérôme, approchez.

(Un huiſſier conduit Jérôme, les yeux ſtupéfaits, juſqu'à la barre. Le parquet réſonne ſous ſes ſouliers ferrés de clous.)

Jerôme, approchez.

(Il approche.)

LA COUR VOUS BLAME.

Qu'eſt-ce c'eſt que ça, dit le fiacre à l'huiſſier? celà m'empêchera-t-il de mener mon fiacre? — Non, mon ami. — En ce cas-là, dit le fiacre, je m'en . . . .

(On n'imprime point l'idiôme des fiacres.

Tout le monde ſait ce trait. Le blâme n'eſt rien pour un fiacre ; tant pis. Vous voyez bien que la loi a perdu de ſa force ; il en faut une autre pour les fiacres brutaux & ivres.

J'ai grand'peur qu'on ne raiſonne comme le fiacre, que le mot *honneur* ne s'affoibliſſe, & qu'un homme connu ne diſe & ne prononce comme le fiacre : *je m'en bats l'œil.*

La Cour vous blâme doit être un mot terrible dans notre légiſlation, ou bien tout eſt perdu. On s'accoutumera au blâme, on ne ſera plus animé par les principes qui dirigeoient nos ancêtres ; cette nuance fine & délicate qui ſéparoit l'honnête homme, (je ne dis pas du fripon) mais de celui qui étoit taché ou entaché, n'exiſtera plus. Il faudra que les lois & les magiſtrats aient recours à des punitions corporelles. Voyez quels changemens! Des peines phyſiques au lieu d'une réprimande morale ; quel

immenſe contraſte ! on ne ſaura plus punir qu'avec le bourreau, & récompenſer qu'avec l'argent.

Ceux qui rient trop légérement de l'hiſtoire du *fiacre blâmé*, me paroiſſent dire en eux-mêmes : *Cela m'empêchera-t-il de jouir de mes quarante mille livres de rente ?*

Oh ! que n'a-t-on ſu apprécier l'opinion, & comment a-t-on voulu du même coup blâmer un fiacre, & entacher un noble ? Où eſt l'échelle proportionnelle des délits & des peines ? L'hiſtoire du fiacre blâmé a fait grand tort au mot *honneur*, que notre profond Monteſquieu a ſi bien défini : *Le reſſort du gouvernement monarchique.*

Je crois appercevoir, depuis la circulation de cette hiſtoriette, un changement dans nos idées : non que cette hiſtoriette ſignifie quelque choſe ; mais elle a été reçue, débitée, répétée : & comme on a beaucoup ri de la réponſe du fiacre, j'ai peur qu'elle n'ait influé ſur ceux qui vont en fiacre. Or, j'ai grand regret que Jérôme n'ait pas été ſenſible à ces mots : *La Cour vous blâme.*

J'ai encore regret d'entendre à tous propos le terme de *roué*. Comment la bonne compagnie a-t-elle pu adopter un mot qui réveille une idée de crime, de ſcélérat, de ſupplice ? On dit, un aimable roué, pour ſignifier un homme du monde, qui n'a ni vertu ni délicateſſe, mais qui a des vices aimables : c'eſt une idée complexe.

Rien de plus pernicieux que la converſation des hommes ſans morale ; ils amuſent, ils plaiſent, on les aime : mais dès qu'on aime les hommes vicieux, on touche au moment d'aimer le vice ; dès qu'on ſe plaît enſemble, c'eſt une raiſon pour ſe reſſembler. L'eſprit a tout gâté, tout corrompu. Un prétendu bon-mot, une ſaillie, font tout pardonner, tout oublier ; car l'honneur n'eſt plus qu'un mot,

& ce mot ſeroit même déshonorant pour ceux qui ſe font un devoir & une gloire d'être roués. La rouerie eſt devenue l'héroïſme de notre âge.

CHAPITRE DCCXX.

Millionnaire ou Roué vif.

On prête cette *deviſe* à pluſieurs perſonnages, parce qu'ils ont agi conſéquemment. Ah! ſi les intrigans (dont le nom eſt ſi connu qu'il eſt inutile de l'écrire) vouloient faire leur confeſſion, & accuſer vrai! oh le bon livre! *Ah uno noſce omnes.* Tel médite ſa banqueroute, & puis un beau jour plaſtronné de quatre porte-feuilles de maroquin, bien rembourrés de billets noirs, il part pour l'Angleterre.

Combien les ſpéculations modernes des financiers & les ruſes actives de l'agiotage n'ont-elles pas coûté de bonheur & d'innocence aux ſociétés? Peu de temps & peu de moyens déterminent des bénéfices conſidérables. De-là cette ſoif de l'or, qui toujours enivre & toujours altère. La fauſſeté dans les actions devient l'état habituel de l'intrigant; mais l'homme qui trompe, eſt obligé, pour ſoutenir ſes ſuccès perfides, de vivre dans la torture d'une tenſion continuelle de l'eſprit.

CHAPITRE DCCXXI.

Projets.

Les Egyptiens hypothéquoient les cadavres de leurs pères; ils les dépoſoient en gage entre les mains de leurs créanciers, & ils ſe couvroient d'in-

famie, s'ils ne les retiroient pas avant un certain temps limité. Depuis, on a mis ſa mouſtache en dépôt; & c'eût été une infamie de ne pas payer la ſomme d'or qu'elle repréſentoit. Que notre ſignature eſt chétive, en comparaiſon de ces gages religieux!

Les protêts abondent; des légions d'huiſſiers vivent d'exploits & d'aſſignations; & avec cela, comment eſt-on payé? Notre François Ier avoit créé cette formule énergique: *Foi de gentilhomme*! Qu'eſt-elle devenue depuis ce reſtaurateur des lettres?

CHAPITRE DCCXXII.

Mémoires de l'Académie de Chirurgie.

Ils forment cinq gros volumes in-4° de diſſertations ſur des faits relatifs à la chirurgie; ils ont été compoſés dans l'eſpace de quarante ans, par pluſieurs chirurgiens, qui, tous les jeudis de chaque ſemaine, s'occupent, pendant deux heures, à diſcuter le pour & le contre ſur un point de leur profeſſion.

Les cinq volumes de mémoires publiés juſqu'à préſent, paſſent pour être très-bons; ils ont été traduits dans pluſieurs langues. J'ai entendu les chirurgiens de différens pays rendre hommage à l'exactitude des faits; mais je doute que les médecins leur ſoient auſſi favorables. La phyſiologie ne ſe montroit que ſous un habit latin, il y a quarante ans; & alors la chirurgie n'entendoit pas même ſon *Pater noſter*.

Quoi qu'il en ſoit, l'académie de chirurgie a cela de bon & de particulier, qu'elle n'a point d'*acadé-*

miciens honoraires dans ſon ſein. Ses membres ſont libres & égaux, & s'aſſemblent, une fois la ſemaine, pour cauſer & diſſerter ſur la chirurgie. Ceux qui ne ſont pas en état de concourir aux progrès de cet art, viennent néanmoins exactement à ces aſſemblées, pour leur inſtruction, & pour mettre à profit celle des autres, dans le traitement journalier des malades confiés à leurs ſoins.

Tandis qu'on diſſerte théoriquement tous les jeudis, ſur les maladies chirurgicales, on a en outre l'avantage d'avoir, dans la même maiſon, un hôpital de vingt-deux lits, où l'on traite gratuitement les maladies chirurgicales les plus rares. Ainſi l'on a la théorie & la pratique tout à-la-fois; car il y a en chirurgie, comme dans toutes les ſciences pratiques, la ſcience & le métier. Pour être parfait, il faut ſavoir l'un & l'autre.

Cela forme un lieu de grande & de journalière inſtruction, parce que rien ne s'y fait, que les profeſſeurs n'aient d'abord donné leur avis, & examiné ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Auſſi, y a-t-on vu & fait des obſervations très-précieuſes. J'ai été témoin bien des fois que des gens de la lie du peuple ont eu, pendant leurs maladies très-graves, plus de véritables ſecours de la part de l'art de guérir, que n'en pourroit avoir un millionnaire avec tout ſon or. Les opérations réputées, il y a cent ans, les plus difficiles, ſe rapprochent du point de perfection.

Il y a encore, dans l'école, une bibliothèque d'environ dix mille volumes; ce qui eſt un ſecours utile. Auſſi, cet art a-t-il été véritablement en croiſſant. Il n'y a point d'eſprit de corps. L'académie de chirurgie n'a pas plus de liaiſon, directe ou indirecte, avec la faculté de médecine, que le turc n'en a avec le pape. Ce ſont, peut-être au détriment

de la ſociété, deux compagnies très-diſtinctes, qui ont chacune leur diſtrict à part. C'eſt enfin dans cette académie que l'on peut voir le tableau des connoiſſances naturelles, acquiſes laborieuſement depuis deux mille ans, relativement à l'anatomie. Le pédantiſme eſt étranger à cette école, toute en démonſtration; mais le pédantiſme, en général, n'eſt plus que dans les colléges: il n'exiſte plus ni dans la ſociété, ni dans les livres, ni dans les académies.

A commencer par François Ier, tous les rois ont ſpécialement protégé la chirurgie; ſoit qu'ayant beaucoup de ſoldats, comme ſouverains, ils fuſſent intéreſſés à la conſervation de leurs armées, ſoit qu'environnés d'un plus grand nombre de jouiſſances variées & faciles, ils redoutaſſent, au ſein de leur grandeur, les ſuites de la volupté, qui ne compoſe avec perſonne.

Charles IX ſauva *Ambroiſe Paré*, ſon chirurgien, du maſſacre de la Saint-Barthélemi, en diſant ces paroles, où l'égoïſme ſe trahit ſi coulamment: *N'ôtons point la vie à celui qui peut nous la conſerver.*

Je trouve, à point nommé, une marque de reconnoiſſance de Henri IV envers ſon chirurgien.

On a recherché avec empreſſement l'ouvrage de *Louiſe Bourgeois*, ſage-femme, dans lequel on trouve l'hiſtoire de la naiſſance de Henri IV.

On ne ſera pas moins curieux peut-être d'apprendre, au ſujet de ce même roi, un trait inconnu aux littérateurs. Il exiſte dans un livre dédié au roi Louis XIII par *M. G. Loyſeau, médecin & chirurgien ordinaire du roi, imprimé à Bordeaux*, par Gilbert Vernoy, *en 1617, avec privilége du roi*; intitulé: *Obſervations médicinales & chirurgicales, avec hiſtoires, noms, pays, ſaiſons & témoignages.* Je vais en

tranſcrire l'épître dédicatoire. La naïveté des expreſſions prouve qu'on n'attachoit point encore à une maladie déjà cruelle des idées honteuſes. Loyſeau parle, au roi Louis XIII, avec ce ton de bonhommie & de ſimplicité qui caractériſoient les mœurs, ainſi que le ſtyle du temps.

AU ROI.

« SIRE,

« Trente ans ſont paſſés, que le feu Roy *Henri le Grand*, voſtre père (d'heureuſe mémoire) eſtant ſeulement lors Roy de Navarre, & Gouverneur de Guyenne, comme premier prince du ſang, voyant les heureux ſuccès des cures par par moi faictes, ès perſonnes de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, & autres, par l'art de la chirurgie, (de laquelle j'ai toujours faict profeſſion avec la médecine,) me fit l'honneur de ſe vouloir ſervir de moy, & m'ayant appellé, me fit coucher ſur l'eſtat au nombre de ſes chirurgiens ordinaires : l'obéiſſance que naturellement je luy devois, jointe l'affection particulière que Sa Majeſté me teſmoigna en cela, (comme auparavant il avoit faict en autres choſes) me firent volontiers rejetter toutes conſidérations de guain & utilité, que je pouvois faire dans la Guyenne & ailleurs..... Pendant le temps de mon ſervice, eſtant au voyage de la Franche-Comté, Sa Majeſté ſe trouvant mal d'une difficulté d'urine, me fit l'honneur de m'appeller ſeul, & me communiquer ſa maladie. L'ayant ſondé, je recongnus qu'il avoit une carnoſité au méat urinal, près des proſtates, de laquelle (par ſon commandement) je le traittay à Monceaux, au mois de Juillet de l'an 1598; & moyennant la faveur &

» assistance de Dieu, l'en guéris entiérement. C'est » une des principales & plus excellentes cures » que j'aye mis dans mes Observations chirurgica- » les, digne de remarque & de mémoire, tant pour » la difficulté d'icelle, que pour la personne en » laquelle elle a été faicte, à savoir, le premier » monarque du monde...»

Cette étrange épitre dédicatoire rappelle les services du fils de l'auteur, aussi chirurgien & médecin, servant, pour son père, le roi Henri IV, & décédé jeune encore. Après avoir dédié au roi ses Observations, il finit ainsi :

« SIRE, priant Dieu vous combler de ses sain- » tes bénédictions, affermir vostre trosne, & vous » faire régner longuement & heureusement.

» Vostre très-humble, très- » fidele, & très-obéissant » serviteur & subject,

G. LOYSEAU.

On trouve, en tête du livre dédié, la description chirurgicale de la maladie du roi Henri IV. Elle étoit grave, & les symptômes des plus alarmans. Le chirurgien rapporte ensuite une lettre du roi, & une lettre de M. de la Riviére, médecin, qui le pressoient également d'arriver, parce que le mal empiroit. Le chirurgien remarque que, pendant le traitement, *le roi se fâchoit, & s'étonnoit de quoy il tardoit tant à guérir*; & à ses brusques impatiences, le chirurgien répondoit au roi, *qu'il le guériroit* (*avec l'aide de Dieu*) *au mois de Septembre, pourvu qu'il fût obéissant*; mais la carnosité fut rebelle, *à cause de quelques excès que Sa Majesté avoit faicts.* Enfin, le roi fut radicalement guéri dans cinq semaines, *par la grace de Dieu*, ajoute Loyseau.

Il a donné en latin la même deſcription, de peur que la poſtérité n'en fût pas inſtruite ; il a fait auſſi graver la *ſonde* ou *canule* d'argent, qu'il avoit inventée pour cette cure importante. Il entre enſuite dans des détails qui prouvent bien que les idées de décence, de diſcrétion & de reſpect, changent réellement avec les générations humaines.

Tout cela eſt dédié à Louis XIII (à ce même Louis XIII, à qui Bouvard, ſon médecin, fit prendre, en une ſeule année, deux cents quinze médecines, deux cents douze lavemens, & qu'il fit ſaigner quarante-ſept fois) ; l'impreſſion en fut autoriſée par ſes lettres-patentes, données à Paris, le 21e jour de Novembre 1616, ſcellées du grand ſcel de la chancellerie, & *ſignées par le roi en ſon conſeil.* RENOUARD.

C'eſt bien là le cas de répéter, que l'on trouve de tout dans les livres.

CHAPITRE DCCXXIII.

Jeunes Chirurgiens.

Le jeune chirurgien, la première année qu'il opère, eſt ſenſible & compatiſſant. Il mêle des conſolations à ſes fonctions terribles, mais néceſſaires. La ſeconde année il eſt encore pitoyable ; il parle, il conſole encore, mais moins affectueuſement. La troiſième année, il opère & ſe tait ; mais ſouvent à la cinquième année il réprimande, hélas ! celui qui jette les hauts cris, & il ne ſe ſouvient plus lui-même de la commiſération qu'il a montrée ; car il la blâme dans le jeune élève qui s'attendrit ſur les maux de ſon ſemblable : & voilà comme le cœur humain s'endurcit par l'habitude.

Ce

Ce qu'on dit ici du jeune élève en chirurgie, doit s'entendre auſſi du jeune magiſtrat, du jeune prêtre & de la plupart des hommes, auxquels le ſort de leurs ſemblables eſt confié. L'habitude triomphe de la nature, & de tout ce qu'il y a de plus ſacré parmi nous. Quelle différence, par exemple, entre un convoi de village, & tous nos convois de ville! Ce paſteur, à qui il arrive peu fréquemment de rendre les devoirs funéraires, s'en acquitte avec une décence, une ſenſibilité, que laiſſeroient à peine ſoupçonner les enterreurs de nos grandes paroiſſes.

Il faut des cadavres aux jeunes chirurgiens; mais comme un cadavre coûte un louis d'or, ils les volent: ils ſe mettront quatre, prendront un fiacre, eſcaladeront un cimetière. L'un combat le chien, qui garde les morts; l'autre avec une échelle deſcend dans la foſſe; le troiſième eſt à cheval ſur le mur, jette le cadavre; le quatrième le ramaſſe, & le met dans le fiacre.

Celui qui comptoit repoſer en paix dans ſa bière, eſt arraché de ſa ſépulture; c'eſt la paſſion de l'anatomie qui le tranſporte dans un grenier. Là, il eſt diſſéqué par des mains d'apprentis. Et pour cacher ces dépouilles à l'œil des voiſins, ces jeunes anatomiſtes brûlent les oſſemens. Ils ſe chauffent, pendant l'hiver, avec la graiſſe du mort: quelquefois ils ſont ſept à huit dans un lieu fort étroit, promenant, d'une manière hideuſe, leur ſcalpel inexpérimenté. Des miaſmes peſtilentiels s'exhalent du cadavre; & point d'année qu'il n'en coûte la vie à pluſieurs de ces imprudens, qui oſent tout braver.

Si quelque honnête homme s'égare par hazard dans l'eſcalier d'une de ces maiſons, jugez de quelle ſurpriſe & de quelle horreur il doit être pénétré, lorſqu'entrouvrant une porte, il apperçoit cette ſcène dégoûtante. Il recule d'effroi, il fuit, il tombe;

les éclats de rire des jeunes chirurgiens ajoutent à ſa terreur & à ſon indignation ; il maudit l'art dont les rudimens ont un aſpect auſſi horrible.

Comment n'a-t-on pas ſongé à donner des cadavres à ces étudians, à leur aſſigner un lieu ſéparé, à les préſerver du double péril d'affronter les loix civiles, & l'exhalaiſon des cadavres pris au hazard ?

L'anatomie eſt une paſſion. Le jeune chirurgien boit, mange, s'endort à côté des corps qu'il fouille, oubliant, pour ainſi dire, qu'ils ont été animés d'un feu céleſte.

Les philoſophes anciens n'ont pas craint d'appeller l'homme un petit monde. Cette dénomination n'a pu ſe faire qu'après l'examen de l'étonnante machine qui porte l'empreinte du grand maître qui l'a créé. L'homme eſt un compoſé ſi admirable, même lorſqu'on exclud de ſon admiration le prodige de ſes facultés intellectuelles, qu'à la vue de tant de reſſorts & de combinaiſons différentes, on peut le comparer à la totalité de l'ouvrage de la création.

De jeunes chirurgiens ſe retirant le ſoir, entendirent de loin ferrailler ; ils s'approchent au cliquetis des armes : c'étoient deux grenadiers qui ſe battoient. L'un d'eux reçut un coup d'épée, & tomba ; l'autre s'enfuit. Les chirurgiens accoururent, ramaſsèrent le grenadier, lui tâtèrent le pouls qui s'éteignoit, & le chargèrent ſur leurs épaules, en diſant : *beau ſujet ! excellent ſujet !* Le bleſſé revint à lui, & s'écria : *Ah ! ah ! meſſieurs les coquins, qui m'emportez pour me diſſéquer, allez ! je vous dénoncerai ; car je ne ſuis pas mort.*

A ces paroles, les chirurgiens le posèrent ſur une borne. *Pardonnez-nous, M. le grenadier ! nous vous comptions mort. Ne nous dénoncez pas, & nous vous guérirons !* — *A la bonne heure !* (reprit le grenadier) *je conſens d'aller avec vous.* Ils rechargèrent le gre-

nadier ſur leurs épaules, le guérirent; & le *beau ſujet* ne fut point diſſéqué.

CHAPITRE DCCXXIV.

Abreuvoirs.

Les quais qui bordent la Seine, ſont ouverts, en certains endroits, par des abreuvoirs, qui ſervent aux chevaux & aux bœufs; mais il y arrive quelquefois des accidens, ſur-tout dans les groſſes eaux. Un cheval attaché à pluſieurs autres s'avance trop avant, & le courant l'emporte. Les chevaux maladroitement attachés ſe débattent, & pluſieurs périſſent.

Un bateau qui fermeroit le baſſin, ou une baluſtrade, auroit prévenu ces dangers. Cette petite dépenſe eſt encore à faire; & pluſieurs chevaux ſe noieront, avant que le corps municipal ſonge à remédier à cet abus. Il n'y auroit rien cependant de moins diſpendieux.

On en peut dire autant de ces malheureuſes planches ſur la rivière, où les porteurs d'eau vont remplir leurs ſeaux quand les fontaines ſont gelées. Il en périt pluſieurs tous les ans. On les fait payer, & on a la cruauté de ne pas diſpoſer quelques planches & quelques gardefous, qui mettent la vie de ces malheureux en ſûreté.

Les porteurs d'eau obſervent régulièrement leur tour, lorſqu'ils vont puiſer, ſoit à la fontaine, ſoit à la rivière; ils ſont plus polis & plus judicieux que certains auteurs qui cherchent à empiéter ſur leurs camarades, en faiſant paſſer leurs pièces avant leur tour.

Il eſt défendu à toutes perſonnes de ſe baigner dans la rivière, & de la traverſer à la nage, afin

de ne pas bleſſer la décence publique. Auſſitôt qu'il s'en trouve, la garde des ports accourt, & ſaiſit les hardes. Souvent pluſieurs jeunes garçons pourſuivis, au lieu de revenir au rivage, ſe ſont jettés dans le courant, & ont péri en voulant paſſer de l'autre côté, le tout pour éviter la garde & ſes bourrades.

Ne ſeroit-il pas utile d'établir de larges places de ſûreté, où les pauvres & les gens du peuple ſe baigneroient, & s'exerceroient à nager? Ces gens du peuple, qu'on empêche de ſe baigner ſur les bords de la Seine, vont hors de la ville, ſur des bords déſerts, & là, ne trouvant plus de ſecours, en cas de danger, ils s'y noient plus facilement qu'au milieu de la ville. Des places de bains, où l'on pourroit avoir un eſpace ſuffiſant, & chacun ſon courant d'eau, vaudroient infiniment mieux que ces petits endroits reſſerrés, où tous les corps nus ſont ſous la même toile. Le bas peuple de Paris a plus beſoin d'être décraſſé que tout autre au monde. *Flava me rigat Sequana.* Cette inſcription de la capitale ſera-t-elle toujours en pure perte? Un fleuve jaune ſe préſente, & coupe en deux la ronde cité, comme pour laver les vieilles ſouillures pariſiennes.

On vient d'établir une école de natation; c'eſt une partie eſſentielle de l'éducation. Combien d'hommes ont péri, faute de ſavoir nager! On doit cet établiſſement patriotique à M. Caumartin.

J'ai viſité les bains du peuple: ils ſont incommodes, & même dangereux; le fond de la rivière n'eſt pas ſeulement nettoyé; il eſt plein de cailloux, de moûles, de plantes, & ſouvent de teſſons, qui vous coupent les pieds; une mauvaiſe toile, tendue ſur quatre mauvais pieux; une échelle mal-aſſurée, & ſur laquelle on deſcend avec autant de fermeté que d'autres montent au gibet: tels ſont les bains

publics, qu'on ne pourra certainement pas comparer avec ceux des Romains.

Si chaque prévôt des marchands créoit un nouvel établiſſement populaire, & d'un genre utile, il s'honoreroit, & laiſſeroit moins à faire. On doit à M. de la Michaudière, d'avoir projeté le boulevard de la porte Saint-Antoine, garni de foſſés, où l'eau ſéjournoit huit mois de l'année, & étoit nuiſible à ce quartier. On lui doit l'élargiſſement de la place de Grève, qui, trop anguſtiée, faiſoit la honte & la confuſion de la ville. On lui doit encore tout le bel établiſſement en faveur des noyés : la boite fumigatoire a ſauvé la vie à nombre de perſonnes. La garde de Paris fait s'en ſervir avec beaucoup d'adreſſe & de ſuccès, tandis que les Suiſſes groſſiers, ſur les bords de leurs lacs, n'ont jamais pu imiter cette manipulation aiſée. Ils attribuent à la qualité des eaux, ce qui eſt le produit de leur inhabileté.

Tout ce qui concerne la navigation de la Seine, eſt du reſſort de la police municipale : or elle s'étend juſque ſur les rixes qui ſe paſſent ſur les ports ; il y a même une priſon, où l'on enferme ceux qui commettent des délits ſur les bords de la rivière.

CHAPITRE DCCXXV.

Trouveur.

C'EST un métier à Paris. Le *trouveur* ſe lève le lundi de grand matin, parce que la foule s'eſt promenée le dimanche. Il va battant les chemins, les boulevards, les routes fréquentées ; il a un coup-d'œil particulier pour diſtinguer de loin ce qu'on a laiſſé tomber. Son regard raſe inceſſamment la terre : vous paſſez auprès de lui, il ne vous apper-

çoit pas ; mais il diſtingue une clef de montre que la pouſſiére couvre à moitié ; il voit des deux côtés, & preſque derrière ſa tête. Notre œil a huit muſcles ; les huit muſcles de cet homme travaillent, le long des routes, avec une mobilité ſurprenante. Il marche hâtivement, comme pour aller au-devant de l'objet qu'il cherche ; il ramaſſe vite ce qu'il trouve, & paroît prendre une choſe qui lui appartient, tant il y met de célérité & d'aſſurance.

Les premiers rayons du jour éclairent ſes attentives recherches ; & quand le ſoleil ſe montre, il n'y a plus rien à rencontrer ſur ſes traces.

Une multitude immenſe laiſſe toujours tomber quelque choſe ; le *trouveur* le ſait par expérience. Le lendemain d'une revue, d'une fête publique, vous le rencontrerez ſur le terrein ; & c'eſt un proverbe à Paris, qu'*un homme ſeroit très-riche de ce qui ſe perd en minuties.*

Mais la garde de Paris rapporte fidèlement ce qu'elle trouve ; elle ne le l'attribue pas, comme fait le *trouveur* Que ne fait-on pas des hommes ? Un ſoldat ramaſſe, dans les ténèbres, une montre, une canne à pomme d'or ; elle eſt remiſe au dépôt, comme s'il l'avoit ramaſſée en plein jour. Les fiacres reſtituent ce que les diſtractions & la négligence ont oublié dans leurs voitures. Les ouvreuſes de loges remettent ce qu'elles trouvent. Il y a *le point d'honneur*, qui en général meut la nation, & qui influe dans les dernières claſſes.

Mais le *trouveur* n'eſt pas ſuſceptible de cette délicateſſe. Ce n'eſt point un eſcroc, ce n'eſt point un filou ; cependant il marche immédiatement après eux. Il dit que c'eſt la Providence qui lui envoie ce qu'il trouve ; enfin, il s'imagine que c'eſt une profeſſion, parce qu'il précède l'aurore, & qu'il rend quelquefois, par pudeur, un bijou de grand prix

qu'il n'oſe s'approprier. Voilà une vertu, qui chez lui, comme chez les autres hommes, ſert à lui déguiſer les autres délits ſur leſquels il s'aveugle.

Mais revenons à l'œil exercé du *trouveur*. L'œil exercé, dans toutes les profeſſions, voit à travers l'écorce; par exemple, ſous la grande parure, la parure endimanchée d'un artiſan, l'œil exercé le diſtingue de ceux qui ont toujours joui d'une vie douce & aiſée. Les travaux rudes, en tiraillant perpétuellement ſes muſcles, lui ont ôté les belles formes, & l'ont rendu contrefait à trente ans. Les premiers mouvemens ne ſe perdent jamais. L'homme qui écrit, a l'épaule droite un peu plus haute que la gauche. Voyez la main d'un peintre; ſon pouce gauche ſera renverſé. Le marchand enrichi ſe deſſine toujours un peu, comme s'il tenoit encore une aune.

En entrant dans un café, l'œil exercé voit, à la courbure du dos, que les habitans de ce lieu s'y ennuient: l'inſipidité du jeu qu'ils exercent, ſe peint ſur leurs viſages. Le chien qui chaſſe dans une plaine, le cheval qui galope en liberté dans une prairie, me ſemblent plus beaux que l'homme qui joue au *domino* avec réflexion.

Enfin, l'œil exercé de l'exempt découvre un fripon; le commiſſaire diſtingue celui qui ment; l'inſpecteur odore un filou. Ainſi chaque ſcience a ſes obſervations fines & particulières.

Qui peut calculer ce qui réſulte du commerce fréquent avec les autres hommes, & tout ce qu'on y apprend? Il y a une choſe vraie, c'eſt qu'on ne devine rien; il faut voir pour juger ſûrement. Les faits! les faits! voilà ſur quoi il faut baſer; c'eſt du ſein des faits, & non de celui des conjectures, que les idées les plus inattendues prennent naiſſance:

ainſi des mélanges chymiques produiſent, par la fermentation, de nouveaux êtres.

CHAPITRE DCCXXVI.

Scellés.

DÈS qu'un bourgeois tombe malade à Paris, on lui donne vite un médecin, un chirurgien, un apothicaire & un notaire. Chacun tâche, en voyant le notaire appellé, de gagner la confiance du malade, afin d'être couché ſur le teſtament.

Le moribond dicte, d'une voix foible, ſes dernières volontés; mais, comme il eſt enfermé ſeul avec le notaire ou les notaires, ceux que le notaire protège, ont beau jeu; car il peut dire au teſtateur que cela n'eſt pas permis par la coutume. Ce mot *coutume* renverſe les idées d'un bourgeois.

Comme on n'a pas envie de diſcuter quand on ſe meurt, on cède facilement à l'aſcendant d'un officier de juſtice. Le notaire fait ſa beſogne d'après ſes préjugés, ſes caprices, & ſort ſans rien dire à perſonne. Ainſi, un homme qu'on n'a jamais vu, diſpoſe de vos idées dans vos derniers inſtans.

Le malade meurt; & la première opération à laquelle on ſonge, c'eſt l'appoſition des ſcellés. Sera-t-on héritier? ſera-t-on légataire? cela occupe tellement les eſprits, qu'on ne ſonge ni à enſévelir le mort, ni à commander ſon enterrement.

Tandis que le corps eſt encore chaud, le commiſſaire du quartier, inſtruit déjà d'avance de cette mort, a mis ſa robe, & attend impatiemment, dans la maiſon voiſine, l'inſtant d'arriver. Il fait de grandes révérences, en traverſant la cohorte des héritiers avides. Il poſe les ſcellés, aidé de ſon

clerc, qui remue toutes les vieilleries, broche ſa beſogne, établit un gardien, & s'en va.

Les ſcellés ſont des bandes de papier, avec un cachet rouge; mais ces bandes fragiles ſont reſpectées.

Cependant la nièce du mort, qui eſt une jolie femme, diſtraite par l'intérêt, avoit oublié un inſtant ſon chien. Tout-à-coup elle jette un cri perçant: Ce vilain commiſſaire, il a mis mon petit Caſimir ſous les ſcellés! En effet le petit chien pleure, glapit, & la maitreſſe ſe deſeſpère. On court chez le commiſſaire, qui vient en citant la *coutume*, & repréſente qu'il ne peut plus toucher aux ſcellés ſans une ordonnance *ad hoc* du juge. La maitreſſe s'élance dans ſon caroſſe; ſes chevaux ne vont pas aſſez vite pour ſatisfaire ſon impatience. Elle arrive chez le juge, qui rend une ordonnance pour la levée des ſcellés, en préſence de qui il appartiendra; car la maitreſſe du petit chien eſt en pleurs. Eh! qui réſiſteroit à ſes prières?

Elle revient comme un trait; mais voici que le commiſſaire eſt allé au ſpectacle, & il ne reviendra qu'à neuf heures du ſoir. Quel ſupplice pour une tendreſſe auſſi vive! Elle ſe couche ſur une chaiſe-longue, le plus près qu'elle peut de cette porte fatale, qui lui dérobe les careſſes de ſon bien-aimé. Le gardien voudroit la diſtraire; mais elle ne reçoit aucune conſolation: Le pauvre petit, s'écrie-t-elle, il n'a pas de pâtée! pas une goutte d'eau!... Le monſtre noir! où eſt-il que je l'étrangle?

Telles ſont les paroles qu'elle profère dans ſa douleur. Elle cherche une fente qui puiſſe laiſſer paſſer du bonbon, témoignage impuiſſant de ſon amour. Chaque cri que fait le petit chien, lui perce le cœur. Elle y répond par des gémiſſemens plaintifs; mais il n'y en a pas un ſeul pour le mort, qui eſt aban-

donné à une vieille ſervante, & à un ſimulacre de prêtre, lequel s'eſt déjà emparé d'une bouteille, qu'il vide ſous les rideaux du défunt.

Allez ! partez ! qu'on l'amène, qu'on le cherche par-tout ! allez à l'opéra, aux deux comédies, à l'ambigu-comique ; où eſt-il ? un commiſſaire devroit-il aller au ſpectacle ?

Enfin le commiſſaire arrive. Cette femme, toute en déſordre, court à lui précipitamment, l'ordonnance du juge à la main, & le preſſe de lever les ſcellés. « Tu vas ſortir, mon pauvre petit ami ! » Elle adreſſe la parole à ſon favori, d'une voix entre-coupée par la joie & l'impatience.

Le commiſſaire prend le papier, s'excuſe comme il peut, met ſes lunettes ; mais voyant, dans l'ordonnance, « en préſence de qui il appartiendra, » il dit avec gravité, & poſément, qu'il ne lui eſt pas poſſible de procéder, qu'en préſence de M. le procureur du roi.

Notre jolie femme alloit retomber ſur ſa chaiſe-longue, & s'évanouir complètement ; mais le danger de ſon favori l'arrache à la pâmoiſon Elle monte en voiture, & vole chez le procureur du roi. Celui-ci voit couler ſes larmes, entend ſes prières, il y eſt ſenſible ; mais il eſt dans l'impoſſibilité d'y aller lui-même. Dieu ! quel coup de foudre ! Il offre ſon ſubſtitut ; mais où eſt-il ? On le ſuit à la piſte dans trois quartiers différens ; on le trouve, on l'embraſſe ; il arrive.... quel ſpectacle ! Le pauvre petit chien, las, épuiſé, haletant, lutte contre la mort. Il n'eſt plus temps. Il regarde triſtement ſa chère maitreſſe ; & couché deſſus ſa gorge, il rend le dernier ſoupir ſur ſes lèvres. Le ſubſtitut eſt ému, quand il entend des cris douloureux, & qui ne ſont pas feints. Ceux qui paſſent dans la rue, attribuent à la perte du mort les regrets que l'on donne à

Caſimir. Elle fuit ce théâtre d'horreur, le mouchoir ſur les yeux, emportant avec elle le corps inanimé du plus cher de ſes amis.

Cependant les héritiers ſe raſſemblent le lendemain. On demande à haute voix l'ouverture du teſtament. Oh! qui peindra des viſages qui ne peuvent ſe déguiſer? Chacun des prétendans, un Deniſard à la main, ouvre les yeux & les oreilles. Déjà les legs particuliers effraient les héritiers. Chacun va conſulter ſon procureur, gromelant tout bas; & tapis dans la chambre voiſine, chacun cherche à appliquer, à ce qu'il vient d'entendre, des cauſes de nullité On diſpute, on ſe chamaille; les héritiers diſent oui, les légataires diſent non; il y auroit de quoi réveiller le mort. Mais bientôt le chant du *de profundis*, qu'on entend dans la rue, eſt le ſignal de l'enterrement. Les jurés crieurs aſſublent de manteaux noirs & longs, & de cravates blanches, les légataires & les héritiers; chacun ſuit le corps, en préméditant dans le fond de ſon ame un procès contre tous concurrens.

Un teſtament! comprend-on bien comment l'homme, à l'approche de ſa diſſolution, oſe croire qu'il étendra encore ſon exiſtence, en donnant des loix même après ſa mort? Y a-t-il une volonté quand l'homme n'eſt plus? la mort n'éteint-elle pas toutes les paſſions? & les paſſions ſurvivroient à l'homme, qui ne peut rien emporter! & il diſtribue des dons d'après les caprices qui l'agitoient de ſon vivant! L'homme n'eſt réellement que l'uſufruitier de ſes biens; & la loi, qui doit tout ramener à une égalité précieuſe, devroit ôter aux teſtamens les moyens dont l'homme ſe ſert pour conſacrer des injuſtices.

Et par la même raiſon que preſque tous les teſtamens des rois ſont caſſés, on devroit annuller les teſtamens de ces particuliers, qui jettent dans un

papier olographe le dernier éclair de leur vanité, ou le dernier rugiſſement de leur colère.

Ah! ſi la volonté de l'homme eſt reſpectable, c'eſt lorſqu'il peut changer moralement cette même volonté; mais après la mort il ne peut plus ſe repentir : il ne devroit donc pas alors pouvoir uſer des priviléges d'un être raiſonnable.

Pluſieurs commiſſaires de nos jours ſont inſtruits, & raiſonnent ce que leurs devanciers faiſoient par routine; ils ont des idées patriotiques. Le choix des individus, pour ces places délicates, ſeroit de la plus grande importance; un commiſſaire avide ou pervers peut occaſionner une foule de petits maux inapperçus; premiers juges, premiers conſeils, ils ont l'influence la plus prompte & la plus directe, ſur une multiplicité d'affaires qui s'appaiſent ou ſe développent d'après leur caractère; le bien public eſt journellement entre leurs mains.

Comme tous les états ont leur foible, leur lucre, & ce qu'on appelle *le tour du bâton*, les commiſſaires ont paſſé pour recevoir des préſens de ceux qui, dans l'infraction des ordonnances de police, vouloient échaper à leur ſévérité. De-là, les plaiſanteries populaires, qui attribuent à leurs mains la faculté de recevoir à-la-fois, la chair, le poiſſon, le vin, l'huile, & l'écu de la raccrocheuſe. On dit proverbialement, *chère de commiſſaire*, gras & maigre, pour ſignifier que tout leur vient du voiſinage, ſans bourſe délier. Mais il n'y a point de fonctions publiques, que n'accompagnent quelques *rebus* malicieux.

Ils ſont friands de ſcellés, parce qu'ils font par ſuite l'inventaire, beſogne lucrative. Or, le premier venu oblige ſon confrère à reculer, fût-il le couſin-germain du décédé. C'eſt donc à qui guettera un agoniſant. Dès que l'ame eſt ſortie du corps, le com-

miſſaire entre dans la maiſon, le cachet & la cire à la main.

Un d'eux guettoit, depuis un mois, le riche inventaire d'un moribond. Pour être plus ſûr de ſon fait, il avoit gagné le domeſtique, & s'étoit enfermé dans la cave, d'où il devoit s'élancer au premier bruit; mais il avoit un camarade auſſi friand que lui, & non moins actif. Celui ci, endoctriné par le médecin, s'étoit fait jour dans la maiſon, & s'étoit caché au grenier. Il ſortit de ſon poſte à l'inſtant précis, & alla vite poſer les ſcellés ſur les ſerrures de la cave, de ſorte que le commiſſaire d'en-bas fut obligé de demander grace au commiſſaire d'en-haut, & de ſe retirer vaincu.

CHAPITRE DCCXXVII.

Incendie.

Le feu prend dans un des quartiers de la ville: une femme déſeſpérée crie: *Mes enfans! mes enfans!* C'eſt un homme du peuple qui répond: *Où ſont-ils? où ſont ils?*... Par-delà cette porte embrâſée. L'homme du peuple s'élance à travers le feu, apperçoit une porte fermée, l'enfonce, trouve deux enfans preſque ſuffoqués, les prend dans ſes bras; traverſe de nouveau le brafier, & les rend à leur mère.

Qui a fait cette belle action? *un perruquier.* Et l'orgueil ne voudroit pas qu'on célébrât!

Les ſecours pour les incendies, ſont prompts, & le plus ſouvent bien dirigés; mais il y a un grand abus qu'il eſt néceſſaire de réprimer. Dans les incendies, le guet ſe croit en droit d'arrêter brutalement tous ceux qui paſſent; alors il fait la preſſe

d'Angleterre; & cela devient pour lui un amuſement. Ces fuſiliers pourſuivent frappent ; on les a vus manquer de reſpect à des hommes libres, dont la décoration & l'âge annonçoient des fonctions magiſtrales.

Chacun doit ſe prêter à ſauver l'édifice du feu; mais ce n'eſt pas la confuſion que cauſe leur brutalité, qui opérera quelque ſecours. La violence ſubite de cette ſoldateſque inſolente, qui ſe croit autoriſée à un pareil délit, mérite d'être réprimée; car elle porte un caractère d'audace & de violation de toute ſûreté perſonnelle.

Un convaleſcent, un homme d'affaires, un vieillard, ſont-ils faits pour ſe trouver entre les mains de ce guet, qui, inſtitué pour veiller à la ſûreté publique, ſe fait un jeu, dans ce moment, d'inſulter aux plus honnêtes gens? il métamorphoſe la calamité en une véritable farce, & rien n'eſt plus indécent, comme rien n'eſt plus criminel que cet attentat envers le public. De tels travaux doivent être volontaires, afin qu'ils ſoient efficaces: mais traîner de force & avec dériſion, des hommes dont la ſanté & les occupations ſe refuſent à tout effort, c'eſt un oubli coupable de l'ordre & de la décence. Cet ordre inſenſé & brutal, donné le plus ſouvent par un petit chef ignare & barbare, m'a toujours révolté; & j'oſe dire que l'indignation que j'en ai reſſentie, m'a mis à deux doigts d'une action qui auroit pu influer cruellement ſur le reſte de ma vie.

J'avois vingt-deux ans; j'étois en habit noir & en cheveux longs; on me planta de force près d'un baquet & d'une grande marre d'eau, & les ſoldats du guet s'amusèrent beaucoup des ſeaux d'eau qui couloient ſur ma chevelure, & de ma grande colère, qui s'exhaloit en une harangue qu'ils n'écoutèrent

pas. Furieux, je pris à la gorge le ſergent; & me débattant avec lui, je fus aſſez heureux pour qu'il tombât ſous moi. Une baionnette, que je ſaiſis en me relevant, intimida ſon lâche camarade; & je m'échappai à travers la file, qui s'ouvrit devant moi. J'aurois pu alors frapper un de ces ſavetiers portant le fuſil, & ma vie entière étoit empoiſonnée par ce malheur. Le ſergent que je terraſſai fut bleſſé, & moi je ſouffris, de cette même chute, pendant plus de deux années.

Selon l'édifice qui brûle, le peuple ſe porte de lui-même avec plus ou moins d'intérêt; mais il eſt conſtant que ce n'eſt point le nombre d'individus, mais l'adreſſe des ſecours qui arrête le danger. Pourquoi donc troubler toute une ville, quand quelques pompiers ſuffiſent?

Lors de l'incendie de l'opéra, cette haute flamme, qui, au milieu de la nuit, léchoit les cieux, pour me ſervir de l'expreſſion de Virgile, ces nuées d'étincelles de toutes couleurs, ces réverbérations ſcarlatines, illuminant les tours & les clochers de la ville, furent vues à pluſieurs lieues de diſtance. Le peuple de la campagne, ſaiſi d'effroi, regardoit; mais lorſqu'il apprit le lendemain que c'étoit une ſalle de ſpectacle qui avoit brûlé, il ne s'en affligea guère, & même il en rit: car les cultivateurs n'ont aucun point de communication avec les héros & les bergers d'opéra; & l'homme du peuple a une manière d'obſerver & de ſentir qui lui eſt particulière: c'eſt une toute autre perſpective.

CHAPITRE DCCXXVIII.

Rencontre.

J'AI voyagé avec un homme que je ne connoiſſois pas. Je me ſuis trouvé *deux heures* avec lui dans une voiture publique, & je voulois deviner *ſon état.* C'étoit bien à mes yeux un homme du peuple; mais quelle étoit ſa profeſſion? voilà ce que je voulois ſavoir: lui demander bruſquement ce qu'il étoit, cela n'entroit point dans mon plan.

Au bout d'une demi-heure, où par quelque réflexion fort ſimple je l'avois mis ſur la voie, il m'apprit lui-même qu'il avoit héſité long-temps entre la profeſſion de *menuiſier* & celle de *boucher*; mais enfin que celle-ci étant plus lucrative, il l'avoit embraſſée.

Je lui dîs, que toute profeſſion qu'autoriſoient les loix de la ſociété, étoit honnête, quand on s'y conduiſoit avec une probité exacte. Mais, lui dîs-je, vous êtes-vous familiariſé tout à coup avec le maſſacre des animaux? Oui, dît-il; je vois couler le ſang des bêtes comme je vois couler l'eau de la fontaine. Le calme avec lequel il proféra ces paroles, ſans me donner aucune averſion pour l'homme, me fit deſcendre de voiture. Je fis le reſte de la route à pied. Je le trouvai à l'auberge; il ne parut pas s'être apperçu du motif qui m'avoit fait deſcendre; & après quelques complimens mutuels nous nous ſéparâmes.

Je ne prétends rien inférer contre la ſenſibilité de cet homme, dont la phyſionomie d'ailleurs étoit ouverte; mais qu'eſt-ce que le métier! Le metier faiſoit dire tranquillement à cet homme: Je vois couler le

le ſang des bêtes comme je vois couler l'eau de la fontaine.

Geoliers de toute eſpèce, ſoit de grandes, ſoit de petites priſons, exécuteurs du pouvoir arbitraire, ou des loix de la vengeance, vous faites auſſi un métier, c'eſt lui qui vous empêche d'être touchés; & mon compagnon de voyage devint à mes yeux l'*emblême* de pluſieurs *gens* qui ne s'en doutent pas.

CHAPITRE DCCXXIX.

Maréchauſſées.

Je ne manque jamais de ſaluer un cavalier de maréchauſſée, quand je le rencontre; je le regarde comme le ſoldat armé pour ma ſûreté perſonnelle, intimidant les bandits, faiſant la guerre aux ſcélérats, & protégeant ma vie ſur les grandes routes, lorſque je cours de ville en ville, pour faire un jour de mon mieux le tableau de la France. (1)

Les armées ſont pour ſoutenir la gloire de la couronne, &, ſi l'on veut, de la nation; mais le temps des conquêtes & des invaſions eſt paſſé. Jamais l'Anglais ne viendra me couper la gorge ſur la route de Bordeaux. Jamais des Reîtres ou des Lanſquenets ne viendront m'aſſaſſiner ſur la route de Flandres; les citoyens paiſibles, les voyageurs philoſophes, les marchands, les époux, les amans qui ſe promènent avec leurs futures, tous ceux enfin qui ſont déſarmés, ont grand beſoin d'être protégés par une troupe qui marche ſans ceſſe, qui a les yeux ouverts jour & nuit, & dont la bravoure,

(1) J'en imprimerai la première feuille dans ſix ans.

toujours en exercice, me ſauve du poignard & du piſtolet.

Voilà une branche bien précieuſe de la connétablie; j'admets ſa compétence : je jouis d'une ſécurité preſque parfaite, à toute heure du jour & de la nuit; parce que cette troupe généreuſe & intrépide devine les attaques & les pièges des voleurs de grand chemin, & les pourſuit juſques dans leurs plus ſecrets aſyles.

C'eſt à la maréchauſſée qu'eſt due encore la force des loix; car tous les jugemens, toutes les ſentences ſeroient illuſoires ſans leur exécution, & les malfaiteurs braveroient les magiſtrats.

Un cavalier de maréchauſſée fait plus par ſa préſence, & prévient plus de délits, que le code muet des loix. Le brigand qui l'apperçoit, éprouve une terreur ſalutaire; & les tribunaux ne maintiendroient jamais le bon ordre ſans les fonctions de la maréchauſſée, qui embraſſe tout à la-fois la pourſuite, la découverte & la capture des ſcélérats.

Cette guerre inteſtine avec la nation, comment la réprimeroit-on ſans ces ſoldats citoyens, protecteurs des citoyens, à qui nous devons cette ſécurité, baſe de la ſociété civile, & ſon plus grand bienfait?

Mais comme cette troupe eſt armée, qu'elle eſt toujours prête à frapper, c'eſt parce qu'elle tient perpétuellement des armes terribles & meurtrières, que la prudence & la circonſpection doivent préſider à ſes fonctions redoutables. Elle ne doit jamais mettre la main trop légèrement ſur un particulier, ni paſſer les bornes de ſa miſſion, ſans quoi le cultivateur ſeroit vexé par ceux-mêmes à qui le ſouverain a confié la défenſe du foible. Le glaive deviendroit dangereux dans ſa main, troubleroit le bon ordre, & des fonctions utiles deviendroient dangereuſes. Le citoyen ſeroit ſoumis à des vexa-

tions ; on ne verroit que déſordres de toutes parts.

On eſt trop porté à appeller révolte contre la maréchauſſée en fonctions, un murmure populaire ; & les brigadiers ne ſauroient être trop attentifs à ne point frapper, & à ne pas même tirer leurs ſâbres : car quelquefois, par cela ſeul, ils excitent la rumeur publique.

Trop ſouvent il arrive que les cavaliers de la maréchauſſée s'oublient au point de mépriſer les bourgeois, & de ſe croire des perſonnages eſſentiels. Les armes qu'ils portent les rendent audacieux. Ils devroient ne pas oublier que le tribunal leur recommande la plus grande modération. Ce tribunal eſt trop ſage pour ne pas enjoindre aux cavaliers de maréchauſſée, que tant qu'ils ne voient ni rixes, ni déſordres, leur rôle doit être muet & paſſif.

Le mal eſt à côté du bien. Ces cavaliers, par humeur ou par orgueil, s'ingèrent trop fréquemment à troubler les plaiſirs innocens du peuple. Ils étendent leur miſſion juſqu'à vouloir régler la police en préſence des magiſtrats. Quelquefois s'abandonnant à une indiſcrétion coupable, ils mettent le peuple, aſſemblé pour une fête, dans le cas & ſur le point de former une émeute.

Ainſi ils peuvent être les vrais & uniques auteurs du tumulte.

Le tribunal des maréchaux de France punit toute rebellion envers la maréchauſſée. Ordinairement la peine eſt inévitable, mais en même tems elle eſt modérée. Il ſeroit facile d'inſpirer au peuple du reſpect pour les cavaliers de maréchauſſée ; il y eſt déjà diſpoſé ; il ſent confuſément qu'ils entretiennent la tranquillité & le bon ordre.

Rien ne m'a plus touché, que de voir quelquefois, au milieu d'une aſſemblée populaire, d'une foire, d'une fête publique, ces paiſibles ſoldats juger de

petites rixes, les appaiſer, parler aux mutins, prévenir les petites violences, protéger la foibleſſe. Je me ſuis plu à les voir empêcher les écarts, & faire finir les diſputes du peuple par une plaiſanterie, qui, conforme au génie de la nation, rendoit le cours à la joie univerſelle.

Quand les peuples éclairés auront renoncé à cette extravagante & inutile fureur, qu'on appelle la *guerre*; quand ils auront reconnu la démence d'expoſer des êtres formés d'os, de chair & de ſang, & de fibres ſenſibles, à des boulets de canon; ces peuples retiendront encore ces ſoldats protecteurs de nos fortunes, défenſeurs de nos vies, qui dans leurs fonctions, quelquefois périlleuſes, pourſuivent ces monſtres de la ſociété, qui, ſous une figure humaine, cachent les appétits ſanguinaires des animaux féroces.

Cependant je ne lis jamais les ſentences de la connétablie, qui condamnent des laboureurs, des vignerons, à des amendes, & quelquefois aux galères, ſans être peiné, & fortement porté à croire que les cavaliers de maréchauſſée ont outre-paſſé leur pouvoir, & abuſé de la police qui leur eſt confiée. Ils ſont parties, & dès-lors même il devroit leur être défendu de s'ériger en juges dans les marchés ou dans les foires. Le procureur-fiſcal, aſſiſté de quatre ſyndics des lieux circonvoiſins, devroit prononcer s'il y a matière à arrêter ou non.

J'ai vu un homme de ſoixante-quatorze ans, qui avoit mal aux jambes, au point de ne pouvoir s'en ſervir, arrêté dans ſon lit depuis huit jours, & condamné au bouillon & à la tiſanne, conduit en priſon par la maréchauſſée, pour crime de rebellion, parce qu'ayant vu cette maréchauſſée entrer dans ſa chambre, pour y chercher quelqu'un qu'ils ſoupçonnoient y être, ce malheureux, qui avoit la tête vide, avoit demandé ſon fuſil. Un homme ſans

jambes, & malade, empriſonné pour un crime de rebellion !

Mais quelques abus n'empêchent pas que le tribunal de la connétablie ne ſoit reſpectable & infiniment utile à la ſûreté publique. Les Anglais ſont tourmentés ſur leurs grands chemins, & ſont loin de jouir de la ſécurité qui nous appartient.

CHAPITRE DCCXXX.

Plumaſſerie.

Cet art appartenoit preſqu'excluſivement à la décoration des temples ; c'étoit le principal ornement des rois, des princes, des ambaſſadeurs, & des comédiens qui les repréſentent ; le peuple voyoit avec reſpect les plumes flotantes qui couronnoient le dais dans les proceſſions publiques. Tout-à-coup les femmes ſe ſont emparées de tous ces ornemens conſacrés à la royauté & à la divinité ; elles ont placé, ſur leurs têtes, les plumes du dais devant lequel le peuple s'agenouille. Les plumaſſiers ont fait fortune. Les maris ont eu à payer un nouveau luxe : & comme il ne reſte rien de cette fantaiſie coûteuſe, les femmes y ont été d'autant plus attachées.

Aux promenades, elles ſe raſſemblent en grouppe, dans de hautes voitures découvertes, que ſix courſiers emportent. Leurs têtes emplumées offrent de loin une ondulation brillante ; mais une pluie ſurvient, & ces plumes colorées, qui jouoient avec les zéphirs, tombent, s'affaiſſent, & impriment à la figure de toutes ces femmes la triſte image de *de poules mouillées*. On les applaudiſſoit au paſſage, on eſt tenté de les huer au retour ; elles cachent

leurs têtes, naguère ſuperbes, & paroiſſent auſſi humiliées que ſi elles étoient raſées. Il s'eſt perdu dans ces courſes pour vingt mille écus de plumes flottantes : eh bien, payez, maris, payez ! Votre fortune dépend de l'abaiſſement d'un nuage ; commandez aux rayons du ſoleil, ou bien ouvrez votre bourſe, & de bonne grace encore ! Quoi ! chaque plume ne coûte que cinq louis d'or !

Les poetes n'ont pas manqué de célébrer cette mode : les uns ont fait des railleries, d'autres ont créé des alluſions malignes ; mais les femmes ſont devenues inſenſibles à toutes les épigrammes ; elles ſe ſatisfont, & laiſſent dire.

CHAPITRE DCCXXXI.

Portiers.

A JUGER de l'aſſiduité de Mardochée à ſe trouver à la porte du palais, il ſemble avoir été un des portiers du roi. (*Hiſtoire univ. trad. de l'angl.* tome Ier, page 16.) Ce roi, dont le palais étoit gardé par des portiers, étoit Artaxercès, ſelon l'hiſtoire profane, & Aſſuérus, ſelon l'hiſtoire ſacrée. L'ouvrage que nous venons de citer, parle encore d'un autre roi de Perſe, qui avoit auſſi un portier dont des prêtres corrompirent la fidélité, pour perdre le philoſophe Zoroaſtre dans l'eſprit du monarque. Le temple de Jéruſalem avoit auſſi une multitude de portiers.

Un homme de-lettres, peu inſtruit des uſages de la capitale, ſe préſente à l'hôtel de l'archevêque de B . . . . , & demande à parler au portier. Le ſuiſſe, qui l'entendit, lui cria en mettant la tête à la porte de la loge : Apprenez, monſieur, qu'il n'y a

des portiers que chez les bourgeois ; les gens de condition ont des ſuiſſes.

Les gens de condition, ou du moins les ſuiſſes, devroient donc trouver un mot plus noble que celui de porte, qui eſt abſolument roturier ; car tant qu'ils auront une porte, celui qui ſera chargé de ſa garde, ne ſera jamais qu'un portier. Il eſt au moins ſingulier, d'ailleurs, que des étrangers qui vivent au milieu d'une nation qui les nourrit, ſe trouvent déshonorés d'être aſſimilés à ceux de cette nation.

Quoi qu'il en ſoit, les ſuiſſes ſe font à Paris portiers ou banquiers ; ces deux états leur plaiſent. Quand ils ſont portiers, ils ont une phyſionomie rubiconde, & ils offrent, en mangeant du matin au ſoir, l'infatigable mâchoire de leur pays. Quand ils ſont banquiers ; ils ſont pâles, & font politeſſe à tout le monde ; car un ſuiſſe eſt toujours extrêmement ſouple dès qu'il s'agit de gagner de l'argent.

Le portier chez les bourgeois eſt ordinairement un ſavetier bancal, borgne ou boſſu, à qui vous êtes forcé de parler poliment, quand le ſoir, vous voulez vous rendre dans la rue : *ouvrez la porte*, ne ſuffiroit pas ; il faut y ajouter, *s'il vous plaît.* Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt qu'on dit ces mots du ton le plus impératif ; mais enfin on les dit, & rien ne prouve mieux l'étiquette de la politeſſe pariſienne.

L'emploi des portiers eſt de ſiffler, quand on vient vous rendre viſite, autant de coups qu'il y a d'étages pour arriver à l'appartement que vous occupez ; ce qui donne le tems, quand on reçoit ſes amis, de cacher bien vite tout ce qu'on n'aime point qu'ils voient, & d'arranger au contraire tout ce qu'on veut qu'ils apperçoivent. Rien n'eſt plus commode dans

un pays où l'on a toujours mille petits ſecrets à taire.

Un propriétaire, qui vouloit ſe réſerver les honneurs du ſifflet, les refuſa à mademoiſelle Laguerre, actrice de l'opéra, qui logeoit chez lui, prétendant que c'étoit bien aſſez qu'elle fût ſifflée ſur le théâtre. L'actrice intenta un procès au propriétaire, qui le perdit, & Mlle Laguerre fut auſſi ſifflée en rentrant chez elle. C'étoit une courtiſanne avide, qui avoit mis dans ſon métier une teinte d'âpreté & de brigandage : ſon nom lui alloit aſſez bien.

Un homme de cour entre chez Mlle ***, danſeuſe à l'opéra, ſe plaint de l'impertinence de ſon portier, & lui dit : *Parbleu, vous devriez bien chaſſer ce drole-là ! —— J'y ai bien penſé*, répond la danſeuſe ; *mais, que voulez-vous ? c'eſt mon père.*

Quand les riches ſont conſtipés, ils font matelaſſer les pavés avec du fumier, qui le lendemain, tout pourri, rend la rue fangeuſe & impraticable ; ce qui annonce à tout venant que la ſanté de l'heureux eſt altérée. Alors le marteau de la porte eſt couronné, le ſifflet du portier eſt enrhumé, la voix des allans & des venans eſt éteinte ; on ne parle qu'en pantomime, & le ſuiſſe accompagne ſilencieuſement les viſiteurs condoléans ; il précède le médecin, entr'ouvre la porte ſavonnée, & dit au maître : *le voilà.*

Ces ſuiſſes de porte, de retour chez eux, parlent de leurs maîtres comme de leurs égaux, qu'ils ont ſervis par pure complaiſance ; ils ne reconnoîtront pas M. le duc, ni monſeigneur le prince ; hautains dans leurs foyers, ils confirment cet ancien proverbe : *Ne ſers point celui qui a ſervi.*

Les filles des portiers-ſuiſſes font fortune. Elles ſont à la porte des temples de Plutus, n'en quittent point le parvis ; & le pontife qui les lorgne, les admet un beau jour dans le ſanctuaire. D'ailleurs,

elles en connoiſſent d'avance tous les ſentiers, ainſi que celles qui y furent admiſes.

Ces portiers à bandoulière ont leurs frères, leurs oncles, leurs couſins, qu'on appelle, dans telle partie de la Suiſſe, *M. le conſeiller-d'état*, *M. le colonel*, *M. le juſticier*, *M. le chancelier* : car on eſt là colonel, quand on fait tourner, le dimanche, deux cents hommes; comme on eſt *chancelier*, quand on porte à l'audience une écritoire.

CHAPITRE DCCXXXII.

Tapiſſiers.

Ils vous donneront tous les meubles que vous voudrez, & ils ne gagneront que 60 pour 100. Comme ils ſont dans l'uſage de meubler toutes les filles qui veulent ſe mettre dans leur appartement, ils leur vendent le double & le triple de ce que cela vaut; mais ils leur font crédit pendant une année, pourvu que l'entreteneur cautionne: ou bien ils font un double marché avec l'entreteneur & avec la fille; ſi l'un manque, ils ſe jettent ſur l'autre. Pour ſe diſculper de leur rapacité, ils diſent qu'ils paient au roi l'*induſtrie*.

A l'exemple des ſouverains, les courtiſannes mangent toujours une année & demie ou deux d'avance; elles ne paient donc qu'au bout de ce temps-là.

Les tapiſſiers perdent rarement leurs créances, parce qu'ils ont action ſur les meubles, & que le tiers comptant qu'ils exigent repréſente la valeur entière. Voyez-les dans les inventaires: ils achètent tout à bas prix; ils forment une phalange qui écarte les autres acheteurs; ils revendent le lendemain au

poids de l'or. De tous les uſuriers, ce ſont les plus âpres & encore les plus incivils.

La meilleure couchette perd de ſa bonté entre leurs mains; ils vous ſaignent les matelas, & de *ſix* ils vous en feront *neuf;* ils ôteront le bon crin des fauteuils, pour y ſubſtituer de la bourre. Avec quelle facilité n'enlèvent-ils pas les clous pour pomper l'édredon, la laine fine? l'étoffe eſt la même; mais le meuble mollet, ample & doux devient mince & dur; chaque coup de marteau qu'ils donnent, eſt un vol ruſé, fait à la bourſe de l'acheteur confiant.

La plupart des meubles qu'ils fourniſſent, n'ont plus que le ſouffle. C'eſt de la colle qui en joint les parties; dès que la table s'approche du feu, elle ſe décompoſe, & tombe en morceaux.

Quand un débiteur ne veut pas qu'un impitoyable créancier ſaiſiſſe ſes meubles, ſon lit, il s'arrange avec un tapiſſier, qui lui loue des meubles. Quand l'acte eſt paſſé devant notaire, le tapiſſier arrive, muni de cette pièce; & les ongles crochus des huiſſiers, qui déjà s'allongeoient, ſe recourbent en arrière.

Point de marchandiſe plus prompte à avoir, quand on va l'argent à la main; en moins de trois heures on peut dreſſer ſix lits de maîtres; les glaces ſe poſent le lendemain; & au bout de trois jours, l'appartement eſt décoré. Mais les meubles neufs ſont trompeurs; il faut plutôt s'attacher aux meubles anciens, qui, en général, ont plus de ſolidité.

Les garçons tapiſſiers clouent du matin au ſoir, & l'on ne voit jamais un clou entre leurs mains; ils les cachent entre leurs doigts, ou dans leur bouche. Toute cette broquette va ſans ceſſe en ligne droite; aucune ne déborde d'une ligne.

Un poète, las de vivre en chambre garnie, & n'ayant pas l'argent néceſſaire pour avoir des meubles, s'aviſa d'épouſer la fille d'un tapiſſier. Le lendemain il fut dans ſes meubles. L'expédient eſt ſûr, & il le propoſe depuis à tous ſes confrères, bien peignés & mal couchés.

Dès qu'un tapiſſier achète des meubles, il fouille dans leurs viſcères, & ſépare conſtamment l'étoffe de la laine : par ce moyen il bonifie deux meubles imparfaits ; & en vantant ſa marchandiſe, il ne fait qu'un demi-menſonge, de ſorte qu'il ne vous trompe jamais que de moitié : l'honnête communauté !

Le loyer accidentel des meubles ne monte guère qu'à vingt-cinq pour cent. Peut-on ſe plaindre ?

La mode des ciels-de-lit ſuſpendus au plancher ceſſera, je penſe, tout-à-fait, depuis qu'une machine de cette eſpèce a failli étouffer un contrôleur-général des finances, qui, rêvant millions & milliards, ne ſoupçonnoit pas, dans le calme, un danger de cette nature.

On a vu un de nos fameux courtiſans oſer mettre des clous de diamant à ſon fauteuil.

Mais qu'il eſt difficile de décorer un appartement dans tout le complément du goût ! L'œil, comme l'eſprit, eſt ennemi de l'uniformité. Les bourgeois font un ſépulchre de leurs appartemens ; c'eſt la répétition du même tableau dans les tentures ; puis c'eſt la chambre à coucher, avec l'alcove & les rideaux. Mais les lits des princeſſes, des ducheſſes, & de celles qui les imitent, ne ſont point accollés à un triſte mur ; on peut tourner autour de l'autel où repoſe la beauté, & le jeu des glaces n'en a pas moins ſon piquant effet.

Toutes les menuiſeries de commodité paſſent par les mains des tapiſſiers ; méfiez-vous de ceux qui habitent le fauxbourg Saint-Antoine. Tel vous vend

un ſecrétaire qui ſe décolle au bout de trois ſemaines. Vous avez une armoire : attendez la fin du mois ; elle laiſſera tomber ſes panneaux. Il y a des meubles ſortis de leurs boutiques, qui ne ſont que des fantômes, & qui, au bout de vingt jours, ſont boiteux, caducs, vermoulus.

Ce n'eſt donc pas une petite ſcience que de n'être point trompé par un tapiſſier qui vous vend des meubles. Le plus ſûr ſeroit d'aller aux inventaires, & d'acheter pièce par pièce ; mais l'on aime la ſymétrie, l'accord, & qui plus eſt, l'on veut jouir le lendemain. Sans cette précipitation, on pourroit économiſer au moins la moitié de ce que coûte un ameublement.

Je ſuis perſuadé qu'on trouveroit quarante mille lits de maître chez les tapiſſiers de Paris, & qu'ils ſeroient faits & dreſſés dans l'eſpace de trois ſemaines. Il y a des villes où l'on ne ſait comment ſe procurer un lit neuf. Il faut, pour le compléter, le faire venir de ſix endroits, & en envoyer, pour ainſi dire, à tous ces ouvriers épars, le plan géométrique.

On a ſimplifié les couchettes ; & j'eſpère bien que, dans quelques années, on ne verra plus ces effroyables *ciels-de lit*, ſous leſquels mon imagination n'a jamais pu repoſer depuis l'hiſtoire de cet aubergiſte d'Allemagne, qui faiſoit deſcendre, la nuit, le ciel-du-lit chargé de plomb ſur ſon homme endormi, & qui le hiſſoit lorſqu'il étoit étouffé. On pourroit faire une hiſtoire de *la chûte des ciels-de-lit* ; mais du moins les tapiſſiers modernes, s'ils ſont un peu voleurs, ont plus de goût, & préſervent nos têtes de ces déſaſtres.

CHAPITRE DCCXXXIII.

Époux, Maris.

Il me ſemble que l'on emploie trop ſouvent à Paris le mot *époux*. A la cour de Verſailles, & à celle de Lunéville, ceux qui les ont fréquentées, ont toujours oui-dire *mari*, au lieu d'*époux*. Chez le bourgeois, c'eſt tout le contraire; on dit monſieur votre *époux*, madame votre *épouſe*. Quand je dis à la femme d'un marchand ou d'un commis: Comment ſe porte votre *mari*? elle s'imagine que je lui parle groſſièrement. Bientôt il faudra leur parler à la troiſième perſonne.

Lorſqu'une petite bourgeoiſe dit, mon *époux*, au lieu de mon *mari*, elle croit anoblir celui à qui elle eſt conjointe. Le mari, de ſon côté, n'oſe plus dire, ma *femme*; il appelle ſa ſervante, *mademoiſelle*, & ſa porteuſe d'eau, *madame*. Il ſe renfle dans ſon domeſtique, tant qu'il peut. C'eſt pour avoir entendu des tragédies, qu'il a ſubſtitué le mot d'*époux* à celui de *mari*; mais les époux ne s'aiment plus, & les maris s'aimoient encore autrefois.

Je me rappelle un Dialogue de Vulcain avec Vénus. Cet époux infortuné, loin de ſe plaindre avec ſa femme, lui demande pardon de ce qu'il eſt boiteux, enfumé, auſſi laid qu'elle eſt belle; il avoue qu'elle a eu raiſon de lui préférer Mars, Adonis, & compagnie; il convient de bonne foi que s'il avoit eu les agrémens, le mérite de ces ſeigneurs-là, elle lui auroit accordé la préférence ſur eux.

Vulcain étoit de la pâte de nos maris débonnaires. Ceux-ci parlent à-peu-près de même; mais il y a ſans-doute quelques avantages, & quelqu'un a fort

bien dit : *Preſque tous les maris des jolies femmes ſont des ſots, & cependant ils ſont tous en place.*

Soyez aimable, ayez du génie, occupez toutes les bouches de la renommée; tout cela ne ſera rien, ou peu de choſe, pour la femme dont vous ſerez le mari.

Antagoras eſt le maître de diſpoſer d'un emploi; l'accordera-t-il à la vertu qu'il ne veut pas connoître, au mérite qu'il envie & qu'il hait, à la miſère qu'il déteſte? Non; l'emploi eſt à vendre au plus offrant & dernier enchériſſeur, à la recommandation d'une de ces femmes, qui paſſent les jours à demander, & les nuits à accorder.

Autour du plafond de la comédie françaiſe, on voit les ſignes du zodiaque; on ne ſait pourquoi le peintre a eu cette idée. Dans une petite loge, au quatrième, un pauvre époux ſe trouvoit préciſément ſous le ſigne du capricorne, qui dominoit ſur ſa tête en ligne perpendiculaire; & les regards de ſe tourner ſur lui, & les épigrammes de circuler : on en parla pendant trois jours. Depuis ce temps-là, tout mari, quand il monte aux quatrièmes loges, a ſoin de tourner ſes regards ſur le plafond, & d'examiner ſous quel ſigne le hazard l'a placé.

CHAPITRE DCCXXXIV.

L'Allée des Veuves.

AUTREFOIS les femmes qui avoient perdu leurs maris, n'auroient oſé paroître, même en grand deuil, aux promenades publiques. Il y avoit, aux Champs-Eliſées, *l'allée des veuves*, allée ſombre & ſolitaire, où il ne leur étoit permis de ſe promener qu'après dîner, pour prendre l'air, & puis rentrer chez el-

les. Mais l'on voit aujourd'hui des femmes en crêpes paroître à nos ſpectacles. D'autres font de leur deuil un ſujet de parure; elles donnent, au deuil d'un mari, l'air d'un deuil de cour: le défunt n'en obtient pas davantage. Ce reſte de décence n'eſt pas obſervé par des femmes, qui, plus jalouſes de leurs attraits que de reſpect pour l'honnêteté publique, bravent, après le décès de leurs époux, des loix qu'elles ont méconnues pendant leur mariage. Cette conduite des femmes achève de leur faire perdre la conſidération dont elles jouiſſoient. Le mariage, qui étoit une règle, eſt à la veille de devenir une exception.

On a profané le deuil; cet emblême de la douleur n'eſt plus qu'une mode, un faſte, un changement d'habit, tel qu'on le pratique lorſqu'on joue une comédie. Oh! qu'un cenſeur public ſeroit néceſſaire, pour conſerver à la mémoire des morts ce reſpect, dont l'oubli eſt la plus grande dépravation des mœurs! Les filles de joie, chez la Gourdan, portoient régulièrement le *deuil de cour*, & ſe félicitoient d'un habillement qu'on leur fourniſſoit *gratis*, & qui relevoit leurs charmes.

Une marquiſe diſoit, ce matin, à ſa femme-de-chambre : *Voilà un deuil qui, depuis quinze jours, m'ennuie bien! mais, dis-moi donc, Roſette, de qui ſuis-je en deuil?* Et Roſette le lui apprit.

Enfin la bizarrerie ſe mêle à ces témoignages de la douleur, reſpectés chez toutes les autres nations de la terre. M. de Brunoi ayant perdu ſa mère, fit venir des tonneaux d'encre, & mit en deuil les jets d'eau de ſon parc, en les teignant de cette couleur lugubre.

CHAPITRE DCCXXXV.

Hôtel des Monnoies.

C'est un vaſte monument, conſtruit ſous le règne précédent, & dont la poſition réunit la commodité publique à la décoration du plus beau quartier de la capitale.

Ce ſuperbe hôtel eſt deſtiné à la fabrication des eſpèces d'or & d'argent, de billons & de cuivre, & en logement pour les officiers prépoſés à remplir les fonctions de leur état.

Sous l'entrée du périſtile on voit, à droite, un ſuperbe eſcalier, orné d'un goût magnifique, qui conduit au ſallon deſtiné à l'école de minéralogie, dont M. Sage, de l'académie des ſciences, & mon ancien camarade d'étude, eſt nommé profeſſeur.

Rien ne peut égaler le goût exquis & l'élégance que M. Anthoine, architecte, a mis dans la décoration de ce ſallon, qui ſert enſemble & de laboratoire pour les expériences de chymie, & de dépôt précieux des morceaux de mines en tout genre, expoſés à la vue de tout le monde, & claſſés dans un ordre admirable.

Cet établiſſement a pour objet, outre les cours publics, que l'on donne trois fois la ſemaine, de former douze jeunes-gens, dont les mœurs ſont connues, qui apprennent l'art d'exploiter les mines, la connoiſſance de la minéralogie & architecture ſoûterraine.

En traverſant ſous le périſtile, qui forme l'épaiſſeur du principal corps de l'édifice, on entre dans une grande cour, qui conduit dans les différens laboratoires deſtinés à la fabrication des monnoies.

Là

Là, des hommes en guenilles & en chemiſes trouées, ayant l'air des pâles enfans de la famine, font couler des fleuves d'argent; on croiroit voir les mines du Potoſy miſes en fuſion par un volcan.

Au milieu des branches de ces métaux tentateurs, il faut que ces malheureux ouvriers réſiſtent à la plus forte des tentations; qu'ils manient inceſſamment l'or, & qu'aucune parcelle ne reſte égarée entre leurs mains: car la potence eſt là toute prête. Quel ſpectacle pour un avare que ces ramifications métalliques, qui offrent de tous côtés de véritables barres d'or & d'argent! On marche ſur les lingots ſortis du creuſet, & encore tout brûlans; ils vont former ces pièces de monnoie, que chacun ſe diſpute, depuis le monarque juſqu'au ſavetier.

Le monnoyage, qui couronne les autres travaux, eſt un des principaux laboratoires dans lequel ſont placés neuf balanciers, qui, dans une action perpétuelle, étonnent par la rapidité avec laquelle on frappe les monnoies. C'eſt un pauvre diable à moitié nu, l'air have, & le viſage décharné, qui fait un double louis au front large & ſuperbe; il en fait des milliers, & il n'en a jamais un ſeul dans ſa poche.

J'ai regret que l'on n'ait point fait uſage de l'invention du ſieur Droz de Neufchâtel, graveur intelligent. Il avoit perfectionné une machine qui, d'un ſeul coup de balancier, marquoit la pièce & la tranche en même-temps. Elle avoit la double utilité d'offrir une monnoie d'une beauté parfaite, & de déjouer les faux-monnoyeurs, qui ſe ſeroient trouvés dans l'impoſſibilité de l'imiter. Ce dernier avantage eſt bien ſupérieur à l'autre; car il n'y a rien de plus rare & de plus heureux en politique,

que de pouvoir prévenir & épargner le crime à des malheureux.

Sous le miniſtère de M. de Calonne, l'adminiſtration ordonna la refonte des anciens louis, le prix de l'or étant augmenté depuis pluſieurs années dans le commerce. La proportion du marc d'or au marc d'argent étant reſtée la même en France, & n'étant plus relative aux autres pays, cela avoit occaſionné la rareté de l'or, enſorte que les orfèvres ſe permettoient, au mépris des ordonnances, de fondre les louis. On les fondoit ſous mes yeux, par tas, dans les montagnes de Neufchâtel, pour en faire des boites de montres.

La refonte ordonnée, l'ancien louis d'or gagnoit un trente-deuxième. Auſſi-tôt tous les louis encoffrés, & qui dormoient depuis cinquante ans ſans avoir vu le jour, reparurent à la clarté du ſoleil. On les porta en foule par l'appât du bénéfice; pluſieurs furent tardifs & pareſſeux, enfoncés & ſcellés qu'ils étoient par une main avare; mais ils ſuivirent enfin leurs frères: preſque tous ſe montrèrent, & l'eſpèce d'or monnoyé ſurpaſſa de beaucoup les calculs des adminiſtrateurs.

On théſaurife donc, & l'inquiète prévoyance, qui rejette toute ſpéculation, aime mieux garder l'or que de le livrer à la circulation. On vit une infinité de louis qui avoient ſoixante ans, & qui étoient encore neufs & brillans de jeuneſſe. Le payſan, dès qu'il a quelques louis, les enſévelit dans un coin. Jamais un payſan ne paye en or; il paye en argent ſa taille & les impoſitions royales. Jamais un payſan ne vous donnera un louis d'or pour quatre écus de ſix livres. Ainſi font les vieilles tantes, les oncles grondeurs, les filles décrépites. Tout ce qui eſt ſeptuagénaire, raſſemble l'or, parce qu'il ſe cache, qu'il ſe tranſporte. En-

fin, il paroît que, malgré la commotion universelle, tous les louis ne sont pas encore sortis de leurs ténébreuses retraites.

On peut bien penser que l'agiotage ne resta pas en arrière, & les bras croisés, pendant ce grand mouvement. Des courtiers se promenoient avec des sacs d'argent, qu'ils faisoient sonner, & vous disoient, au bas du pont-neuf, & tout le long du quai : *Vendez-nous vos louis d'or.*

Mais point de succès brillans sans revers. Bientôt l'étranger ne voulut recevoir que pour vingt-deux livres dix sous notre louis. Puis il le portoit finement à Strasbourg, & là il l'échangeoit contre quatre écus de 6 livres.

Au lieu de cette opération, qui alarma le commerce, & qui lui porta atteinte pendant quelques mois, n'eût-on pas mieux fait, pour simplifier les choses, de porter le louis d'or à vingt-cinq livres? Cet arrangement auroit satisfait tout le monde.

CHAPITRE DCCXXXVI.

Fauxbourg Saint-Antoine.

QUAND je me promène dans le fauxbourg Saint-Antoine, je me rappelle la guerre de la *Fronde*, Paris soulevé pour deux membres du parlement. Ce fauxbourg avoit pris la forme d'un champ de bataille; car le prince de Condé y combattoit les troupes du roi.

Alors, les mémoires du cardinal de Retz me reviennent à l'esprit. C'est ce livre énergique qui m'a fait lire tous les autres livres. Je me représente le coadjuteur créant la guerre civile; & si l'histoire ne

me montroit point la date de ces événemens, je les croirois beaucoup plus anciens.

Le roi fut forcé de s'échapper de sa capitale, à peu-près dans la même année où le roi d'Angleterre, détrôné par ses propres sujets, fut décapité à Londres.

Le premier ministre, le cardinal Mazarin, se vit rappellé, & encensé par toute la France, qui avoit mis sa tête à prix.

Ce Mazarin mourut riche de 30 millions : il en avoit dépensé 48.

Enfin, ce duc de Beaufort, ce roi des halles, bien révolté contre la cour, sembloit devoir changer les intérêts politiques du royaume ; car cette guerre civile, dont on se moque de nos jours, auroit pu avoir un tout autre effet que celui que lui a assigné le sort, ou plutôt le caractère des chefs. La Fronde tendoit à un but que la folie nationnale a subitement dérangé.

Je ne sais comment ce fauxbourg subsiste. On y vend des meubles d'un bout-à-l'autre ; & la portion pauvre, qui l'habite, n'a point de meubles. Les gens de la campagne font les trois quarts des achats ; & en général on ne leur délivre que le rebut de ces marchandises, ou ce qu'il y a de plus grossier dans ce genre de commerce.

CHAPITRE DCCXXXVII.

Le Pré Saint-Gervais.

Il est coupé en petites propriétés, qui réjouissent la vie. Ces petites cultures sont variées à l'infini, & ont beaucoup d'agrémens. Fruits, racines, légumes, herbes, graines de toutes espèces, qu'on re-

cueille toute l'année & en toutes ſaiſons, œillets, petits pois ; tout cela forme un ſpectacle charmant. Il faut l'aſſiduité locale & patiente des familles libres, pour attirer ainſi les fruits de la terre. Les grands domaines n'y ſont pas propres. Ici, l'on voit les paniers des vendangeurs & les corbeilles des jardinières ; ici, l'on a conſervé le châtaignier, ce bel arbre ſi méchamment, ſi bêtement proſcrit, & qui donne en abondance des fruits nourriſſans : je le retrouve, je l'embraſſe, j'ai regret de ne plus le rencontrer ſur les grandes routes. Etrangers ! promenez-vous au pré Saint-Gervais, vous verrez que les petites propriétés ſont encore les plus floriſſantes. *Laudato ingentia rura, exiguum colito*, diſoit, il y a dix-huit cents ans, le prince des poètes latins. Promenez-vous ſans crainte dans ces lieux chéris de Flore & de Pomone. On ne voit pas, aux environs de Paris, ces affreux gibets des juſtices criminelles, qui épouvantent ailleurs. Les fourches patibulaires de Montfaucon ſont dégarnies ; & le nom de ce monticule ſeroit à peine connu de nos jours, ſans ceux de quelques héros de la finance, qui lui ont acquis une juſte immortalité.

Ce n'eſt pas qu'on ne pût trouver encore nombre d'acteurs méritans, & bien dignes d'y figurer ; mais l'or a trouvé l'art d'adoucir ce qu'il y avoit de trop farouche dans les mœurs françaiſes, qui ſont devenues beaucoup plus indulgentes ; & l'on a remarqué d'ailleurs que ce hideux ſpectacle, fait tout au plus pour attriſter les regards, n'avoit aucun pouvoir contre le mal qu'on vouloit guérir. Je ſerois même tenté de croire que les corpuſcules, émanés de ces cadavres aériens, & diſſéminés par les vents, n'ont ſervi qu'à faire germer au loin cette ivraie lombarde & juive, & à gangrener ce beau royaume, &c. &c. &c.

CHAPITRE DCCXXXVIII.

Très-haut & très-puiſſant Seigneur.

COMME ces mots ſont ronflans ! mais on les pardonne, quand ils figurent dans un billet d'enterrement, & qu'ils ſe répètent dans le journal de Paris, à l'article *morts*. C'eſt le dernier élan de l'orgueil, le dernier ſoupir de la vanité.

Quelquefois les principautés, les duchés, les comtés, les terres nobles, &c. occupent ſept à huit lignes entières dans ce journal ; mais tout cela finit par *hîc jacet*. Voilà le grand mot philoſophique, le plus conſolant pour les trois quarts & demi de la race humaine. Les très-hauts & très-puiſſans ſeigneurs, qui arriveront tour-à-tour ſur ces liſtes inévitables, doivent ſonger qu'on oubliera leurs principautés, & qu'on ne ſe ſouviendra que de leurs vertus.

Dans les billets de mariage on met auſſi, *très-haut & très-puiſſant ſeigneur* ; ce qui devient ſouvent un menſonge aux yeux de l'épouſe : le ſeigneur eſt un enfant, ou un homme blâſé ; la *haute* & plus *puiſſante dame* ſort du couvent. Elle eſt ſtérile pendant pluſieurs années avec le *très puiſſant ſeigneur*, & puis elle prend ſon parti, & s'arrange afin de ne pas laiſſer tomber une race noble.

Les mariages de finance ont toujours lieu. La fille de qualité paroît faire grace au financier, en l'admettant dans ſon lit ; & le financier, étourdi d'un idiôme familier à la nobleſſe, a la ſottiſe de s'eſtimer inférieur à ſa femme.

Quand cette fille de qualité a un enfant, elle ſe lamente ſi c'eſt un garçon ; elle aimeroit mieux une

fille : & pourquoi ? c'eſt qu'elle marieroit ſa fille à un duc, & qu'elle pourroit l'appeller *mon gendre.*

Qu'eſt-ce qu'un grand ſeigneur ? C'eſt celui qui a des châteaux, des dettes, & qui affecte de regarder tous les hommes au-deſſous de lui, comme des bêtes de charge pour le ſervir, ou comme des ſinges pour l'amuſer.

Il n'y a point d'ivreſſe comparable à la vanité d'un jeune ſeigneur français, s'il n'eſt pas aſſez heureux pour avoir des amis qui répriment ſes fougues & ſes extravagances ; il ſe perſuade aiſément que tous les hommes ſont au-deſſous de lui, nés pour l'admirer ou pour lui rendre hommage. Il a des idées ſi extraordinaires, qu'on ne peut croire ce que l'on entend. Le jeune ſeigneur français fait ſur-tout parade d'avoir ſon ſellier, qu'il endoctrine, & de connoître tous ſes ouvrages par leur nom propre.

Les grands ſeigneurs cachent beaucoup mieux que les autres leur médiocrité & leur inſuffiſance ; voilà leur avantage. Mais tel qui s'intitule très-haut & très-puiſſant ſeigneur, & par-delà encore, n'a ſouvent d'autre littérature, (quoiqu'il parle de tout) que la Pucelle de Voltaire, ni d'autre morale que celle d'un Brochet.

Un jeune ſeigneur, amateur de livres licentieux, ayant vu, dans un catalogue, l'*Anti-Lucrèce*, crut que c'étoit un perſonnage très-oppoſé à la chaſte épouſe qui s'étoit poignardée dans l'ancienne Rome. Il fit acheter le livre, & fut fort ſurpris de n'y trouver rien de ce qu'il attendoit.

La mort règle les comptes du très-haut & très-puiſſant ſeigneur, dit Gordon, & montre que c'eſt un gueux tout nu, qui ne poſsède rien que la pouſſière qui remplit ſa bouche. O mort éloquente ! quel eſt celui qui croit cela, juſqu'à ce que tu le lui diſes ?

Les très-hauts & très-puiſſans ſeigneurs ont été ſcandaliſés de lire dans le journal de Paris, le *bulletin* de la maladie de M. de Buffon ; ce journal ne devant parler, ſelon eux, que de leur veſſie, & non de celle d'un écrivain qui intéreſſoit l'Europe littéraire.

CHAPITRE DCCXXXIX.

Whiski.

HAUTES voitures imitées des Anglais. Elles ſont, ſur le pavé de Paris, incommodes, meurtrières, dangéreuſes, même pour celui qui les mène ; car elles vomiſſent ſouvent leur conducteur, à raiſon de leur forme & de leur élévation.

Les délits commis dans l'ivreſſe, ne doivent point exciter l'indulgence. La loi pourroit prendre pour règle l'ordonnance de Pytacus, qui puniſſoit deux crimes dans un coupable ivre, le crime de l'ivreſſe & celui qu'il a fait commettre.

Que dirons-nous donc de ces forfaits commis avec réflexion, avec jactance ; de cette inhumanité barbare, qui, pour épargner la minute d'une heure conſacrée à la débauche, ſe fait un jeu de bleſſer, d'écraſer ? Comment parlera-t-on de loix, lorſque la plus facile, la plus néceſſaire à publier, n'eſt pas encore ſortie de notre police ? Les whiski, les cabriolets, & les voitures coûtent la vie à près de deux cents hommes ; & la légiſlation ſi voluminеuſe ſur l'article des impôts, ne s'éveilleroit pas ſur ces barbaries de quelques riches ! La ſûreté perſonnelle n'eſt-elle pas encore plus précieuſe que la liberté politique ? Et qu'importeroit une légiſlation, grande & majeſtueuſe, (qui ne ſeroit, pour ainſi

dire, qu'une décoration extérieure) ſi le pavé d'une ville ſuperbe étoit journellement rougi du ſang des citoyens ? Cette ville magnifique ne ſeroit-elle pas alors déshonorée par ces actes de cruauté & d'invigilance ?

La ſurveillance publique n'eſt-elle pas enfin la loi indiſpenſable ? Et les aſſaſſins, qui cachent leur poignard, & qui attendent les ténèbres, ſont moins de mal que ces libertins montés dans leurs whiski, roulant le meurtre & l'audace ſous l'œil du jour, & devant une police impuiſſante.

Nos murailles offrent une multitude de ſentences ſur des abus de peu d'importance ; & preſque inſéparables d'une nombreuſe population ; & voici qu'on laiſſe à des fous barbares la permiſſion de marcher ſur les femmes, ſur les enfans, ſur les vieillards, pour peu qu'ils barrent le chemin par où ces impudens s'enorgueilliſſent de paſſer avec rapidité, pour arriver plutôt au ſanctuaire de leurs plaiſirs. Une loi, qui feroit ceſſer cet opprobre & ce ſcandale, eſt- donc ſi difficile à obtenir ? Et point de ſemaine qui ne voie éclore un réglement, une ordonnance, un édit ! Comment la puiſſance, qui fait tant de choſes, ne deſcendroit-elle pas à prévenir ces meurtres, qui ſe renouvellent au milieu des plaintes de l'humanité ?

Je ne dirai point que le fantaſſin a le droit de percer ces bourreaux ambulans ; toute vengeance eſt illicite ; & le ſang ne rachète point le ſang : mais il ſeroit à propos que le peuple fît deſcendre un de ces malheureux étourdis, quand il auroit pouſſé ſes chevaux avec une vélocité barbare dans des rues fréquentées, & qu'il mît en pièces ſon cabriolet ou ſon whiski.

Un whiski, le jour de Pâques 1788, a écraſé, en un clin-d'œil, une femme & un prêtre. J'ai été

témoin de l'affreux accident. Je le répète : la capitale eſt déshonorée par cette indifférence pour la vie des citoyens. On a purgé la ville d'aſſaſſins ; mais l'aſſaſſinat commis par un homme monté dans un haut cabriolet, differe-t-il d'un coup de poignard ? Le poignard eſt plus doux que les roues dentelées d'une voiture, qui vous laiſſent quelquefois un reſte de vie pour ſouffrir des ſiècles. On peut échapper à des voleurs-aſſaſſins, en ſe tenant ſur ſes gardes; on ne ſauroit échapper à ces riches inhumains qui vous paſſent ſur le corps, tandis que vous allez dans les rues pour vaquer à vos affaires.

Le lendemain de la preſſe effroyable dont nous avons parlé dans les premiers volumes de cet ouvrage, le public fantaſſin, à la vue des cadavres, menaçoit de l'œil & du geſte les cochers ; car les voitures avoient occaſionné une grande partie du déſaſtre. Les gens à équipages baiſſoient les yeux dans leurs carroſſes ; &, pendant un mois, l'allure des chevaux fut modérée.

CHAPITRE DCCXL.

Orthographe du beau monde.

C'EST, ſans doute, ſur les enſeignes de Paris que les belles dames & les grands ſeigneurs apprennent l'orthographe. L'écrivain des charniers la ſait un peu mieux. Ces chevaliers de l'écritoire ſont toujours les confidens des ſervantes, qui ſont plus véridiques dans la boutique de l'écrivain que dans le confeſſional.

Il y a toujours le ſtyle à quatre ſous, ſix ſous, douze ſous & vingt quatre ſous. Le ſtyle à quatre ſous & ſix ſous, eſt annexé aux lettres des cuiſi-

nières, tandis que celui de vingt-quatre part, plâne & s'élance juſqu'au trône. Celui de douze eſt pour le petit bourgeois & le gentilhomme provincial. Mais depuis qu'on débat les matières politiques, une foule de copiſtes ſont dépoſitaires des projets reſtaurateurs de l'état. Tel veut régir la France dans un regiſtre à *partie double*, comme on fait dans une boutique de la rue Saint-Denis ; l'arithmétique y brille plus que l'orthographe. Mais un futur contrôleur-général (tous aſpirent à l'être) a-t-il beſoin de ſavoir la langue ? quand il voudra écrire, n'aura-t-il pas ſecrétaires, commis, & le coloriſte ? Ces copiſtes rectifient les fautes d'orthographe des adminiſtrateurs du royaume ; mais leur doctrine malheureuſement ſe borne là. Nos jolies femmes regagnent en eſprit & en légéreté ce qu'elles n'ont pas en orthographe ; elles s'en paſſent, & n'en manient pas moins la langue avec une grace infinie, tandis que les lourds grammairiens ne ſavent pas répondre à une lettre. Un maréchal de France en gagne-t-il moins une bataille, parce qu'il ne ſait pas l'orthographe ? il n'en a pas même beſoin pour faire des vers, & pour être de l'académie. Concluons que l'orthographe eſt la choſe du monde la plus inutile pour le feu des idées & les charmes de l'élocution. Ainſi le fameux Dupré ſavoit danſer & ne ſavoit pas marcher. Ainſi tel auteur ſait écrire & parle mal. Une boutique n'en eſt pas moins achalandée pour offrir une orthographe vicieuſe ; une femme n'en eſt pas moins adorable pour mettre une *s* à la fin d'un *je vous aime*.

CHAPITRE DCCXLI.

Milles.

A PARTIR du parvis Notre-Dame, en face de la cathédrale, on a placé, depuis quelques années, des colonnes de mille en mille toiſes. Le dixième mille ſe voit à l'entrée de Verſailles, près la place.

Le parvis Notre-Dame eſt donc le point central de toutes les routes du royaume. Ces milles s'étendent aujourd'hui ſur preſque tous les grands chemins, & vont juſqu'au fond des provinces Ainſi il n'y a plus de confuſion; le nom de lieues, qui étoit trop arbitraire, eſt remplacé par celui de milles, qui ne laiſſe aucune équivoque; c'eſt un embelliſſement utile & commode. Le fantaſſin peut meſurer ſa marche, & ne point excéder ſes forces.

Mais la poſte aux chevaux & les meſſageries ont profité de ces milles pour multiplier les lieues, & faire payer d'autant plus les voyageurs. La lieue de poſte n'eſt guère que de deux mille toiſes, tandis que celle de Bourgogne étoit de trois mille, celle de Languedoc de quatre mille. On a fait une lieue de poſte dans un clin-d'œil; on change de chevaux lorqu'à peine ils ſont fatigués. Au bout de trente minutes, nouveau maître de poſte, nouveau poſtillon: ce n'eſt pas une courſe, c'eſt une promenade. Mais ils ſemblent vous faire grace en recevant votre argent; ils ſe plaignent ſans ceſſe, malgré l'augmentation du prix, & quoique le ſalaire des poſtillons ſoit quadruplé.

* ❧ *

CHAPITRE DCCXLII.

La Foire aux Jambons.

Elle a lieu le mardi de la ſemaine ſainte. De grand matin une foule de payſans des environs de Paris s'aſſemblent dans le parvis & dans la rue neuve Notre-Dame, pourvus d'une immenſe quantité de jambons, de ſauciſſes & de boudins, qu'ils ornent & couronnent de lauriers. Quelle profanation de la couronne des Céſar & des Voltaire!

L'orthodoxe pariſien, exténué par le jeûne, qu'il a ſoigneuſement obſervé pendant le carême, dévore de l'œil ces viandes embellies. Il les prend dans ſes mains, les tourne & les retourne, met le nez deſſus pour les flairer.... Prends garde d'y mettre la langue, imprudent! l'Egliſe te le défend; réprime ta convoitiſe : mais, dimanche prochain, tout te ſera permis; tu en mangeras du jambon ſaupoudré de ſalpêtre; tu ſanctifieras le *ſaint jour de Pâques*, en te bourrant, comme un canon, de ces mets indigeſtes, dont tu précipiteras la digeſtion par un ruiſſeau de vin frelaté : & voilà l'effet du jeûne ordonné par mandement.

La tentation de prévariquer envers la loi eſt bien plus forte pendant la ſemaine-ſainte que pendant tout autre temps de l'année. Les boutiques de charcutiers ſont brillantes; la cochonnaille, apprêtée ſous mille formes, ſéduit les eſtomacs catholiques; elle a un air plus ragoûtant dans ces jours ſacrés, où il eſt défendu d'en manger; elle eſt ſous l'œil & ſous la main des fidèles qui doivent la repouſſer. Quelques malheureux ſuccombent à la tentation publique; on en a vu qui, ne pouvant attendre le

dimanche de Pâques, engloutiſſoient furtivement une ſauciſſe le jour même du vendredi-ſaint. Mais ne ſeroit-il pas de la prudence de voiler ces viandes appétiſſantes, qui font trébucher les foibles? C'eſt la préſence des objets qui les invite à la violation du précepte : *Ruimus in vetitum & nefas, audax Iapeti genus.*

O bizarrerie des temps! quel contraſte entre la pâque du peuple d'Iſraël & celle du peuple pariſien! Les Hébreux mangeoient un agneau, & les Français mangent l'animal immonde déteſté par les Juifs.

La police a l'œil ouvert ſur le trafic de cette foire. Beaucoup de filous s'y gliſſent; & les exempts viennent y reconnoître les viſages dont ils ont les ſignalemens, tandis que les fidèles paſſent à travers cette armée de jambonneaux, pour aller entendre l'office lugubre des ténèbres.

Il y a enſuite l'inſpection de ces viandes deſſéchées dans les cheminées des environs de Paris; mais à qui a-t on confié cette inſpection, d'ailleurs ſage & ſalutaire? A des hommes intéreſſés a trouver des délinquans, à des charcutiers, jaloux de voir des manans de village uſer du privilége qu'ils ont acheté, de vendre excluſivement la viande de porc. Auſſi, au moindre ſymptôme de corruption, ils ſe ſaiſiſſent des jambons, ſauciſſes & ſauciſſons; & malgré les clameurs des payſans, qui s'écrient qu'ils ſeroient trop heureux de pouvoir manger eux-mêmes les viandes qu'on leur arrache, tout eſt jeté dans la Seine, de deſſus le pont où fut le petit châtelet; mais les ruſés mariniers des environs ſe tiennent à l'affût ſous les arches du pont, & repêchent une partie des jambons précipités. Leur palais impartial les trouve de bon goût, & ils s'en régalent pendant les fêtes de Pâques, tandis que

les triſtes couronnes, abandonnées au gré tranquille des flots ſéquaniens, s'en vont battre humblement les murs de ce ſuperbe palais de nos rois, où on les voit briller ſi glorieuſement, quelques mois après, ſur les fronts académiques.

Ainſi la jalouſie de métier anime les ſyndics de la charcuterie, & les ſaiſies ſe font avec trop de précipitation. Ce qui contribue peut-être à ne pas faire veiller d'aſſez près à un pareil abus, c'eſt que pluſieurs de ces charcutiers de campagne ſe permettent de vendre du foin déguiſé en ſauciſſes, andouilles, ou cervelas, à l'aide d'une peau trompeuſe & menſongère.

Si vous aviez, ami lecteur, une jolie gouvernante; ſi, voulant la conſoler d'un long jeûne, vous aviez volé à la foire pour y acheter une magnifique andouille; & ſi après cinq heures d'une cuiſſon pénible, votre couteau ne rencontroit que du foin pour la régaler, qu'en penſeriez-vous?

CHAPITRE DCCXLIII.

Rumeurs théâtrales.

Il y en a de pluſieurs eſpèces; elles ſont tantôt les vives acclamations d'un peuple enchanté, & tantôt les bruyans murmures d'un peuple indigné. Mais obſervez que, dans ces deux cas, il ne jouit jamais, en toute liberté, parmi nous, du droit qu'il achète à la porte, de témoigner ſon plaiſir ou ſon mécontentement. La ſoldateſque dit aux flots ſoulevés du parterre: *Huc uſquè venies!*

Chez les Romains, il y avoit trois ſortes d'acclamations ou d'applaudiſſemens. La première s'appelloit *bombi*, parce qu'ils imitoient le bourdonnement des

abeilles ; la ſeconde étoit appellée *imbrices*, parce qu'ils rendoient un ſon ſemblable au bruit que fait la pluie en tombant ſur les tuiles, & la troiſième ſe nommoit *teſtæ*, parce qu'ils imitoient le ſon des coquilles & des caſtagnettes. Tous ces applaudiſſemens, comme les acclamations, ſe donnoient en cadence.

Si les anciens témoignoient avec tant d'enthouſiaſme, aux ſpectacles, le plaiſir que leur procuroient les auteurs ou les acteurs, ils n'exprimoient pas d'une manière moins énergique le mécontentement qu'ils leur donnoient. Les Athéniens ſur-tout, qui l'emportoient ſur tous les peuples, pour la délicateſſe du goût, étoient, par cette raiſon, les plus difficiles à ſatisfaire. Ils ne ſe contentoient point de ſiffler avec la bouche ; le plus grand nombre, pour mieux ſe faire entendre, portoit des inſtrumens propres à ce deſſein, par exemple, des ſiflets compoſés de ſept tuyaux, qui rendoient ſept ſons différens, en ſorte qu'il caractériſoit ſa critique par un ſon varié, plus ou moins fort, du redoutable ſiflet : raffinement de l'art, dont nous n'avons pas encore imaginé les notes, malgré leur extrême néceſſité dans ce ſiècle.

Je ſuis de ceux qui regrettent l'ancienne licence des parterres ; il en réſultoit quelques inconvéniens, mais en même temps les plus grands avantages pour la perfection de l'art des acteurs, & pour la gloire du poète. Une multitude de pièces, qui offenſent le goût, & ſur-tout l'honnêteté, n'auroient pas été entendues, il y a quarante ans, ſur le théâtre de la nation.

A Londres, le public fait la police des ſpectacles, & elle eſt bien faite. Le fuſil, en gênant la liberté à Paris, n'empêche cependant pas toujours les ſcènes turbulentes. Le public s'irrite contre l'appareil des armes ; & le tumulte effréné s'accroît quelquefois

des

des efforts indiſcrets des ſentinelles, qui, faites pour figurer dans un champ de bataille, ſont déplacées dans le temple paiſible des muſes. Le théâtre ſemble une priſon gardée à vue ; mais quand le parterre a fermenté par degrés, il eſt difficile d'arrêter ſon exploſion. J'ai vu des jours où le public ſe ſentoit comme un beſoin de manifeſter ſon indépendance, & réagiſſoit, comme las de la contrainte, avec une turbulence d'où s'élevoient des clameurs déſordonnées.

Je ſuis fondé à croire que l'image menaçante qu'offre la police des ſpectacles, ne fait qu'ajouter à l'humeur du public ; qu'il trouble ſon plaiſir, parce qu'il en trouve un plus grand à braver les habits bleus. L'indiſcipline a des charmes pour cette jeuneſſe nombreuſe de tout état, dont il eſt difficile de réfréner la bouillante effervescence. Elle ſe plaît à faire loi, en dépit des réglemens arbitraires, parce qu'ils attentent à cette liberté dont on doit jouir, au moins dans les lieux & dans les temps conſacrés à l'amuſement. Quand la pièce ou l'acteur déplaît, le public, comme pour regagner ſon argent, s'abandonne au tumulte de la licence ; & l'héroïque tragédie, qui devoit faire couler des larmes, dégénère en farce bouffonne, qui excite un rire univerſel.

Mais toute cette ſédition tombera à neuf heures. Il ne faut qu'attendre ; que la garde ne s'en mêle point, tout s'appaiſera, & les plus échauffés retourneront tranquillement chez eux, amuſer, en ſoupant, leurs amis, du récit burleſque de la petite guerre civile excitée ce ſoir-là au parterre.

Une choſe vraiment révoltante, c'eſt de voir la ſoldateſque maltraiter quelquefois les benins parterriens. On eſt indigné, quand on apprend qu'elle empriſonne des citoyens ſans la moindre formalité, & que ce régime militaire s'exerce impunément, malgré

les tribunaux de police, qui ſeuls ont le droit de prononcer ſur la liberté individuelle de chaque citoyen. Cet odieux abus alarme avec raiſon quiconque ſait apprécier le danger énorme qu'il y auroit à laiſſer à des ſoldats, ou à des officiers, une pareille autorité.

Quand quelqu'un trouble le ſpectacle, le ſeul châtiment qu'il mérite, c'eſt d'être mis à la porte, avec défenſe de rentrer ce jour-là dans la ſalle.

Quelquefois le public prend parti pour une actrice. La ville alors ſe diviſe en deux factions, ainſi que le fut jadis Rome, au ſujet des deux pantomimes, Batyle & Pylade. Mais le miniſtère ne doit protéger perſonne. Il doit laiſſer au peuple ſes diſputes innocentes. Auguſte ayant tancé Pylade ſur l'animoſité qu'il témoignoit à ſon adverſaire, le pantomime lui donna une leçon politique, en lui diſant : *Vous êtes un ingrat, ſeigneur! laiſſez le peuple s'occuper de nos différends.* On jette un tonneau vuide à une baleine, afin de l'amuſer, & de la détourner d'attaquer le vaiſſeau même.

Il eſt auſſi injuſte qu'indécent de violenter le parterre. C'eſt lui qui acquitte la dette de la nation; il accueille les princes illuſtres, les héros couronnés par la victoire. Il fait recommencer l'opéra pour le roi de Suède; il commande une fanfare pour honorer le triomphe de l'innocence; il bat des mains à un général vainqueur & au fils de Monteſquieu. Ce peuple ſent, devine le mérite, & s'émeut par une commotion électrique. Un *parterriana*, compoſé par un homme de goût, ſeroit un livre très-piquant. Il émane ſouvent de ce tribunal, des arrêts d'une juſteſſe profonde, & quelquefois d'une fineſſe qu'on ne lui auroit pas ſoupçonnée. Il devine ſur-tout, par une ſorte d'inſtinct, les amis ainſi que les en-

nemis du bien public. Il eſt galant ; mais il fait juſtice quand il le faut.

D'ailleurs, n'achète-t-il pas à la porte le droit de dire ſon avis ? Il ne vient au théâtre que pour avoir du plaiſir ; & ſi le comédien ne remplit pas ſon attente, n'eſt-il pas fondé à ſe plaindre d'un acteur ignorant & pareſſeux, qui lui fait perdre ſon temps & ſon argent ? & ce comédien ſera-t-il à l'abri du reproche, parce qu'il eſt protégé par des baïonnettes ? Qu'il appelle donc auſſi des baïonnettes pour le nourrir & pour l'applaudir. Les comédiens veulent-ils reſſembler à l'empereur Néron, qui, lorſqu'il repréſentoit ſur le théâtre, étoit environné de cinq mille ſoldats, nommés *auguſtates*, qui entonnoient ſes louanges, que le reſte des ſpectateurs étoit obligé de répéter ſous peine de mort ?

Il faut convenir que nos parterres ſont maintenant compoſés de manière à ne plus mériter la prépondérance qu'ils avoient ſur le ſort des ouvrages, du temps de Corneille & de Racine.

CHAPITRE DCCXLIV.

Fait pour aller à tout.

Expression nouvellement accréditée, depuis que les femmes ſe mêlent de toutes les affaires, veulent faire depuis un miniſtre juſqu'à un commis des fermes, juſqu'à un donneur d'eau bénite. Elles parlent inceſſamment de l'élévation *prochaine* de leurs protégés ; elles exaltent leur mérite : on diroit qu'elles connoiſſent la cour. Ces femmes-hommes vont, viennent, ſont par-tout.

On croiroit, à les entendre, qu'on choiſit avec

trop peu de ſoin les hommes en place. Elles ſemblent ſe charger du choix ; & avec tout cela que ſavent-elles ? devinez.

Elles ſont élevées pour le monde, dans un cloître ; elles ſe marient ſans connoître leurs maris ; elles ſont mères ſans connoître leurs enfans ; elles paſſent leur vie à la toilette, à table, au jeu, au ſpectacle, à ſe faire écrire aux portes.

Dans le grand monde, il y a plus de femmes impertinentes que d'hommes impertinens ; c'eſt le contraire dans la bourgeoiſie.

Les petites maiſons ne ſont pas anciennes ; mais, depuis long-temps, elles n'ont plus l'air de myſtère : les petits ſoupers ſe ſont tout-bonnement chez ſoi.

CHAPITRE DCCXLV.

Abus de la ſociété.

La ſociété tue la ſociété. Rien de plus vrai que cet axiome. Les deux ſexes, à force d'être réunis, ont éteint toute l'impreſſion qu'ils doivent faire l'un ſur l'autre. On n'eſt plus *amoureux* ; on n'a que des *fantaiſies.* Rien de plus rare qu'une vraie paſſion. Or, du temps qu'en France l'amant battoit ſa maîtreſſe, & que le père-de-famille battoit ſa femme, ſa fille, ſa ſervante, l'amour régnoit encore : car, battre ce qu'on aime, lui donner quelques ſoufflets, voilà le ſecret du cœur vivement épris, & les preuves d'un grand amour. Ces petites injures, on les répare avec uſure par des larmes brûlantes & par des flots de tendreſſe. Quiconque n'eſt ni jaloux, ni colère, ne mérite pas le titre d'amant ; il n'y a point d'amour ſans ces fureurs momentanées,

qui ſe transforment en plaiſirs vifs & en voluptés nouvelles.

Les femmes de nos jours ſont indépendantes ; elles ne veulent pas même être grondées, encore moins battues. Les infortunées ! elles ne connoiſſent pas tout le prix d'un ſoufflet qu'applique l'amoureuſe colère, l'avantage inappréciable d'une robe déchirée. Elles perdent les inconcevables baiſers de l'amour. Combien elles ſont ennemies d'elles-mêmes ! A la moindre réprimande elles crient *ſéparation* ; & faute d'être battues, elles ſont réduites aux langueurs de cette froide galanterie, qui ne remplace jamais les tranſports véhémens de la paſſion. Oui, il vaudroit mieux, pour leurs attraits, qu'on leur arrachât quelques cheveux, que de leur parler trop librement. Elles ſeroient alors & plus céleſtes & plus reſpectées.

Que nos Pariſiennes liſent le *Code des Gentoux* ; elles verront *qu'une femme, maitreſſe de ſes actions, ſe comporte toujours mal pour ſon propre bonheur* ; & qu'un homme doit, le jour & la nuit, contenir tellement ſa femme, qu'elle ne puiſſe rien faire de ſa propre volonté. Les maris n'auront pour leurs femmes qu'un ſentiment froid, tant que celles ci, au lieu de ſe ſoumettre à quelques coups, (jamais dangereux, quelque violens qu'ils ſoient) porteront leur *réclamation* en juſtice, pour une chiquenaude ou une égratignure amoureuſe ; elles auront beau *galantiſer*, rien n'égale ici-bas l'heureux deſtin d'être battue & aimée. Les Grecs & les Romains, qui nous valoient bien, battoient leurs femmes & leurs maitreſſes ; car le plus grand vice de l'amour, c'eſt la langueur, la tiédeur. Les rares plaiſirs de la volupté veulent être conquis au milieu des tempêtes & des orages ; & la femme qui n'entendra pas ceci, ne méritera pas même un *ma-*

drigal à la Florian. Qu'elle reſte familière avec tous les hommes, elle ſortira de la vie ſans avoir connu l'amour.

Auſſi la rouerie n'a-t-elle eu entrée en France que par les femmes; ce ſont elles qui ont formé ces aimables roués, qui, pour récompenſe, les apprécient à leur valeur. Autrefois on complimentoit les femmes, on les accabloit de ſoins, de prévenances. Jamais le *cavalier* ne quittoit ſa dame; la galanterie étoit un culte perpétuel. Aujourd'hui on ſe ſépare leſtement des femmes, même dans un bal. On les laiſſe ſeules; & les jeunes-gens forment des groupes, où ils parlent de ces mêmes femmes délaiſſées en pleine liberté maſculine. Le plus jeune-homme annonce qu'il ne ſe gêne point pour les femmes. Il quitte la converſation ou la dame, pour aller jouer au billard ou lire dans un coin.

A la cour, le centre de la politeſſe, des égards, & où l'on rendoit aux femmes un hommage perpétuel; à la cour, on paſſe, pour ainſi-dire, devant elles ſans les ſaluer. L'ironie eſt la figure favorite des jeunes-gens. Ce changement dans nos mœurs a une date récente.

CHAPITRE DCCXLVI.

Place du Louvre.

En face de cette ſuperbe colonnade, que tout étranger admire, on voit beaucoup de vieilles hardes, qui, ſuſpendues à des ficelles, & tournant au vent, forment un étalage hideux. Cette friperie a tout à-la-fois un air ſale & indécent. Là, tous les courtauds de boutique, les maçons & les porte-faix vont ſe recruter en culottes, qui ont manifeſtement

ſervi. Les neuves y ſont de contrebande ; il y en a de toutes formes, de toutes couleurs & de toute vétuſté, expoſées aux chaſtes regards du ſoleil & des jolies femmes, ſoit anglaiſes, ſoit italiennes, ſoit eſpagnoles, qui ne peuvent admirer le périſtile du Louvre, ſans voir en même-temps ces échoppes ſi ridiculement ornées.

Un calife, (il s'appelloit je ne ſais plus comment) vit un jour, des fenêtres de ſon palais, de vieilles hardes mal lavées, qu'on faiſoit ſécher au ſoleil ſur des terraſſes. Il fit jeter en moule quelques centaines de balles d'or, prit une arbalêtre, & s'amuſa à percer ces pauvres habillemens, de manière qu'il donnoit au propriétaire de quoi en avoir de neufs. Ce trait m'a toujours plu.

Sur cette même place, une marchande de pommes, douée d'un grand caractère de charité, adopta deux enfans malheureux, quoiqu'elle en eût déjà neuf à nourrir. Elle pourvut à tous leurs beſoins, les confondant avec les ſiens propres. Cette bienfaiſance héroïque fut remarquée lorſqu'elle n'y ſongeoit pas, & elle reçut publiquement le tribut d'éloges & de ſecours que méritoit une généroſité ſi rare dans un rang qu'on dit abject.

Des paraſols chinois, en toile cirée, de dix pieds de haut, mais groſſièrement travaillés, ſervent d'abri à cette multitude de fripiers, étalant là des nippes, ou plutôt des haillons. Lorſque ces paraſols ſont baiſſés la nuit, ils forment, dans l'obſcurité, comme des géans immobiles, rangés ſur deux files, qu'on diroit garder le Louvre. Quand on n'eſt pas averti, on recule dans les ténèbres au premier aſpect, & l'on ne ſauroit deviner ce que c'eſt que ces fantômes.

Il eſt reconnu que les miaſmes contagieux de différentes maladies, ſe propagent ſur-tout par les

étoffes de laine. On vend, au lieu de les brûler, les hardes de ceux qui meurent de phthiſie, de pulmonie, de conſomption. Les fripiers les achètent pour les revendre; & l'habit infecté paſſe ſur le corps ſain d'un pauvre ouvrier, qui, loin de toute idée phyſique, gagne, par le contact de l'étoffe, une maladie dont il étoit exempt. Cette imprudente permutation d'habillemens entretient, parmi le peuple, une foule de maux cachés, & dont il eſt loin de découvrir l'origine.

Une charitable ordonnance de police viendroit à propos pour ſoumettre toutes ces hardes à une ſorte de déſinfection, en les faiſant paſſer, ou par le feu, ou par l'eau, ou par des aromates; mais la pauvreté ſe diſpute ces lambeaux qui ont appartenu à d'autres pauvres; & le trafic de ces miſérables vêtemens offre une plus grande concurrence à raiſon du basprix. On peut s'en convaincre, en voyant pluſieurs acheteurs pour tel vêtement indiſpenſable; & le plus rebutant à l'œil ne reſte pas abandonné.

Au milieu de cette foule, qui ne fait pas qu'elle achète des poiſons cachés, on vend du café en plein air. Tandis que le limonadier, dans ſa boutique de glace, vous vend la taſſe de café cinq ſous, de petits détailleurs tiennent, ſous ces paraſols chinois, une fontaine de fer-blanc, garnie d'un robinet, verſent le café à la populace, il eſt toujours au lait. Le porte faix, le manouvrier, la femme de la halle, qui n'ont pas le tems de s'aſſeoir, le prennent debout. Les limonadiers, armés de leurs priviléges, vouloient chaſſer ces utiles détailleurs, ainſi que l'opéra chaſſe tous les chanteurs: mais enfin la philoſophie a tellement prévalu chez les hommes en place, qu'on a laiſſé le peuple déjeûner ſous ſes fardeaux, & boire, ſans déplacement, ſon café à deux ſous la taſſe. C'eſt un beau & rare triomphe

ſur les privilèges excluſifs ; & je me plais à le conſigner dans les annales de la liberté civile.

Nous avons des places publiques ; mais l'on ne s'y promène point Il y a du gazon devant l'hôtel des Invalides, devant la colonnade du Louvre, au milieu du Louvre ; mais défenſe de s'y aſſeoir & de s'y repoſer. Ce verd gazon eſt là uniquement pour réjouir la vue de M. le gouverneur. De fortes barrières & des ſentinelles gardent ces gazons. L'eſprit public n'eſt pas connu en France.

On n'approche point de la ſtatue de Henri IV ; elle eſt entourée de grilles offenſives. Juvénal parle d'une ſtatue de bronze à Rome, dont le peuple avoit uſé les mains à force de la baiſer : ici, le peuple paſſe, & ne peut que regarder la ſtatue du monarque, dont il baiſeroit avec reſpect le piédeſtal.

CHAPITRE DCCXLVII.

Pâté d'imprimerie.

Les lettres mobiles, qui forment les mots d'un livre, ſont d'une compoſition qui tient le milieu entre le fer & le plomb. Le blanc, ou eſpace, met une diſtance entre chaque mot; mais il arrive quelquefois que ces lettres arrangées en pages, viennent à ſe déjoindre, parce que les bois qui les tenoient en reſpect, ſe deſſéchant ou ſe dérangeant, occaſionnent leur chute. Alors elles forment, dans leur déſordre, ce que l'on appelle un *pâté* : tout eſt brouillé ; & dès-lors les apprentis enlèvent les eſpaces qui ſéparent les mots, & arrangent les lettres indiſtinctement. Ce *pâté*, ainſi recompoſé, forme un aſſemblage de lettres qui offrent un véritable chaos.

Un apprenti, un jour de fête, ſeul dans l'impri-

merie, s'aviſa, pour s'amuſer, d'imprimer un exemplaire du *pâté*; & puis examinant l'ouvrage indéchiffrable, il lui vint dans l'idée d'en faire une affiche au coin d'une rue.

C'étoit dans un tems où les placards tenoient toute la police en mouvement. La multitude s'arrête, veut lire; & ne pouvant y rien comprendre, s'attroupe pour deviner ce que cela pouvoit être. On invoque le Cicéron du quartier, qui y perd ſon latin. Le commiſſaire arrive, & n'y comprenant rien lui-même, imagine la ſatyre la plus effrénée. Il couvre reſpectueuſement du pan de ſa robe l'affiche prétendue ſcandaleuſe. On la détache avec le plus grand ſoin, pour la porter au lieutenant de police. L'inſpecteur & les exempts forment un rempart, & empêchent les regards de la multitude de ſe porter ſur l'imprimé. On le tourne du côté blanc, comme pour voiler la ſcélérateſſe du noir. Que dit cette affiche? on n'en ſait rien; & conſéquemment cela ſignifie les choſes les plus monſtrueuſes. Telle eſt la logique des exempts & des inſpecteurs.

Ils arrivent en tremblant chez le magiſtrat, dépoſent l'imprimé. Tous les déchiffreurs, les algébriſtes ſont mandés. On épuiſe les combinaiſons: oh! c'eſt la langue du diable; mais cette langue dit beaucoup. Chacun hazarde ſes conjectures. Il y a une infernale malice ſous ces mots: car enfin ce ſont des lettres françaiſes. L'imagination enfante bien vite un libelle diffamatoire contre des perſonnes ſacrées, & pis encore. A force de ſoins & de recherches on découvre le petit apprenti; on l'arrête; on le mène devant le lieutenant de police, qui l'interroge..... *Eh! Monſeigneur*, répondit-il en riant, *c'eſt un pâté d'imprimerie.*

CHAPITRE DCCXLVIII.

Tueries.

Il s'écoulera encore du temps avant qu'on ſoit venu à bout de placer les tueries hors de la ville, ainſi que cela ſe pratique à Strasbourg, & dans pluſieurs villes du royaume, où les municipalités ont conſervé leurs privilèges.

La manière d'aſſommer les bœufs expoſe à des accidens. L'animal furieux s'échappe, & renverſe tout ce qui ſe trouve ſur ſon paſſage. On en a vu un entrer dans la boutique d'un miroitier; & là, ſe croyant au milieu de ſon troupeau, vouloir paſſer à travers chaque glace. Ce fut tout à-la-fois un ſpectacle alarmant & riſible. Les glaces où ſe miroit le terrible animal, miſes en pièces, & ſes cornes redoutables mille fois répétées, effrayoient la foule, & faiſoient croire, à quelque diſtance, que trente bœufs s'étoient réfugiés à-la-fois dans la boutique du pauvre miroitier.

Un autre entre à Saint-Euſtache, au milieu du ſervice divin, mêlant ſes mugiſſemens aux chants des vêpres, renverſant chaiſes & fidèles; & pour le faire ſortir du temple qu'il profanoit & qu'il enſanglantoit, on fut obligé d'appeller des bouchers, qui amenèrent d'autres bœufs pour inviter l'animal dangereux à quitter ce ſaint aſyle. Les prêtres, cantonnés dans le chœur, ne pouvoient offrir que des bénédictions aux dévots aſſiſtans, qui, bleſſés au pied des autels, métamorphoſoient le bœuf, dans leur effroi, en émiſſaire de la colère divine.

Il ſeroit d'une ſage police de preſcrire aux bou-

chers la manière tout à-la-fois la plus sûre & la plus prompte de tuer les animaux. Il n'eſt ni bon ni ſage d'égorger l'agneau ſous les yeux de l'enfance, de faire couler le ſang des animaux dans les rues. Ces ruiſſeaux enſanglantés affectent le moral de l'homme, ainſi que le phyſique : il s'en exhale une double corruption. Qui ſait ſi tel homme n'eſt pas devenu aſſaſſin en traverſant ces rues, & en revenant chez lui les ſemelles rouges de ſang? Il avoit entendu les gémiſſemens des animaux qu'on égorge vivans; & peut-être dans la ſuite fut-il moins ſenſible aux cris étouffés de celui qu'il avoit frappé.

Je reprocherai toujours aux Suiſſes d'égorger le porc devant leurs portes ; de plonger leur couteau dans la gorge de l'animal devant les enfans aſſemblés, de recueillir le ſang qui s'écoule, de renouveller ce ſpectacle autant de fois qu'il y a de maiſons dans la ville, d'en faire une eſpèce de fête. Comment, dans de ſi petites villes, lorſque les Suiſſes n'ont que deux pas à faire pour être dans la campagne, conſentent-ils à remplir leur voiſinage de ces cris perçans, qui imitent quelquefois des voix humaines? Comment, dans certains mois, n'entend-on du matin au ſoir que cette horrible muſique, tandis qu'ils échangent entr'eux le ſang de l'animal, dont ils forment, tout fumant encore, de mauvais boudins, déteſtablement aſſaiſonnés?

Ces ſupplices & ces douleurs frappent plus dans une petite ville que dans une grande. On diroit qu'à Neufchâtel en Suiſſe chaque habitant mange ſon porc tous les jours, tant ces tueries ſont multipliées dans une certaine ſaiſon. Dans la ville de Strasbourg, au contraire, jamais vous n'entendez les gémiſſemens d'un animal; jamais vous ne voyez couler une goutte de ſang : l'habillement des bou-

chers n'offre pas une ſeule tache ; & vous traverſez les boucheries ſans que l'odorat ſoit bleſſé.

J'ai remarqué, dans mes voyages, que quand le corps municipal n'avoit pas trop perdu de ſon autorité, la police embraſſoit des détails utiles, & j'ai vu le contraire lorſque le régime politique étoit différent.

Quatre-vingt-douze mille bœufs, vingt-quatre mille vaches, cinq cents mille moutons, voilà la conſommation annuelle de la capitale. Calculez le nombre que cela fait au bout de cent ans. Joignez-y vingt-deux mille dépouilles mortelles, pour les cimetières, & voyez ſi cette terre eſt engraiſſée, & comme elle doit abonder un jour en terre calcaire, produit égal, hélas ! des oſſemens humains & des oſſemens d'animaux.

Les charcutiers, bouchers du ſecond ordre, dont la hache & le couteau ne s'exercent que ſur les malheureux compagnons d'Ulyſſe, avoient auſſi jadis la louable habitude d'égorger leurs victimes, & de les brûler devant leurs portes. Si le ſang réſervé pour les boudins n'inondoit pas les ruiſſeaux, en revanche ils étoient en poſſeſſion d'enfumer tout le voiſinage avec la paille deſtinée à leurs fréquens autodafés. Enfin, en la conſidération de quelques particuliers qui ſe ſont plaints, & à l'inſtigation de quelques autres qui y trouvent leur intérêt, les cochons n'ont pas été aſſommés, égorgés, ni brûlés publiquement. L'hiſtoire des variations, ou pour mieux dire, le dénombrement des lieux différens où il a été tour-à-tour ordonné, défendu ou permis de les aſſaſſiner, n'eſt pas de notre ſujet, & encore moins la pauvreté qui y a donné lieu. Toujours eſt-il vrai que le public y a gagné de n'être plus enfumé ſi gratuitement. On devroit bien établir une amende ſur les bouchers ou rôtiſſeurs qui égorge-

roient des animaux en public, ou qui offriroient un ſpectacle de ſang autour de leurs demeures. Cet impôt eſt dicté par la nature elle-même qui abhorre le ſang, & qui, ſi elle eſt malheureuſement forcée d'être barbare, devroit faire tous ſes efforts pour pouvoir au moins ſe le cacher à elle-même.

CHAPITRE DCCXLIX.

Signalement.

Si la police ſe trompe dans quelques ciconſtances, (& elle ſe trompe quelquefois par les petites cupidités des inſpecteurs, qui font dans leur quartier les lieutenans de police) ſi la police a ſes erreurs & ſes faux calculs, il faut conſidérer qu'elle a preſque le régime militaire; mais comme le bien naît du mal, elle moiſſonne à coup ſûr ces êtres violens & féroces, qui arrivent de tous les pays & de toutes les provinces, ces perturbateurs de l'ordre, qui penſent être à l'abri des recherches dans cette capitale immenſe. On les ſuit; mais on les laiſſe aller quelque temps, pour obſerver leur genre de vie; ainſi que, pour bien connoître un courſier, on lui laiſſe ſur le pré tous ſes mouvemens libres.

Quand un homme eſt *ſignalé*, il ne peut plus faire un pas ſans être ſuivi; livré aux mouches, il a beau modérer ſa marche ou l'accélérer, un œil ſûr & infatigable l'environne & ne l'abandonne point. Il eſt reconduit tous les ſoirs chez lui. Quelquefois, pour ſe dérober, il entre dans une porte cochère; & quand il ſort, il voit un homme qui rentre. Il croit alors avoir mis en défaut les mouches; il en a ſix au lieu d'une. Si, paſſé le coin d'une rue, il s'arrête court, collé contre l'angle,

on paſſera à dix pas de lui ſans le regarder : mais ſi, impatienté ou furieux, il prend à la gorge une de ces mouches, elle ſe laiſſe battre, jette un coup-d'œil à un paſſant, & ſemble prendre la fuite. Ce paſſant ne déſempare point la rue ; c'eſt alors un enchaînement d'Argus. La rapidité de la courſe, ou la lenteur raiſonnée, ne dérobent point celui dont on ſuit les pas, il lui faudroit l'anneau de Gygès ; encore la mouche diroit-elle : *Il eſt diſparu là.*

Un étranger s'étant apperçu que des mouches paſſoient ſucceſſivement devant lui, & le ſignaloient, tira de ſa poche ſon adreſſe, & la leur donna. *Très-bien !* dit l'un ; *mais vous déménagez après-demain.* Cela étoit vrai.

On a enflé la liſte de ces hommes uniquement occupés à ſuivre les actions des autres ; c'eſt une erreur utile à la police : tandis qu'on s'imagine que tout eſt peuplé d'eſpions, elle en a moins à payer, & la langue des babillards indiſcrets devient plus circonſpecte.

Cette inquiſition, qui peut avoir ſes abus, produit la ſûreté publique ; & ce grand avantage, cet avantage ineſtimable, qui nous place, pour la tranquillité particulière, au-deſſus des habitans de Londres, ne ſauroit ſubſiſter ſans les mouchards.

La police découvre, dans certaines ames, des inclinations dangereuſes, qui les meneroient promptement aux forfaits. Tel caractère tourne déjà au crime ; il eſt temps de le ſéqueſtrer de la ſociété ; & quoique ce ſoit un jugement très-délicat à porter, il eſt impoſſible néanmoins d'abandonner le châtiment aux formes reçues dans les tribunaux ordinaires.

Ce qui manque à la police, ſelon moi, c'eſt un tribunal. Pluſieurs magiſtrats devroient prononcer lorſqu'il s'agit de l'empriſonnement établi pour pré-

venir les crimes. Un inſpecteur, un exempt, un commis, tiennent lieu de magiſtrats; & comme ils n'ont point ces règles fines & ces principes juridiques, qui ſont l'eſſence de la magiſtrature, leurs propres paſſions les égarent, & le chef de la police eſt trompé.

N'a-t-on pas vu un inſpecteur qui mettoit des mouchoirs dans la poche de tel pauvre jeune-homme, & qui l'arrêtoit enſuite comme filou? N'en a-t-on pas vu un autre commander une ſédition ſcandaleuſe, faire enſuite le bon valet, le vigilant inquiſiteur, tandis qu'il étoit l'auteur du délit?

Rien ne change plus le cœur de l'homme, que d'avoir en main une petite autorité; il l'enfle, il la fait ſervir à ſon intérêt ou à ſes caprices; il s'enorgueillit de ce petit pouvoir devant ſes voiſins, devant les ignorans & les gens crédules. On diroit, à l'entendre, qu'il diſpoſe des premiers reſſorts. C'eſt la manie, c'eſt le ridicule des agens du miniſtère. Point d'inſpecteur qui ne faſſe quelquefois dans ſon quartier le magiſtrat, point d'exempt qui ne ſe deſſine en colonel. La police enfin a toujours l'air un peu inſolent.

Eh! pourquoi n'auroit-on pas une chambre particulière dans une partie auſſi importante de l'adminiſtration, lorſque l'on a des cours des aides, des chambres des comptes, des cours des monnoies, &c.? Pourquoi confier la plus terrible des puiſſances à un ſeul homme, ordinairement abſorbé dans une foule de fonctions dont les rapports ſont étendus? La marche n'en ſeroit pas moins prompte, moins déciſive; mais il y auroit des règles & des formes qui arrêteroient l'influence d'une foule de paſſions étrangères & ſubalternes.

C'eſt le lendemain d'une bataille que l'on connoît au juſte le nombre des morts & des bleſſés.

C'eſt

C'eſt à la retraite d'un lieutenant de police que les cris accuſateurs révèlent ſes délits obſcurs. C'eſt donc le moment de le juger lorſqu'il quitte ſa place; on n'y manque pas; il peut entendre ſon arrêt. Il n'y a point de place à Paris qui exige une probité plus ferme, une équité plus ſcrupuleuſe, parce qu'il peut envelopper dans les ténèbres (tant que dure ſon pouvoir ou ſon crédit) une foule d'erreurs ou de petites malverſations. Il n'y en a point enfin où il ſoit plus néceſſaire d'avoir une ame compoſée d'élémens divers, qui ſemblent ſe combattre : juſtice, pitié, hardieſſe, circonſpection, fermeté, miſéricorde, activité, patience.

CHAPITRE DCCL.

Manufacture royale des glaces.

QUAND une courtiſane, pour multiplier ſes attraits, s'enferme, ſur un ſopha, dans un cabinet de glaces; quand un élégant ſe place entre quatre miroirs, pour voir là ſi ſa culotte eſt collée ſur ſa peau, & rapprocher ſon habillement étroit & ſerré des modes les plus immodeſtes, (car les jeunes-gens aujourd'hui *font la belle cuiſſe*) ces êtres, voués à la débauche & à la molle oiſiveté, ne ſongent pas à la ſueur de ſang qui a arroſé le poli de ces glaces, où ils contemplent leurs mondaines figures. La luxure endurcit les cœurs, & ravit à l'homme les idées touchantes & inſtructives, qui le rameneroient vers ſes ſemblables.

Oh! qui peut calculer les durs ſoupirs que coûtent à tant d'ouvriers ces miroirs que nous plaçons par-tout, & qui forment le principal luxe de nos demeures? Entrez avec moi dans l'attelier où l'homme

s'eſt ſoumis à des travaux auxquels un tyran n'auroit oſé le condamner ! L'attelier vous ſurprendra par ſa grandeur, par la multiplicité des roues & des moëllons, que plus de quatre cents ouvriers, rangés ſur des lignes parallèles, font gliſſer & pirouetter ſur les glaces pour les doucir. On admire enſuite l'ordre, la ſymétrie de ce grand enſemble; mais bientôt le bruit des roues miſes en mouvement, les efforts violens, les contractions effrayantes de tous les membres de l'ouvrier qui halete, ſouffle, ſue; s'excède pour donner de l'éclat & de la tranſparence à une maſſe de ſable vitrifiée, portent la commiſération & la pitié au fond des ames les plus endurcies. Plus d'un ſpectateur ſent ſes yeux s'emplir de larmes à la vue de ce labeur infernal, & de l'infortuné que la fatale néceſſité ſemble y attacher avec les clous de diamant.

C'eſt à Saint Gobain en Picardie que l'on coule les glaces. Elles arrivent en bateau par l'Oiſe à Paris. Elles ſont alors brutes, ternes & ondulées.

Le volume d'une glace décide du tems qu'il faut employer à la doucir; & les moindres exigent encore trois jours entiers de travail. La manufacture des glaces fournit les plus grandes que l'on connoiſſe; elles vont juſqu'à cent vingt pouces de grandeur. Que d'angoiſſes, que d'efforts pénibles, juſqu'à ce qu'elles acquièrent cet éclat, cette netteté, cette belle couleur d'eau, qui flatte l'œil ſi agréablement!

Heureux les Maures qui n'ont pas de mots pour exprimer *glaces* & *vitres*, parce qu'ils n'en font aucun uſage ! S'ils ne peuvent croire à la répétition de leur figure, ils ne ſont pas ſoumis à ces opérations rudes & mal-ſaines, qui fatiguent parmi nous nombre d'hommes, & même des femmes de tout

âge. Les nègres n'expriment pas de leurs corps une ſueur auſſi douloureuſe.

On ne peut renouveller l'air dans les atteliers, parce qu'il donneroit à la potée un mordant qui laiſſeroit ſur les glaces des rais qu'il ſeroit difficile de faire diſparoître.

Il eſt à propos ici de parler du danger que courent les ouvriers dans la miſe au tain. Il faut que pendant la durée de chaque opération, ils retiennent leur haleine, parce que le mercure, qui ſe volatiliſe d'une manière ſi imperceptible, s'inſinue abondamment à travers tous les conduits naturels. Ils ſont obligés, pour en arrêter en partie les effets, de ſe laver chaque fois les mains, la bouche, les yeux avec de l'eau fraîche, & d'en reſpirer par les narines. Malgré ces précautions, tous leurs membres ſont dans un continuel tremblement. Les carreaux de l'attelier du tain ſont rongés & déchauſſés par le mercure. Jugez de l'impreſſion qu'il fait ſur les corps !

Mirez-vous préſentement, hommes efféminés, & ſouriez à votre figure ! Ce poli qui reflète vos graces, s'eſt fait ſous les bras du dur travail & de la misère gémiſſante. Au lieu de votre phyſionomie, appercevez dans ces glaces la mine hâve, hideuſe, famélique & décharnée de ces malheureux ouvriers. Eh ! ne les voyez-vous pas, les bras amaigris & nus, le front deſſéché & trempé d'une ſueur ſanguinolente ! Voilà l'ouvrage de votre luxe, dévorateur de l'eſpèce humaine.

Oſez donc encore, vils libertins, reproduire les ſcènes de la débauche devant ces glaces pures, qui devroient du moins conſerver par miracle ces images honteuſes, pour révéler votre turpitude, votre dégradation, & éterniſer votre opprobre. Ah ! ſi une glace s'imprimoit une fois de vos obſcénités,

vous n'oseriez plus vous-mêmes y reporter vos regards. Songez aux infortunés qui ont poli ces miroirs, & vous y ferez entrer alors des images de charité, de décence & de vertu.

Dans les chaleurs de l'été, les curieux qui viennent visiter les atteliers, ne peuvent y rester plus d'un quart d'heure ; une vapeur tiède, infecte, lourde, épaisse, les suffoque : ils se retirent, en se bouchant le nez, de ces immondes cloaques où l'air est si rare, qu'on croit être sous le bocal de la machine pneumatique. Un homme très-robuste peut gagner trois livres par jour dès son entrée à la manufacture ; mais aussi cet homme perd en moins de six mois la moitié de ses forces, & puis sa santé dépérit par degré, tant par la fatigue d'un travail qui absorbe & qui tue, que par l'insalubrité de l'air. Lorsqu'un ouvrier a le malheur de casser sa glace, on équarrit les morceaux, & on lui retient sur sa paye le surplus de sa valeur. O calcul impitoyable ! eh ! qui compte ainsi ? Ceux qui font une immense fortune sur ce labeur écrasant.

Il ne se passe point de semaine, ou de mois, sans qu'on apprenne qu'un homme s'est blessé, soit en tombant avec sa glace, soit en la polissant Quelles plaies ! elles effraient la chirurgie. On se sert du diamant pour équarrir les glaces, & cette opération exige beaucoup de dextérité.

Outre Saint-Gobain, la vorace manufacture possède encore deux établissemens ; l'un à Cherbourg, l'autre à Tourlaville. Tous ces établissemens épuisent le bois des forêts qui les environnent.

Je ne parle pas du *bizeau* des glaces, parce qu'on ne peut rester long-tems à voir ce travail sans avoir les oreilles déchirées par le bruit assourdissant de ces glaces, qu'un ouvrier promène sur un rondeau de

fer, où il étend du ſable fin & de l'émeri, pour en unir les bords.

C'eſt le directeur en chef qui eſtime les glaces; les marchands les achètent enſuite. Un particulier, s'il n'eſt tapiſſier ou miroitier, ne peut faire emplette de glaces à la manufacture. Le tarif n'empêche pas toujours d'être trompé ſur leur valeur; ſi on ne peut l'être relativement à leur volume, des *bouillons*, des *filets*, des *ondes*, échappent ſouvent à l'œil de l'acheteur inexpérimenté; & le miroitier, ruſé de ſon métier, a ſoin, pour pouvoir vendre ſes glaces, de leur donner, dans ſa boutique, telle inclinaiſon au jour, qui empêche d'en remarquer au premier aſpect les différens défauts.

Cet établiſſement jouit d'un privilège excluſif; il aſpire des millions; car on parle aujourd'hui tranquillement de cinquante mille écus de glaces pour meubler tel château. Bientôt le boudoir de la marchande de draps ſera tout en glaces; & où n'en met-on pas? Dans des alcoves, des paſſages d'eſcalier, des garde-robes, &c.

Ames innocentes! mirez-vous dans le cryſtal des fontaines; ne liſez point ce chapitre, & méconnoiſſez à jamais mon livre.

CHAPITRE DCCLI.

Rue Vivienne.

Il y a plus d'argent dans cette ſeule rue que dans tout le reſte de la ville; c'eſt la poche de la capitale. Les grandes caiſſes y réſident, notamment la caiſſe d'eſcompte. C'eſt-là que trottent les banquiers, les agens de change, les courtiers, tous ceux enfin qui font marchandiſe de l'argent monnoyé.

Comme toute leur ſcience conſiſte à acheter à bas prix des uns, pour vendre cher aux autres, tout favoriſe leur cupidité. La diverſité immenſe des beſoins travaille tellement les habitans de la capitale, qu'il faut inceſſamment recourir à ces tourmenteurs de fonds. Ils uſent d'un jargon myſtérieux, & ſe gardent bien de ſe ſimplifier, parce que ſi le peuple entendoit cette langue d'agiotage, il feroit lui même ſes affaires.

Toutes les affaires ſont des affaires de finances; mais le peuple eſt conſtamment dupe du calculateur : c'eſt une eſpèce de fléau moderne. Un pays eſt malheureuſement agité, lorſque le financier y donne des loix; toutes les fortunes alors éprouvent des convulſions plus ou moins grandes.

Ce qui compoſe l'agiotage, & toute cette race ennemie de la ſainte agriculture, ſe loge aux environs de cette rue, pour être plus à portée des autels de Plutus. Les catins y ſont plus financières que dans tout autre quartier, & diſtinguent un ſuppôt de la bourſe à ne pas s'y tromper. Là, tous ces hommes à argent auroient beſoin de lire plus que les autres, pour ne pas perdre tout-à-fait la faculté de penſer; mais ils ne liſent point du tout; ils donnent à manger à ceux qui écrivent, en ne concevant pas trop comment on exerce un pareil emploi. Le livre le plus précieux pour un financier, c'eſt l'*Encyclopédie*; d'abord, parce que ce livre eſt *cher*; & enſuite, parce qu'il a entendu dire que cet ouvrage volumineux avoit rapporté *de l'argent*.

Tous les habitans de cette rue ſont, à la lettre, des hommes qui travaillent contre leurs concitoyens, & qui n'en éprouvent aucuns remords; ils ne ſe doutent ſeulement pas eux-mêmes à quel point ils ſont coupables aux yeux des vrais citoyens,

pour avoir occaſionné depuis trente ans les grands maux de la patrie.

Les capitaliſtes habitent de préférence ce quartier opulent, d'où n'approche jamais la miſère, qui ſe réfugie ailleurs. Qu'eſt-ce qu'un capitaliſte, me dira-t-on ? Eſt-ce une bonne tête, une tête ſenſée, un homme de génie ? Non, c'eſt un homme qu'eſcortent cinq ou ſix millions, & qui frappe dans les affaires avec cette maſſue irréſiſtible. Voilà un capitaliſte !

CHAPITRE DCCLII.

Cimetière fermé.

Nous avons dit que l'on dépoſoit dans le cimetière des Innocens, ſitué dans le quartier le plus habité, près de trois mille cadavres par année. On y enterroit des morts depuis Philippe-le-Bel. Dix millions de cadavres au moins ſe ſont diſſous dans un étroit eſpace. Quel creuſet ! Un marché, où l'on vend des herbages & des légumes, s'eſt élevé ſur ces débris de l'eſpèce humaine. Je ne le traverſe point ſans réflexion. Oh ! quelle hiſtoire ſortiroit de cette enceinte, ſi les morts pouvoient parler ! Que dit la nôtre en comparaiſon de tous ces faits oubliés, & de ces divers caractères effacés dans la nuit des ténèbres ? Nous ne ſavons rien ſur nos ancêtres.

L'infection, dans cette étroite enceinte, attaquoit la vie & la ſanté des habitans. Les connoiſſances nouvellement acquiſes ſur la nature de l'air, avoient mis dans un jour évident le danger de ce méphitiſme qui régnoit dans pluſieurs maiſons, & qui pouvoit acquérir de jour en jour plus d'intenſité.

Les réclamations générales, les arrêts du Parlement de Paris, les vœux des magiſtrats, n'ont pu opérer la ſuppreſſion des cimetières, parce que cet abus, intimement lié à des cérémonies religieuſes, avoit des racines que la légiſlation même ne put extirper tout-à-coup.

Mais le cimetière des Innocens exhalant un méphitiſme reconnu de pluſieurs phyſiciens, devint un juſte objet d'alarmes pour le gouvernement; & après pluſieurs efforts, pour concilier des intérêts divers, le cimetière fut enfin fermé, non ſans peine; car le bien en tout genre eſt ſi difficile à faire!

Le danger étoit imminent; le bouillon, le lait ſe gâtoient en peu d'heures dans les maiſons voiſines du cimetière; le vin s'aigriſſoit lorſqu'il étoit en vuidange; & les miaſmes cadavéreux menaçoient d'empoiſonner l'atmoſphère.

Il étoit temps qu'on élevât une barrière contre la vapeur méphitique que cet antre de la mort exhaloit; car le gaz cadavéreux eſt un poiſon énergique, qui porte ſur l'économie animale, & corrompt tous les corps animés qu'il touche. Son action ſur les ſubſtances organiſées eſt effrayante; cette humidité cadavéreuſe, pour peu que la main la touche, ſurpaſſe les ſucs des végétaux vénéneux; car elle agit mortellement par le ſimple contact.

Oui, poſer imprudemment la main ſur le mur imprégné de cette humidité, c'étoit s'expoſer à l'activité du venin, quoiqu'il ne touchât que la ſuperficie de la peau.

Pour arrêter la corruption de l'atmoſphère, dans un quartier où les alimens récemment préparés paſſoient ſur-le-champ à la putréfaction, il falloit d'abord déméphétiſer une foſſe remplie de 1600 cadavres.

Il eſt peu de tableaux plus ténébreux que celui qu'a offert le travail qui ſe fit au milieu de ce charnier. Il s'agiſſoit de former un lit de pluſieurs pouces de chaux, d'en remplir les tranchées profondes; & au lieu de concentrer le méphitiſme qui pouvoit ſe faire une iſſue, il s'agiſſoit d'intercepter toute communication.

Qu'on ſe repréſente des flambeaux allumés, cette foſſe immenſe, ouverte pour la première fois, ces différens lits de cadavres tout-à-coup remués, ces débris d'oſſemens, ces feux épars que nourriſſent des planches de cercueil, les ombres mouvantes de ces croix funéraires, cette redoutable enceinte ſubitement éclairée dans le ſilence de la nuit! Les habitans de ce carré s'éveillent, ſortent de leurs lits. Les uns ſe mettent aux fenêtres, demi-nus; les autres deſcendent; le voiſinage accourt; la beauté, la jeuneſſe, dans le déſordre de l'étonnement & de la curioſité, apparoiſſent. Quel contraſte avec ces tombes, ces feux lugubres, ces débris des morts! De jeunes filles marchent ſur le bord de ces tombes entr'ouvertes; les roſes du jeune âge s'apperçoivent à côté des objets les plus funèbres. Cet antre infect de la mort voit dans ſon ſein la beauté qui ſort des bras du ſommeil, & dont le pied demi-nu foule des oſſemens.

CHAPITRE DCCLIII.

Les deux chaiſes de poſte.

J'ai rencontré, hors des barrières, deux chaiſes de poſte oppoſées l'une à l'autre, mais qui étoient côte à côte, & qui ſembloient converſer entr'elles. L'une partoit, & l'autre arrivoit. Celle-ci, leſte, polie, bril-

lante, ayant la livrée neuve, le coffret garni, s'arrêtoit pour entrer d'une manière plus triomphante; celle-là, maigre, sale, déchirée, montrant dans son fond un jeune-homme desséché, qui se cachoit la moitié du visage, avoit l'air de fuir.

L'arrivante, à ce qu'il m'a semblé, se moquoit en même temps de la partante; mais je m'imaginai qu'il s'établissoit un dialogue entre ces deux voitures, & je crus entendre celle qui partoit, adresser ces paroles à celle qui entroit dans la ville: « Tu sembles vouloir te moquer de moi, » parce que tu es toute fraîche & toute dorée, » & que tu mènes ce jeune curieux aux joues ar» rondies. Va, va, rentre dans le gouffre d'où je » sors; promènes-y ton maître! Ton cuir se dessé» chera, ainsi que sa mine pleine & rayonnante; » le coffret se vuidera; les livrées tomberont en » pièces. Va, va, te dis-je! je t'ajourne à quinze » mois, pour te voir dans un état aussi délabré » que le mien. »

La chaise de poste arrivante entra au bruit du claquement des fouets que six postillons faisoient sonner. L'autre, entr'ouverte, & traînée par des cordes, fila humblement vers la province; mais elle sembloit dire à sa compagne: « Tu repas» seras par le même chemin, & peut-être même » que tu ne rameneras point ton jeune & brillant » propriétaire, qui aura laissé à la ville superbe » ses os calcinés par le feu de la débauche. »

CHAPITRE DCCLIV.

Collier.

Mes chers lecteurs, je vais vous parler d'un collier, d'un collier de diamans! Procédons par or-

dre, je vous prie ; parlons du premier uſage des diamans en France. Avant Charles VII aucune femme n'en avoit porté. Agnès Sorel, maitreſſe de ce roi, a été la première qui ait eu un collier.

C'eſt donc de ce collier-là que je vais vous parler. Les pierres en étoient brutes & groſſièrement montées ; mais ce collier faiſoit un effet ſi incommode au coû de cette belle perſonne, qu'elle le nomma le *carcan*, & trouva cette parure un ſupplice. Cependant le roi lui ayant témoigné du plaiſir à la voir ainſi ornée, elle continua de porter l'incommode bijou, diſant que pour plaire à ce qu'on aime il faut ſavoir ſouffrir. Bientôt les dames de la cour de Charles VII imitèrent la favorite, & l'amour de la nouveauté accrédita les colliers de diamans.

Depuis ce temps le goût varia à pluſieurs repriſes. Les perles étoient la parure recherchée de Catherine de Médicis & de la fameuſe Diane de Poitiers. Marie Stuart, reine d'Ecoſſe, épouſe du dauphin François II, depuis roi de France, apporta avec elle de ſuperbes diamans. Les princeſſes de ſa cour en reprirent auſſi l'uſage. Lorſque cette jeune reine eut quitté la France, les perles redevinrent à la mode. Au couronnement de Marie de Médicis, épouſe de Henri IV, l'habillement des dames de ſa ſuite étoit orné de perles, & l'on en mettoit des rangs parmi les cheveux, qui flottoient en boucles ſur les épaules. Sous le cardinal de Richelieu la mode fut eſclave comme le monarque, les grands, & tout le reſte ; mais ſous le règne de Louis XIV on reprit de nouveau les diamans, & ce furent les ſpectacles qui les rappellèrent. Les fêtes ſuperbes que donnoit le roi, excitant la vanité des actrices qui y repréſentoient, elles parſemèrent leurs habits de pierres fauſſes, qui produiſoient au théâtre le

meilleur effet. Les dames du plus haut rang adoptèrent cette parure comme diſtinctive ; & non-ſeulement elles eurent des boucles d'oreilles, des colliers, des aigrettes & des bracelets, mais encore des pièces en diamans, que l'on mettoit ſur le devant de leurs corps de robe. La reine en mit de plus à ſa ceinture, aux épaulettes de ſa robe, & à l'agraffe de ſon manteau. Peu-à-peu on augmenta cet ornement ; & aujourd'hui on fait des bouquets, des garnitures d'habits d'hommes, des boutons de chapeaux, des épingles, des montres, des tabatières, & des nœuds d'épée en diamans.

La révolution qui banniroit ce goût ruineux, pour y ſubſtituer une parure plus ſimple & moins coûteuſe, ſeroit vraiement philoſophique ; car y a-t-il ſous le ciel un luxe plus faux & plus cruel que celui des diamans ? Ils me bleſſent la vue & l'ame quand je les vois ſur un homme. Un homme diamanté excite en moi la plus forte antipathie.

CHAPITRE DCCLV.

Imprimerie.

RIEN de plus deſtructeur qu'une imprimerie ; elle ébranle une maiſon juſque dans ſes fondemens. Les coups redoublés & la peſanteur d'une preſſe endommagent un plancher, tel fort qu'il ſoit : ce qui fait que beaucoup de perſonnes ne ſe ſoucient pas, ſur-tout à Paris, de louer une maiſon à un imprimeur ; car il eſt prouvé qu'une imprimerie, dans une maiſon neuve, la met, au bout de dix ans, au niveau d'une bâtie trente ans auparavant.

N'eſt-ce point là une image de la force morale de l'imprimerie ? Elle ébranle les préjugés ; elle dé-

molit le vieux temple de l'erreur ; elle abat les maſures des ſiècles, leurs loix uſées & impertinentes.

On abuſe ſans doute de cet art utile ; mais de quoi n'abuſe-t-on pas ? La bouſſole, qui n'eût dû ſervir qu'à rapprocher les peuples, qu'à les lier enſemble, la bouſſole leur ſert à promener leur fureur. La poudre à canon, au lieu de faire la guerre aux bêtes malfaiſantes, ſert à écraſer les villes & à exterminer les hommes. Le temps du moins nous venge d'un ſot livre ; & la raiſon reprenant tous ſes droits, l'envoie du magaſin chez l'épicier.

Les rois ſont devenus auteurs, & auteurs volumineux. Les édits, ordonnances, déclarations, &c. de Louis XIV & de Louis XV, forment plus de quarante volumes in-folio. Une ſeule feuille d'impreſſion rapporte au ſouverain pluſieurs millions ; mais il ne dépenſe plus rien pour mettre ſous preſſe. Le directeur de ſon imprimerie rend encore 15000 liv. par an au tréſor royal.

Quand les rois impriment, leur imprimerie eſt bien gardée ; on ne leur vole pas leurs feuilles pour les contrefaire ; rien n'échappe, rien ne tranſpire ; ordinairement les ouvriers ne ſortent pas. Mais l'imprimerie a une telle tendance à la publicité, qu'il arrive quelquefois qu'on connoît la nature de l'ouvrage royal, & que, malgré les doubles ſentinelles & les barrières impénétrables, une feuille ſe gliſſe au dehors, & une fois échappée, c'eſt aſſez pour remplir l'univers. L'imprimerie eſt comme le feu électrique qu'on ne peut enchaîner qu'un inſtant, & qui revole ſans ceſſe à l'eſpace.

Béni ſoit l'inventeur des lettres & de l'écriture ! mais béni ſoit ſur-tout l'inventeur de l'imprimerie, qui propage les grandes idées & les belles images ! Avant l'imprimerie, les livres étoient plus rares & plus chers que les pierreries. Nos aïeux ne liſoient

point, auſſi étoient-ils féroces & barbares. On ne lit que depuis François Ier. Aujourd'hui vous voyez une ſoubrette dans ſon entre-ſol, & un laquais dans une antichambre, liſant une brochure. On lit dans preſque toutes les claſſes: tant mieux ! Il faut lire encore davantage. La nation qui lit, porte en ſon ſein une force heureuſe & particulière, qui peut braver ou déſoler le deſpotiſme, parce que rien n'eſt ſi contraire, ſi oppoſé au deſpotiſme, qu'une raiſon ſage & éclairée. Hé ! le moyen qu'un homme inſtruit de ſa grandeur & de ſes droits, puiſſe jamais ſe réſoudre à devenir un vil eſclave !

Jadis les Hollandois, aujourd'hui les Suiſſes, vendent & impriment les diſputes théologiques, politiques & littéraires de toute l'Europe, & s'embarraſſent fort peu quelle opinion doit dominer.

CHAPITRE DCCLVI.

Saint-Cloud.

Il y a peu d'expoſitions auſſi belles que celle de Saint-Cloud. C'eſt de là que Henri III conſidérant la capitale, s'écrioit avec cette férocité ſourde qui ſuit toujours la foibleſſe : *O chef trop gros du royaume, bientôt tu ne ſeras plus, & les paſſans demanderont où tu as été !* Il méditoit réellement la ruine de la capitale.

Le château de Saint-Cloud appartient préſentement à la reine, ainſi que la ſeigneurie du lieu, qui appartenoit ci-devant aux archevêques de Paris. La beauté des eaux, la caſcade, l'irrégularité & la pente du terrein me rappellent les délicieux côteaux de la Suiſſe.

La reine s'y plaît ſingulièrement ; elle a donné le

nom de *la félicité* à un pavillon joliment ſitué. C'eſt en voyant les nouveaux appartemens de ce château, que l'on peut dire que les arts s'épuiſent; il ne ſera guère poſſible d'ajouter à cette élégante richeſſe; des glaces qui fuient & qui reparoiſſent à volonté, forment un luxe de jouiſſance abſolument inconnu à nos ancêtres. Le jeu des glaces eſt encore plus piquant & plus perfectionné à Trianon, jardin d'Eden, par le nombre & la variété des différens arbres & arbuſtes, tant indigènes qu'étrangers.

Sur une eſplanade appellée *la baluſtrade*, on découvre Paris, dont l'immenſité étonne; & de l'autre on voit un payſage que coupent les eaux de la Seine. Elle ſe replie cent fois, comme chagrine, dit Santeuil, de fuir la capitale; elle revient ſur ſes pas, & ſemble gémir d'obéir à la loi qui l'entraîne.

Si Clodoalde, qui fut un des fils de Clodomir, roi d'Orléans, & petit-fils de Clovis & de ſainte Clotilde, revenoit parmi nous, il ne reconnoîtroit pas ſa ſolitude. Les grandeurs de ſon temps, ainſi que les jouiſſances, n'égaloient pas celles des pages & des palefreniers de notre ſiècle. Le cœur de Henri III eſt à Saint-Cloud.

Quel incroyable changement deux ſiècles n'apportent-ils pas ſur la terre ? Henri III ignominieuſement chaſſé de la capitale, & méditant d'y rentrer en exterminateur, fut aſſaſſiné à Saint-Cloud, par Jacques Clément, moine, à qui la ducheſſe de Montpenſier, ſœur des Guiſe, avoit prodigué ſes faveurs. Jamais l'hiſtoire n'a offert un pareil évènement. Un roi aſſaſſiné, tenant dans ſes mains enſanglantées ſes entrailles ſorties de ſa bleſſure; le moine aſſaſſin, percé de coups, dépouillé de ſes habits, & jeté nu par la fenêtre; Henri IV faiſant le pro-

près au cadavre, qui fut tiré à quatre chevaux; Paris faisant un martyr du jacobin; la Sorbonne délibérant si elle demanderoit sa canonisation; le pape le comparant à Judith & à Eléazar; la duchesse de Montpensier, dans l'ivresse de la joie, criant dans les rues de Paris : *Mes amis, le tyran est mort*! Enfin les poètes consacrant leur génie à louer le courage de l'assassin : il paroît, par les excès où se porta la ville entière, que jamais prince ne fut plus détesté que Henri de Valois. Un roi guérit difficilement de la haîne des peuples; c'est lors des premiers symptômes qu'il doit appliquer le remède, en variant sa politique d'après le vent impétueux de l'opinion générale, qui bientôt fait tout fléchir.

Ces idées tristes saisissent ceux qui ont lu l'histoire, quand ils se promènent à Saint-Cloud. C'est en vérité un malheur que d'avoir lu l'histoire.

Comme la Seine baigne les murs de Saint-Cloud, les Parisiens s'embarquent en foule pour ce lieu, sur des galiotes, quelquefois tellement pleines, que la couleur du gros bateau goudronné disparoît sous les individus pressés; on ne voit que des têtes. D'autres se jettent dans de petits batelets, & les surchargent au point qu'ils s'enfonceroient au port même, sans des sentinelles qui les font sortir, lorsque le nombre des passagers va au-delà de seize. On diroit que les Parisiens veulent se noyer dans la Seine par amour pour elle, tant ils s'aveuglent sur le péril. C'est à qui entrera le premier dans le batelet; alors c'est presque un combat entre la garde, qui leur donne des coups de bourrades pour les empêcher de se noyer, & les badauds, qui ne veulent pas désemparer le batelet chargé, qui déjà s'enfonce. Cela forme spectacle; le sergent & les sentinelles haranguent le peuple avec une colère

vraiment

vraiment patriotique. Le peuple eſt ſourd & opiniâtre, parce qu'il veut aller à Saint-Cloud.

L'embarquement eſt ſi tumultueux & ſi confus, qu'il y en a toujours quelques-uns qui tombent à l'eau. On les repêche ; mais cela ne ralentit pas l'ardeur des pourſuivans. Les plus prudens s'entaſſent ſur des charettes, qui ſentent les choux & le fumier, qu'elles voiturent toute la ſemaine. De petites demoiſelles endimanchées, montrant d'abord leurs jambes, eſcaladent la voiture à jour. Les voilà rangées comme une marchandiſe à vendre, & preſſées, Dieu ſait ! Dès que le charretier jureur a donné le premier coup de fouet, toutes les têtes féminines balottent, les bonnets ſe dérangent, les fichus auſſi ; c'eſt le moment des petites licences ; & les gros mots du charretier ſemblent préluder au ton du jour.

Si la charrette ainſi chargée rencontre un équipage, pour peu qu'il la heurte, toutes les petites demoiſelles pirouettent ; elles crient d'effroi, tandis que les vieilles font la grimace. Mais quand l'eſſieu caſſe, comme toute la compagnie eſt aſſiſe ſur des chaiſes mobiles, ces chaiſes augmentent le déſordre en ſoulevant les petites jupes bourgeoiſes ; il n'y a point là de paneaux pour voiler les accidens de la chute ; c'eſt une clameur perçante au milieu des riſées des ſpectateurs. Le charretier ne ſonge qu'à ſon *roſſin* tombé, tandis que le gauche couſin ne ſait s'il débarraſſera ſa couſine ou ſa tante. C'eſt à travers deux cents chocs des plus rudes & autant de contre-coups, que la vieille charette rend enfin à Saint-Cloud la petite bougeoiſie cahotée, qui brave tous les accidens de la route, parce que cette voiture eſt la plus économique.

Lorſqu'une petite demoiſelle a fait deux ou trois promenades de cette eſpèce, elle connoît à fond la langue des charretiers & celle des plaiſans licencieux. On

diroit qu'elle n'y entend rien ; mais elle n'a pas perdu une ſeule de ces expreſſions énergiques, qui ſont paroître, il eſt vrai, la voix de ſon amant plus honnête & plus douce, mais qui l'invitent en même tems à quelques gaudrioles non encore prononcées.

Cette petite bourgeoiſie débarquée ſe jettera, pour dîner, dans des cabarets, où on lui donnera du vinaigre fouetté pour du vin, & de mauvaiſes viandes mal cuites, à un prix exorbitant. Mais, quoi! c'eſt le jour de la fête. Si le vin eſt déteſtable, le grand jet-d'eau doit aller. Tous ces cabaretiers ſemblent faire payer la vue des caſcades, & taxent le peuple outre-meſure. Fripons privilégiés, parce que la famille royale vient quelquefois embellir ces lieux par ſa préſence, ils maîtriſent les dîneurs affamés. Les tantes crient au ſcandale ; mais les petites demoiſelles endimanchées ont tant de plaiſir à voir les boſquets, le jeu des eaux & le feu d'artifice, qu'elles conſentent à jeûner. Elles ne ſe plaignent point de l'abſtinence du jour : elles ont mal dîné, & ne ſouperont pas ; mais elles ſe ſont promenées, & les cahots de la charrette revenant le ſoir, ont encore été, ſont, & ſeront toujours des plaiſirs.

CHAPITRE DCCLVII.

Tueurs de chiens.

PENDANT les grands froids, & vers le tems de la canicule, des gens armés d'un bâton dont le bout eſt maſſif, ſe promènent dans les rues ; & quand ils rencontrent ces chiens d'une contenance ſuſpecte, la tête penchée, la queue traînante, l'air égaré, ſoudain ils les aſſomment.

Il eſt vrai que ces tueurs abuſent de leur office, & que quelquefois, par paſſe-temps, ils échiennent

à tort & à travers ; mais quiconque tient la maſſue en tout genre en fait autant. Il faut que la police faſſe conſtamment la guerre aux chiens, à cette engeance funeſte, qui recèle le germe de la maladie la plus effroyable, dont le nom ſeul fait frémir ; & qu'elle cherche ſur-tout dans les mois chauds de l'année à en diminuer le nombre.

Ces animaux trop multipliés ſont devenus des objets de luxe, de caprice : les perſonnes riches en ont de petits troupeaux ; il en réſulte des dangers : les pauvres ont des chiens maigres, épuiſés, qui reflètent la miſère de leurs maîtres, & qui annoncent, avant qu'on les voie, leur négligente malpropreté.

Combien de gens livrent à des chiens le pain qu'ils refuſent aux pauvres, ou leur donnent des conſommés ! On les nourrit de ſucre ; ce ſont des joujous de canapé, de lit & de toilette. Ces animaux prennent entre les mains des riches une nature bizarre & une corruption particulière.

Le chien de berger eſt le héros de la race ; il eſt utile. Le dogue ſuit & défend ſon maître, c'eſt encore un bon chien. Je le diſtingue, je lui fais grace ; mais je ſouhaite la mort à tous ces petits chiens dont s'environnent les femmes, & qui ſont auprès d'elles des enſeignes de dépravation. Comment baiſer la bouche que lèche inceſſamment la langue de ces petits animaux colères & vicieux ? Quand je vois ſortir du lit d'une jolie femme un épagneul, qui en fait ſa loge, je n'ai plus envie d'y entrer. Comment les femmes qui ſe rapprochent tant des chiens, oſent-elles offenſer à ce point la délicateſſe de leurs ſemblables ? Une femme de la campagne me paroît plus belle & plus touchante entre ſes deux vaches, que ne l'eſt une de nos beautés, dont la principale occupation eſt d'amuſer ſon chien, de le ſoigner, de

le careſſer ; de le voiturer, & de lui ſervir de femme-de-chambre, enfin de domeſtique.

Pluſieurs gros chiens tombent, comme certains hommes, dans une détreſſe abſolue ; car les chiens ont auſſi leur deſtinée. Ils perdent leurs maîtres, & ils n'ont plus d'ordinaire réglé. Alors ils ſe mettent à étudier les lavoirs des cuiſines, & à bien graver dans leur tête l'heure à laquelle les cuiſinières (qu'ils regardent d'un air compatiſſant) jettent leur lavure. Quand ils ont pris poſſeſſion de tel évier, ils écartent les autres chiens, s'emparent de tout ce qu'on jette, & ſur-tout guètent les os à moëlle. Les auteurs infortunés ſe font paraſites ; le gros chien flatte la ſervante ; le poète le financier. Tout profite au gros chien, parce qu'il n'a de dégoût pour rien ; il fait ventre de tout. Le poète affrontant les indigeſtions, en eſt quitte pour une ou deux par mois ; mais, adoptant la politique du gros chien, il tâche d'écarter ſon confrère de la table où il s'aſſied.

CHAPITRE DCCLVIII.

Tragédiſies.

C'EST-A-DIRE, faiſeurs de tragédies : ils ont renoncé au bon-ſens, à la nature, à la vérité hiſtorique ; ils ne font pas une pièce, qu'il n'y ait d'abord un tyran : c'eſt la baſe fondamentale de l'édifice ſérieuſement groteſque. Ils défigurent les faits, les caractères & les mœurs. La tragédie de Mahomet de Voltaire eſt impardonnable ; c'eſt une calomnie atroce, ridicule & indécente. Sa Sémiramis repouſſe toute probabilité ; c'eſt un délire perpétuel.

Non, on ne voudra pas croire un jour que dans un ſiècle éclairé on ait écouté & applaudi notre

tragédie françaiſe. C'eſt bien la complication des plus grandes abſurdités, & l'outrage le plus bizarre fait au véritable langage des paſſions. Jamais peuple n'a careſſé avec plus d'enthouſiaſme & d'extravagance un fantôme auſſi étrange. Le Français fait pitié quand il livre ſon attention à des fables auſſi ridicules. C'eſt bien là l'oppoſé de l'art dramatique.

Mais poëtes, acteurs, ſpectateurs, nul ne s'en doute. Je vois d'avance le ridicule dont nous ſerons juſtement couverts par nos neveux, qui proſcriront enfin ces farces ſérieuſes qui uſurpent le nom de tragédies; & il en ſera de la Melpomène françaiſe comme de notre muſique : les autres nations n'ont pu la goûter, & nous avons été réduits à l'admirer tout-ſeuls; nous l'abandonnons aujourd'hui, après avoir bien injurié ceux qui nous ont apporté des plaiſirs nouveaux & des ſenſations plus profondes.

Il eſt bon d'entendre ce que les étrangers penſent de notre *tragédie*, ce qu'ils en diſent, & de quelle manière ils enviſagent l'art dramatique. Les Anglais, les Italiens, les Allemands, les Eſpagnols nous ſont oppoſés; & en France même il y a beaucoup de gens ſenſés qui ne peuvent ſouffrir un genre que nos auteurs ont rendu abſolument faux, factice, & digne à la lettre de la riſée du philoſophe.

Il n'y a plus qu'un côté de la tragédie françaiſe qui puiſſe intéreſſer l'homme qui ne ſort pas du collège : c'eſt-là qu'un parterre s'électriſe en un clin-d'œil, & crée des alluſions relatives aux circonſtances publiques. Il y met une malice fixe & profonde; rien ne lui échappe; tout prête à l'interprétation. C'eſt ainſi que le public ſe venge dans certaines occaſions; il n'écoute plus les vers que pour ſaiſir ceux dont il peut détourner le ſens, & le rendre applicable à ſes anathêmes. Les cenſeurs, les comédiens ſont en défaut; ils n'ont pas prévu, ils n'ont pas pu prévoir

ce qu'on feroit ſortir de tel paſſage. Le public qui brûle de faire entendre ſa voix, la manifeſte dans tel hémiſtiche de Corneille, qui depuis cent-quarante ans portoit une phyſionomie innocente. Telle pauvre pièce eſt applaudie pour quatre vers commentés, avec des applaudiſſemens d'un quart d'heure. Le poète alors ſe croit un grand-homme. On ne ſonge point à lui; on traduit ſes vers plats en ſentimens énergiques. Cela eſt pouſſé ſi loin, qu'à certaines époques il faut ceſſer toute tragédie, parce que le public ne cherchant que des alluſions, en trouve d'inapperçues; & dans tous les coins de l'ouvrage il fait dire, bon-gré mal-gré, à la plus vieille tragédie, & dont les héros ſont en Mauritanie, l'hiſtoire du temps préſent.

La miſérable règle des trois unités, qu'a-t-elle produit? des caricatures, en ce qu'elle s'oppoſe aux rapprochemens de temps, de lieu, de ſituation, d'hommes & de choſes. L'action ſeroit plus vraie, plus vraiſemblable, ſi notre eſprit pouvoit ſuivre, conformément à la vérité, la diſtance des lieux, des temps, & voir la ſéparation des évènemens réels.

CHAPITRE DCCLIX.

Bénéfices.

Il exiſte un moyen unique d'obtenir des bénéfices pour ſoi, & d'en procurer aux autres; c'eſt une manière de faire fortune dans l'Egliſe & de la faire-faire aux autres. Le coryphée de cette ſcience ou de cet art eſt un gros, grand & gras abbé, qu'on peut offrir pour modèle à tous les avides coureurs de bénéfices.

Il s'eſt attaché toute ſa vie à l'étude profonde

de tous les *pouillés* eccléſiaſtiques qu'il a pu raſſembler ; il en a fait une collection immenſe, ſon unique bibliothèque ; c'eſt une encyclopédie fructueuſe, comme on va le voir. Là ſe trouve non-ſeulement la ſituation locale, le revenu actuel de chaque bénéfice, l'augmentation dont il peut être ſuſceptible, mais encore l'âge, la manière de vivre, les infirmités, les patrons, parens, amis du titulaire, & le nom ſur-tout de ceux qui peuvent avoir quelque influence ſur ſon eſprit.

Voici l'uſage de ces richeſſes ſi étrangères aux autres hommes ; c'eſt une ſource inépuiſable de conſeils pour tout eccléſiaſtique qui a des droits ou des eſpérances, quelque éloignées qu'elles ſoient, ſur un bénéfice quelconque. Jugez de l'attention des conſultans, & du reſpect qu'ils ont pour cette érudition enſeignante ; leur reconnoiſſance a dû ſans doute être utile à l'abbé. Il donne des audiences ; il vous dit littéralement qui a poſſédé le bénéfice depuis cent années ; il raconte les variations ſucceſſives qu'il a éprouvées ; il indique les moyens de l'améliorer ; enfin, indentifié des pieds à la tête à la juriſprudence canonique, il éclaircit également les difficultés de droit.

Il eſt ſur-tout très-lumineux quand il s'agit de *réſignations* ; c'eſt alors qu'il ſemble tenir entre ſes mains les moyens infaillibles de diriger les volontés. Il fait plus encore ; quand il favoriſe un prétendant, n'eût-il aucun rapport, aucun droit, il l'inſtruit de la maladie lente de tel bénéficier ; il épie les approches de l'agonie, calcule les forces du malade, informé qu'il eſt par des émiſſaires répandus par-tout : alors, quand il croit qu'il en eſt temps, il fait courir le bénéfice en cour de Rome, de manière que le pape prévient le plus ſouvent le collateur eccléſiaſtique. Ce moyen a été pour lui-mê-

me la principale ſource de ſa fortune; il lui doit les riches bénéfices qu'il réunit. On n'a vu que ſon nom à la daterie; & jettant de toutes parts ſes hameçons, il a fatigué d'éternelles demandes tous les banquiers expéditionnaires.

Dans les cas ordinaires, il ſe contente de recueillir par les banquiers; mais quand l'occaſion preſſe, quand les eſpérances ſont aſſurées, il ne s'en rapporte qu'à lui-même, & lance un courrier particulier. Il a prévu, il a comme deviné l'inſtant précis du décès: & ſi parmi les expéditions il y en a pluſieurs qui portent à faux, il en eſt dédommagé par celles qui réuſſiſſent. Son eſprit voyage toujours à Rome; il demande inceſſamment au pape, qui accorde toujours, ſauf les frais de courriers, qu'il paye ſans ſe plaindre. Il ſait les aiguillonner, & ſon regard les careſſe.

Parcourant toute l'étendue du champ eccléſiaſtique, c'eſt un chaſſeur vigilant & infatigable, toujours le fuſil en arrêt, qui ne peut manquer que ſon coup, & payer la charge du mouſquet; mais il n'eſt pas toujours malheureux, ni pour lui, ni pour les autres: un gras gibier tombe ſous ſes coups, ou bien ſous ceux de ſes protégés; alors il les récompenſe amplement de la poudre qu'ils ont pu ci-devant jetter aux moineaux.

Ce curieux abbé exiſte; il eſt connu de tous les porte-collets; on l'aborde avec vénération, en lui demandant des conſeils que lui ſeul peut donner. Quand il a parlé, l'eſpoir échauffe les cœurs des jeunes abbés, qui ſont étonnés de cette riche érudition, & de cette prévoyance plus ſurprenante encore. L'endoctrineur ſait ce que pèſe, à livres, ſous & deniers, tout bénéficier du royaume; ce que vaut ſon eſtomac, ce qu'il peut tenir, & ce

que tel a à craindre de ſa goutte, ou de l'apoplexie.

Si tous les biens de la terre ſont au premier occupant, ainſi que le docte abbé, il ne s'agit donc plus que de ſe lever matin. Tout dépend, comme on ſait, de la prévention du père des chrétiens, qui donne au plus alerte de ſes enfans, & récompenſe ainſi ſon empreſſement à aller vers lui. Des chevaux & des courriers apportent les dons de la grace pontificale, & font ces heureux du ſiècle, qui prient Dieu pour trente, quarante ou ſoixante mille francs par année.

Le rabat eſt ridicule dans un jeune abbé, lorſqu'il eſt fort gueux; mais ce chiffon parallélogramme devient recommandable, quand il orne le menton d'un abbé de cour, & qu'il eſt accompagné d'une abbaye. Un abbé de cette eſpèce peut s'appeler un jour, *monſeigneur*, *votre grandeur*, *votre éminence*.

L'évêque de Rome, qui n'a que des troupes qui craignent la pluie, met ſans ceſſe à contribution des royaumes qui ont de bonnes troupes, des canons, des bombes, des vaiſſeaux; & il tire de nous, tous les ans, des ſommes conſidérables. Il vend tous les bénéfices, vacans en France; il fait tout cela fort tranquillement, ſans que perſonne même s'en étonne. Il n'y a que moi peut-être qui, voyant bien la choſe, ne la conçoive pas entièrement; car enfin, quand il s'agit d'hommages, de reſpects, de génuflexions, on peut être prodigue, mais on n'aime point à donner ſon argent pour rien.

Or, tout ſe rejette ſur les humbles claſſes de la ſociété: *aux plus pauvres la beſace*. Le bas clergé paye tout; le haut clergé paye peu en comparaiſon. Quand j'ai lu dans l'almanach royal les noms & les revenus des primats, des archevêques, des évê-

ques, des abbés, des abbeſſes, des prieurs; & qu'enſuite feuilletant l'écriture ſainte, je ne vois nulle-part que Jéſus-Chriſt ait dit un mot de tout cela, je ſuis ſi ſurpris, que, n'étant pas encore familiariſé avec de tels objets, je regarde un abbé commendataire comme une de ces exiſtences merveilleuſes, qui tout à-la-fois confondent & font ſourire l'imagination. Quand l'abbé officie, la mitre en tête, la croſſe à la main, & que je lis l'évangile, je ferme les yeux pour me recueillir, & je les ouvre enſuite pour voir ſi tout ce que j'ai vu là ne ſeroit pas un aſſemblage de fantômes.

CHAPITRE DCCLX.

Fantaiſies.

VOILA ce qui deſſèche, ruine & dévore les grandes fortunes des empires; voilà ce qui rend dur & avare; voilà ce qui empêche d'être juſte; voilà enfin ce qui détruit la liberté politique des nations & la gloire de la patrie. La dévorante prodigalité prend de longs détours, forge de grands mots, s'environne d'un appareil impoſant, ébranle les formes antiques, alarme tout un peuple: Pourquoi? afin de renouveler l'argent dépenſé pour des fantaiſies, tableaux, diamans, riche orfèvrerie, meubles, luxe de décoration, fêtes, équipages, jardins anglais, &c.: voilà les niaiſeries, les miſères pour leſquelles on tourmente l'eſpèce humaine.

Les fantaiſies n'ont point de bornes; ce ſont des fantômes qui ſe multiplient comme les rayons colorés d'un priſme. La fortune des Etats ne ſuffit point à ces caprices innombrables & changeans. Les révolutions déſaſtreuſes, le déshonneur des em-

pires & celui des gouvernemens, ont leur racine dans les fantaiſies; mais elles ſe puniſſent elles-mêmes: car elles éloignent de l'ame inſenſée qui s'y livre les vraies & pures jouiſſances.

La manie des jardins anglais, cette caricature pariſienne, qui veut repréſenter, dans quelques arpens, des beautés larges & vraiment originales, couvrant un vaſte eſpace, a ruiné des dépoſitaires de la fortune publique, qui ont fui honteuſement. Tel rocher, amené, conſtruit à grands frais, pour déparer un local tranquille, a plus coûté qu'un hôpital. Ces *fantaiſies* ont toutes un vil caractère de jouiſſance excluſive; on n'entre pas dans ces demeures faſtueuſes qui inſultent à la ſimplicité en voulant ſaiſir ſon extérieur. Ces promenades champêtres ſont ſous la clef; la forêt a des murs.

Si l'on faiſoit un *régiment des égoïſtes*, ce régiment égaleroit une armée de Xercès; que dis-je! elle ſeroit plus nombreuſe encore. Qui en ſeroit le colonel? chacun ſe croiroit en droit de le nommer, & lui-même alors ſeroit digne de la place. Mais il eſt des dépenſes ſi ſcandaleuſes, ſi injurieuſes à la décence, à l'honnêteté, ſi outrageantes pour les infortunés, ſi inſolentes en ce qu'elles bravent le cri public, qu'on pourroit perſonnifier l'*égoïſme*, en nommant tel ou tel individu.

N'ayez pas peur qu'on mette des impôts ſur les roues de carroſſe, ſur les chevaux de ſelle, ſur les chiens de chaſſe, ſur les valets, ſur les maîtres-d'hôtel, ſur les portes cochères, ſur les tableaux & ſtatues, ſur les jardins anglais, &c: ceux qui impoſent ont de tout cela. On aime mieux créer des impôts ſur la boiſſon du peuple & ſur les comeſtibles de première néceſſité; c'eſt-à-dire, qu'on aime mieux diminuer le nombre des moyens de

ſubſiſtance, qui ſont le véritable nerf de la proſpérité des nations.

Les impôts quelconques ſont moins ſupportés à Paris par la claſſe des riches, que par celle des pauvres; & cette mauvaiſe règle influe ſur les conſommations, & diminue, à la lettre, la force phyſique & morale des individus.

CHAPITRE DCCLXI.

La nouvelle Muraille.

L'INCONCEVABLE muraille, de quinze pieds de hauteur, de près de ſept lieues de tour, qui bientôt va ceindre Paris en entier, devoit coûter douze millions; mais, comme elle en devoit rapporter deux par chaque année, il eſt clair que c'étoit une bonne entrepriſe. Faire payer le peuple pour le faire payer davantage, quoi de plus heureux? Mais on connoît la manière de calculer des architectes; & M. Ledoux a démontré à cet égard qu'il méritoit d'être le premier de tous.

Il ne tomba jamais dans la tête de M. de Calonne, qui d'ailleurs n'étoit pas vétilleux, que l'architecte de la ferme n'en eût pas ſaiſi l'eſprit, & qu'au lieu de zéros de plus, il en eût mis de moins. Il ne faut donc pas être étonné ſi au lieu de douze millions, ce beau mur fiſcal en coûte quarante. On en ſera quitte pour reprendre cela, & nous payerons, utiles priſonniers, les œuvres de l'honnête geolier M. Ledoux.

On fera circuler, à l'abri de ce rempart, des bataillons d'employés. La ferme générale auroit voulu enclorre l'Iſle-de-France. Figurez-vous le bon Henri IV, voyant cette muraille.

Mais ce qui eſt révoltant pour tous les regards ; c'eſt de voir les antres du fiſc métamorphoſés en palais à colonnes, qui ſont de véritables fortereſſes. Des figures coloſſales accompagnent ces monumens. On en voit une du côté de Paſſy qui tient en main des chaînes, qu'elle offre à ceux qui arrivent ; c'eſt le génie fiſcal perſonnifié ſous ſes véritables attributs. Ah ! monſieur Ledoux, vous êtes un terrible architecte !

Il n'y a eu qu'un cri contre cette muraille. Elle s'eſt achevée paiſiblement, & déjà l'on perçoit aux nouvelles portes. L'architecture de ces barrières eſt carrée, anguleuſe ; elle a dans ſon ſtyle quelque choſe d'âpre & de menaçant.

Fochen, village célèbre en Chine a trois lieues de circuit, & un million d'habitans. On l'appelle *village*, parce qu'il n'eſt point enfermé de murailles.

On ne pourra point appeller Paris, un *village* ; car la ferme générale, pour augmenter le produit des impoſitions, a imaginé cette muraille qui doit la ceindre juſque dans la plaine. Ainſi notre finance a déclaré nos boulevards, nos promenades, nos champs, & juſqu'à l'hôpital-général, *bourgeois de Paris*.

Avec cet argent, & ces pierres qui ont tari les carrières des environs, on auroit déjà bâti les quatre hôpitaux que réclament d'une voix gémiſſante & à moitié perdue la religion & l'humanité.

Telle de ces fortereſſes eſt l'emblême le plus parfait d'un vrai financier. Des pierres brutes en forment la baſe. Vers le milieu ces pierres prennent un certain poli. Des armes, des ſoleils, des ornemens recherchés décorent le ſommet.

Les planètes, les corps céleſtes rétrogradent ; l'impôt à Paris avance & ne rétrograde point. La capitale porte la charge & la ſurcharge de dix rois,

décédés. Le ſucceſſeur en profite ſans encourir le blâme, & voilà un impôt ineffaçable. On diroit de la loi ſalique.

Les agens du fiſc y portent leur eſprit extendeur, & des deniers ſe métamorphoſent en quarts de livres.

Louis XIV, lors du *dixième*, dît en ſoupirant : Je n'ai pas le droit de mettre cette impoſition. Il diſoit auſſi en parlant des *lettres de cachet* : Je ne les établirois pas, mais je les ai trouvées en uſage, & je m'en ſervirai.

La reine-mère, pendant ſa régence, n'entendant rien aux affaires, fit preſent un jour des cinq groſſes fermes à ſa femme-de-chambre, croyant que ce n'étoit qu'une bagatelle.

Un bourgeois de Paris paye les trois vingtièmes, les quatre ſous pour livre, la capitation, l'induſtrie, le logement des ſoldats, le rachat des boues & lanternes ; de ſorte qu'à bien prendre, il donne au moins, en y comptant les réparations, environ le tiers du revenu de ſa maiſon. Faut-il s'étonner qu'il murmure un peu, & qu'il s'alarme de la moindre augmentation, quand il ſait par expérience qu'il y a une force progreſſive capable de dévorer le tout ?

D'ailleurs, comment ne murmureroit-il pas, en voyant diminuer ſes revenus d'un côté, tandis que de l'autre il voit renchérir les denrées ? Vin, ſel, bois, chandelle, viande, draps, tout a doublé preſque de moitié depuis un petit nombre d'années. Auſſi le malheureux ne ſait plus ſur quoi ſe rejeter. L'eſprit de finance a tout envahi ; il ſemble que l'eſprit économique, qui s'eſt annoncé comme le ſauveur du peuple, n'ait ſervi qu'à indiquer de nouvelles routes à la rapacité financière. Il viendra un temps où tous ces eſprits verront à leur

tour que la néceſſité a auſſi ſes barrières & ſes murs de bronze, que le maltôtier le plus intrépide ne peut franchir. Tout a ſes bornes dans l'univers, & la finance ſeule prétendroit qu'il n'en eſt point pour elle? Elle aura beau invoquer la déeſſe du tapis verd, & les mânes de l'abbé Terray, chiffrer, calculer, compter les grains de ſel que peut manger un homme dans un jour, combien de verres de vin il doit ou ne doit pas boire, peſer ſon induſtrie, examiner ſi ce canard étoit barboteur ou aéronaute, libre ou eſclave, claſſer la canaille de nos vins avec le nectar de nos dieux terreſtres, faire payer la bure de Surène, de Fontarabie ou de Vaugirard, autant que les brillantes étoffes de Malvoiſie, &c. &c. &c.; un jour la déeſſe, l'abbé, l'infatigable plume calculante, la balance, la jauge, la rouane, le génie fécond de la finance, l'avarice & la cupidité, tout cela ſera en défaut; & cet heureux tapis verra tarir la ſource de ces bénignes influences auxquelles il doit ſa verdeur & ſa fraîcheur éternelles.

Graces à ce bel eſprit financier, on ne pourra bientôt plus payer qu'en or. Déjà il nous eſt impoſſible de ſoutenir la concurrence avec aucune autre nation; &, ſi Dieu n'y met la main, les Français ne pourront bientôt plus vivre avec les Français.

Quand le commerce gêné n'a point ſon étendue, il entre, il ſort moins de marchandiſes; la conſommation eſt foible: le gouvernement gagneroit davantage, en percevant moins. Un enfant fait un bouquet de la fleur de l'arbre, ſans s'embarraſſer du fruit: voilà l'image de la douane.

La moitié des habitans de la ville eſt donc forcée au célibat; la plupart redoute une poſtérité, dans la crainte de ne la pouvoir nourrir.

CHAPITRE DCCLXII.

Le Cachot noir.

On veut vivre juſque dans les cachots, puiſque l'on vit dans le *cachot noir* de Bicêtre. L'homme privé de l'air, privé de la lumière, réſiſte aux tourmens de la ſolitude, de l'ennui & des ténèbres. Il cherche encore, dans cet état des tombeaux, à échapper aux traits de la mort. Les douleurs n'éteignent point en lui l'amour de la vie. Iſolé dans ſon affreux cachot, il voit l'univers circonſcrit à ſon foyer humide & ténébreux; & tout enterré qu'il eſt, il a peur d'achever ſa miſérable carrière.

Ces cachots ſoûterrains exiſtent. Des piliers percés obliquement permettent au jour d'entrer; mais quel jour! Quand on fait ſortir un priſonnier du cachot noir, il chancèle comme s'il avoit bu, dès qu'il eſt à l'air libre. L'air pur l'enivre; & c'eſt l'obſervation qu'on fit faire à M. Necker, lorſqu'il ſe trompa ſur la cauſe de la titubation du malheureux. Les geoliers crient alors qu'il faut remettre le priſonnier dans un cachot un peu moins obſcur, afin qu'il ne perde pas la vie; ce n'eſt que par une gradation de cachots qu'il peut échapper à la mort.

Et ce cachot eſt ordinairement une grace que l'on fait à un criminel qui, dans ſon ſoûterrain, ne jouit pas même en liberté de l'eſpace qu'il occupe, parce qu'il eſt ſouvent attaché à la muraille par une lourde chaîne. Quelle grace!

En finiſſant ce chapitre, je me ſuis triſtement convaincu qu'il y avoit encore *quatre* ou *cinq* priſonniers enfermés dans ces cachots, où il faut deſcendre avec des flambeaux, & où il n'y a ni air

ni

ni jour. En ſtyle de Bicêtre, on appelle ces malheureux, *les cachotiers.*

Outre Bicêtre, Charenton, &c. la police a pluſieurs maiſons de force ; elle en a fait une du *château Charollois* à la nouvelle-France, une autre à *Montrouge.* La plupart de ces empriſonnemens ſont hors de la loi, mais ils n'en ſont pas moins néceſſités ſouvent par les circonſtances, & ils deviennent un arrêt de famille. Les maniaques, les inſenſés, les violens étourdis, &c. feroient une infinité de maux dans la ſociété, avant que les loix ordinaires puſſent les réprimer. L'abus eſt tout à côté de ce terrible pouvoir ; mais auſſi, que de délits qui exigent tout à-la-fois une force réprimante & de la célérité!

CHAPITRE DCCXLIII.

Queues traînantes.

RIEN de plus léger, de plus élégant, de plus jeune que la parure actuelle des femmes ; & cependant vous retrouvez à la cour les queues traînantes du ſiècle de Louis XIV. Ces queues me rappellent ces moutons indiens dont on eſt obligé de voiturer les énormes queues dans un chariot qui les ſuit exprès. Nos ducheſſes marchent ſur le parquet avec ces longues robes, tandis que tout le reſte de la parure eſt abſolument changé. Pourquoi a-t-on retenu cette queue de deux aunes, balayant la pouſſière derrière elles, s'il y en avoit toutefois ſur le parquet foulé journellement par la cour ?

Mais il y a le maître pour les révérences de préſentation. Il faut apprendre à faire des révérences à reculons, & à rejeter adroitement la queue traî-

nante avec le talon. C'eſt un exercice qu'on fait d'avance à pluſieurs repriſes, devant un grand miroir, & avec le plus grand ſérieux. O mon cher Rabelais! voici que le maître des révérences fait le roi. On lui prend la main & on s'incline devant lui; mais on ne la baiſe pas. On baiſe celle du roi, quand il ne daigne pas embraſſer la préſentée; ce qu'il fait le plus ſouvent, car les rois de France ſont très-galans. Ils embraſſent cérémonieuſement la laideur ainſi que la beauté. O complaiſance vraiment grande!

L'habit de cour exige que les femmes, dans les jours de préſentation, aient les épaules découvertes. C'étoit jadis un beau ſpectacle; il a changé depuis. L'ambition nourriſſoit alors l'embonpoint des femmes, & ſembloit augmenter leur fraîcheur. On diroit aujourd'hui que cette même ambition les deſſèche & les amaigrit: les travaux de la cour ſemblent leur avoir enlevé ces attraits rebondis qui diſtinguoient leurs aïeules, ainſi que l'atteſtent leurs portraits; mais il eſt décidé, depuis trente ans, qu'on laiſſera à la bourgeoiſie les témoignages de la pleine ſanté, & qu'on n'en offrira qu'une épuiſée, ou à demi éteinte.

Que ne voit-on pas à la cour entre les femmes préſentées! que de rivalités ſous cet air de concorde! que de débats plaiſans! que de combats ſinguliers! En voici un du temps de la régence, lors de la querelle entre la nobleſſe & les dues. Ces derniers avoient obtenu la permiſſion de s'aſſembler au Palais-Royal, pour conférer de leurs affaires. La nobleſſe s'aſſembla d'abord dans le cloître des Cordeliers, & bientôt ils obtinrent une ſalle des moines. Cela fut repréſenté au régent, qui défendit de s'aſſembler. On continua; & ce fut à cette occaſion que M. de Beaufremont & autres furent mis à la baſtille.

Aux bals pour l'infante, & à celui de Verſailles, comme les gentilshommes de la chambre étoient ducs, toutes les ducheſſes avoient été placées au haut bout, ſans diſcontinuité. Chez le régent elles furent alternées avec la nobleſſe.

A l'hôtel-de-ville elles s'étoient entendues pour arriver les premières & enſemble; & ainſi elles furent placées au haut bout ſans diſcontinuité. Madame de Beaufremont, & madame de Sabran qui étoit de la maiſon de Foix, firent le rôle de grenadiers de la nobleſſe. Elles arrivèrent enſemble, & avancèrent juſqu'aux trois quarts de la rangée des ducheſſes. Celles-ci ſe levèrent, & quand les autres ſe trouvèrent vis-à-vis les ducheſſes de Saint-Simon & d'Olonne, elles prirent occaſion de les faire tenir debout, en leur faiſant compliment ſur leurs robes; puis tout d'un coup elles ſe gliſsèrent entr'elles & leurs chaiſes, où elles s'aſſirent, en leur diſant qu'elles pouvoient aller au bout. Quant à elles, elles reſtèrent dans les places dont elles s'étoient emparées; de quoi madame d'Olonne pleuroit grandement devant tout ce monde, & toutes les ducheſſes s'en allèrent.

CHAPITRE DCCLXIV.

Le Déficit.

Mot nouveau dans notre langue, & triſtement naturaliſé. Il préſente l'image d'un abyme obſcur, & il ne fait naître que des cogitations vagues & ténébreuſes; mais enfin l'Eſpérance avec ſon ancre eſt toujours là, qui nous montre le port, en nous promettant d'y ſurgir le vaiſſeau de l'Etat.

Il ne nous faut qu'un homme qui connoiſſe nos

ſacultés, & qui ſache les mettre en œuvre. Enfin la nation aſſemblée peut réparer les maux de la nation; elle a inconteſtablement les lumières & ſurtout la généroſité propres à cette régénération.

Le *deficit*, la *recette*, la *dépenſe*, la *réforme*, voilà les mots avec leſquels on bataille aujourd'hui dans toutes les ſociétés, & chacun y loge une idée toute différente de celle de ſon voiſin.

Le *déficit* eſt un mal ſous un certain rapport, il eſt un bien ſous un autre: il tempère les fougues de l'autorité, & prive d'alimens les erreurs ambitieuſes; il éveillera l'honneur national; il commandera tous les ſacrifices néceſſaires; il ſanctionnera la foi publique; il nous donnera une conſtitution: car toutes les vérités ſe tiennent par la main; il ne nous faut que bien trouver la première, & le corps politique, robuſte, mais malade, reprendra force, grandeur & vie, & toute ſa conſidération au dehors. *Felix culpa!*

On peut bien croire que le Pariſien n'a point tari en plaiſanteries ſur le *déficit*; mais en plaiſantant il penſe & raiſonne: autrefois il plaiſantoit & penſoit peu.

A quelle ſomme réelle monte le *déficit*? Demandez-le à tous les confeſſeurs; ils vous diront que dans toutes les confeſſions des bons chrétiens, l'aveu complet du gros péché n'arrive jamais qu'à la fin.

Voulons-nous augmenter nos libertés civiles & politiques? payons, & payons largement. Un peuple qui paye généreuſement & grandement, eſt toujours libre; mais comment faire entendre cela à la tourbe des eſprits? Moins un peuple paye, moins il eſt en état de ſe défendre, ou de ſe prémunir contre la volonté terrible des ſouverains. Plus l'impôt eſt fort, moins l'eſclavage eſt à redouter. Le tribut large & permanent ſera toujours le gage de

la dignité d'une nation ; l'avarice des citoyens eſt ce qui tue leur liberté : payons la dette nationale, & nous aurons une patrie.

CHAPITRE DCCLXV.

Réforme.

EDIT du roi, donné à Verſailles au mois de mai 1786, regiſtré en la chambre des comptes, regiſtré en la cour des aides, portant ſuppreſſion des charges de *Capitaine des levrettes de la chambre du roi*, & des *lévriers de Champagne*.

J'ignorois que la Champagne avoit des lévriers, que ces lévriers étoient enregimentés, & avoient auſſi leurs capitaines, & que leurs femmes, les levrettes, étoient à Verſailles.

J'ignorois que le roi de France ſe crût aſſujetti à rendre compte à ſon peuple de la ſuppreſſion d'un chef ou ſous-chef de chiens, & qu'il fût obligé de faire paſſer cette ſuppreſſion par-devant pluſieurs cours ſouveraines.

Un lévrier coûte à nourrir huit ſous par jour. C'eſt plus que la paye d'un ſoldat.

Fin du Tome neuvième.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans ce volume.

Chap. DCLXXV.	*Les Enragés.* pag.	3
Chap. DCLXXVI.	*De la Cour.*	6
Chap. DCLXXVII.	*Suite du précédent.*	11
Chap. DCLXXVIII.	*Le Chantre de Reims.*	13
Chap. DCLXXIX.	*A tombeau ouvert.*	14
Chap. DCLXXX.	*Porte-chaise d'affaires.*	ibid.
Chap. DCLXXXI.	*Conseil d'Etat.*	15
Chap. DCLXXXII.	*Petits Appartemens du Roi.*	18
Chap. DCLXXXIII.	*Département de Paris.*	20
Chap. DCLXXXIV.	*Le Grand-Chambellan.*	24
Chap. DCLXXXV.	*Chercheurs de la Pierre philosophale.*	25
Chap. DCLXXXVI.	*Démonstration du Déluge universel.*	31
Chap. DCLXXXVII.	*Singularités.*	32
Chap. DCLXXXVIII.	*Ex voto.*	33
Chap. DCLXXXIX.	*Jeudi-saint.*	35
Chap. DCXC.	*Etiquette.*	36
Chap. DCXCI.	*Cérémonial.*	45
Chap. DCXCII.	*L'Anacade.*	48
Chap. DCXCIII.	*Indécor des Femmes.*	49
Chap. DCXCIV.	*Maître des Requêtes.*	51
Chap. DCXCV.	*Bureaucratie.*	56
Chap. DCXCVI.	*Les Cent-Suisses au bal.*	57
Chap. DCXCVII.	*Te Deum.*	58
Chap. DCXCVIII.	*Le Mariage de Figaro.*	59
Chap. DCXCIX.	*Discours scandaleux.*	60
Chap. DCC.	*D'un Arrêt du Conseil.*	62
Chap. DCCI.	*Habit noir. Bas blancs.*	64
Chap. DCCII.	*Marbres.*	66

CHAP. DCCIII.	*Intéreſſés dans les Affaires du Roi.* pag.	67
CHAP. DCCIV.	*La Place de Paris.*	68
CHAP. DCCV.	*Place de Henri IV.*	69
CHAP. DCCVI.	*Donjon de Vincennes.*	71
CHAP. DCCVII.	*Fouquet.*	75
CHAP. DCCVIII.	*Réverbères.*	77
CHAP. DCCIX.	*Champignons.*	78
CHAP. DCCX.	*Printemps.*	80
CHAP. DCCXI.	*Chanſonnier.*	81
CHAP. DCCXII.	*Cinq Janvier 1757.*	82
CHAP. DCCXIII.	*Caſſette.*	85
CHAP. DCCXIV.	*Saignée.*	87
CHAP. DCCXV.	*Pavillon de l'Infante.*	89
CHAP. DCCXVI.	*Tavaïolle.*	93
CHAP, DCCXVII.	*Mélange des individus.*	95
CH. DCCXVIII.	*Femmes d'Artiſans & de petits Marchands.*	100
CHAP. DCCXIX.	*Le Fiacre blâmé.*	103
CHAP. DCCXX.	*Millionnaire ou Roué vif.*	106
CHAP. DCCXXI.	*Protêts.*	ibid.
CHAP. DCCXXII.	*Mémoires de l'Académie de Chirurgie.*	107
CHAP. DCCXXIII.	*Jeunes Chirurgiens.*	112
CHAP. DCCXXIV.	*Abreuvoirs.*	115
CHAP. DCCXXV.	*Trouveur.*	117
CHAP. DCCXXVI.	*Scellés.*	120
CHAP. DCCXXVII.	*Incendie.*	125
CHAP. DCCXXVIII.	*Rencontre.*	128
CHAP. DCCXXIX.	*Maréchauſſées.*	129
CHAP. DCCXXX.	*Plumaſſerie.*	133
CHAP. DCCXXXI.	*Portiers.*	134
CHAP. DCCXXXII.	*Tapiſſiers.*	137
CHAP. DCCXXXIII.	*Epoux, Maris.*	141
CHAP. DCCXXXIV.	*L'Allée des Veuves.*	142
CHAP. DCCXXXV.	*Hôtel-des-Monnoies.*	144

CHAP. DCCXXXVI.	*Fauxbourg Saint-Antoine.*	pag. 147
CHAP. DCCXXXVII.	*Le Pré Saint-Gervais.*	148
CHAP. DCCXXXVIII.	*Très-haut & très-puissant Seigneur.*	150
CHAP. DCCXXXIX.	*Whiski.*	152
CHAP. DCCXL.	*Orthographe du beau monde.*	154
CHAP. DCCLXI.	*Milles.*	156
CHAP. DCCXLII.	*La Foire aux Jambons.*	157
CHAP. DCCXLIII.	*Rumeurs théâtrales.*	159
CHAP. DCCXLIV.	*Fait pour aller à tout.*	163
CHAP. DCCXLV.	*Abus de la société.*	164
CHAP. DCCXLVI.	*Place du Louvre.*	166
CHAP. DCCXLVII.	*Pâté d'imprimerie.*	169
CHAP. DCCXLVIII.	*Tueries.*	171
CHAP. DCCXLIX.	*Signalement.*	174
CHAP. DCCL.	*Manufacture royale des glaces.*	177
CHAP. DCCLI.	*Rue Vivienne.*	181
CHAP. DCCLII.	*Cimetière fermé.*	183
CHAP. DCCLIII.	*Les deux Chaises de poste.*	185
CHAP. DCCLIV.	*Collier.*	186
CHAP. DCCLV.	*Imprimerie.*	188
CHAP. DCCLVI.	*Saint-Cloud.*	190
CHAP. DCCLVII.	*Tueurs de chiens.*	194
CHAP. DCCLVIII.	*Tragédistes.*	196
CHAP. DCCLIX.	*Bénéfices.*	198
CHAP. DCCLX.	*Fantaisies.*	202
CHAP. DCCLXI.	*La nouvelle Muraille.*	204
CHAP. DCCLXII.	*Le Cachot noir.*	208
CHAP. DCCLXIII.	*Queues traînantes.*	209
CHAP. DCCLXIV.	*Le Déficit.*	211
CHAP. DCCLXV.	*Réforme.*	213

FIN de la Table.

76318